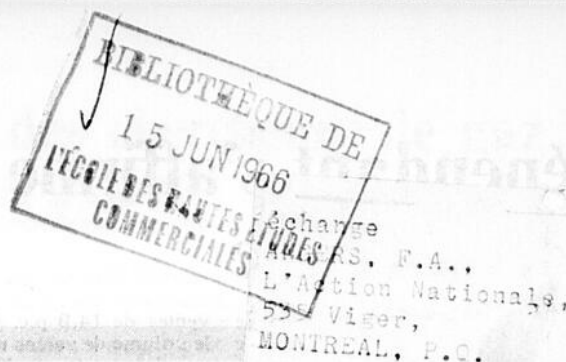




LES AFFAIRES

HEBDOMADAIRE D'INFORMATION FINANCIÈRE, INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE

635 HENRI-BOURASSA EST

MONTREAL 12

25 cents

Au Canada, nous croyons à la création et à l'entretien de relations commerciales dans le monde entier. Nous sommes convaincus qu'il est raisonnable et d'un avantage réciproque de développer des rapports commerciaux portant sur des marchandises d'utilisation pacifique avec tous les pays qui achèteraient nos produits de bonne foi et peuvent en payer le prix.

Le commerce avec les pays du commonwealth a toujours joué un rôle important dans la politique extérieure du Canada. L'Amérique latine est une région en voie de développement, auquel contribue l'aide des États-Unis, du Canada et d'autres pays. A mon avis, le Canada n'a pas accordé une attention suffisante à l'exportation vers l'Amérique latine.

Robert H. WINTERS,
ministre du commerce.

Les constructeurs d'habitations n'ont pas eu gain de cause:

Ottawa refuse les prêts directs de la SCHL

Le gouvernement fédéral n'entend pas augmenter les prêts directs aux constructeurs d'habitations et projette de maintenir à 15 p.c. du niveau record de l'an dernier, la construction d'habitations au pays. Cette décision met fin aux espoirs des constructeurs qui, depuis quelque deux mois, ne cessent de harceler le gouvernement fédéral afin de maintenir le niveau de la construction domiciliaire, en dépit de signes évidents d'une situation peu enviable dans ce domaine.

Les répercussions se feront bientôt sentir dans plusieurs secteurs, tels que ceux des matériaux de construction et des meubles.

Le ministre responsable de la politique de l'habitation dans le cabinet fédéral, M. J. R. Nicholson, a conseillé aux constructeurs de

chercher davantage dans les milieux privés, les fonds hypothécaires.

Les réactions sont très vives chez les constructeurs et ils réclament un ministère de l'habitation et des affaires urbaines. Il faudrait dans tout le pays aux constructeurs d'ha-

bitation, des crédits hypothécaires de \$2 milliards.

Les conditions faites aux constructeurs entraînent de graves conséquences. Les congédiements de travailleurs s'intensifient et il y a lieu de craindre des faillites chez ceux qui se sont engagés à acheter de vastes terrains à bâtir.

Le manque de fonds hypothécaires est relié au taux d'intérêt. Le taux officiel de 6.75 p.c. ne suffit plus à attirer les bailleurs de fonds. Le principal porte-parole des constructeurs, M. Jean-Yves Gélinas, de Montréal, président de l'Association nationale des constructeurs, réclame depuis plusieurs mois les crédits qui permettraient à l'industrie de la construction d'habitation de répondre à la demande légitime des Canadiens qui veulent se loger chez eux.

Il semble que la Société centrale d'hypothèques et de logement ne modifiera pas sa politique. Elle consent des prêts directs seulement aux constructeurs qui ont déjà un acheteur et il n'est pas question en d'autres circonstances.

Depuis le début de l'année, la Société centrale d'hypothèques et de

logement a indiqué à diverses reprises qu'elle s'intéresserait davantage désormais à l'habitation sous l'angle social et beaucoup moins à l'industrie de la construction.

Politique nationale

Une politique vraiment bien conçue de l'habitation, au niveau fédéral, a fait l'objet d'un débat aux Communes, la semaine dernière. Les partis d'opposition ont particulièrement insisté sur la nécessité d'une détermination plus efficace de la portée des diverses ordonnances d'agences gouvernementales qui s'intéressent à l'habitation. Il y a lieu également d'étendre le champ de consultation du gouvernement dans un domaine qui est à la fois vital pour l'économie du pays et le bien-être de ses habitants.

M. Roblin juge la politique américaine:

Le Canada ne doit pas être un satellite économique des E.-U.

Une solution "fatale" au problème de l'expansion économique du Canada, voilà ce qu'aurait proposé M. Walter Gordon, selon l'avis exprimé par M. Duff Roblin, premier ministre du Manitoba, à la 73e assemblée annuelle de Canadian Life Insurance Association à Montebello. M. Roblin a dit que les vues de M. Gordon semblent fondées sur l'hypothèse que le Canada est inexorablement appelé à devenir un satellite économique des États-Unis.

Selon la thèse de M. Gordon, l'indépendance politique du Canada "ne peut être assurée que par une série de mesures législatives ayant pour but de défendre notre 49e parallèle resté jusqu'ici sans protection."

"Si cette hypothèse était exacte, je craindrais que la prescription ne soit fatale au patient, a dit M. Roblin, mais en plus de croire que la solution est mauvaise, je crois également que l'hypothèse est fautive."

Le Canada ne doit pas "être un autre satellite économique de l'empire industriel et commercial des États-Unis, selon M. Roblin.

"La solution ne réside pas dans l'érection d'un système de défense... Elle se trouve dans une nouvelle dynamique canadienne résultant du développement intensif des régions

M. Roblin a dit qu'on devrait encourager les Canadiens à regarder vers le Nord et ses vastes ressources naturelles inexploitées. Il faut absolument au Canada une politique nationale qui puisse guider la mise en valeur de ces régions, a-t-il conclu.

Les capitaux

La croissance rapide qu'a connue récemment l'économie canadienne grâce à l'expansion des industries de pétrole, de la potasse, de la pâte à papier et de l'énergie, a été en grande partie financée par les capitaux étrangers, a dit M. Peter McLintock, corédacteur de "Winnipeg Free Press", au même congrès.

"Vous comprendrez donc pourquoi les idées de M. Walter Gordon qui veut limiter les placements étrangers au Canada ne reçoivent pas dans l'Ouest un accueil trop enthousiaste," de dire M. McLintock.

Après avoir décrit l'expansion récente de l'industrie dans l'Ouest canadien, il a ajouté qu'il ne faudrait ni négliger ni méconnaître l'un des aspects de cette expansion. Elle est attribuable presque entièrement au capital étranger. L'industrie pétrolière de l'Alberta est fondée en grande partie sur des fonds étrangers. Une seule des neuf mines de potasse est financée par des Canadiens. La fabrique de papier du Saskatchewan et la nouvelle industrie forestière du Manitoba sont toutes deux le fruit de placements étrangers."

"L'Ouest a été peuplé en majorité par des gens qui fuyaient la tyrannie de l'Etat tel qu'ils le connaissaient et qui voulaient être libres de se tailler une vie qu'ils pourraient vivre à leur gré. Ce n'est pas le genre de gens qui ont recours au gouvernement chaque fois qu'un petit problème se pose." M. McLintock a ajouté qu'une méfiance fondamentale à l'égard de

L'Est tient encore beaucoup de place dans la mentalité de l'Ouest. Aux élections fédérales, les Prairies votent en bloc pour les Conservateurs, c'est-à-dire pour des hommes qui défendent l'Ouest contre la puissance et l'opulence de l'Est.

L'Ouest conserve donc un peu de méfiance à l'égard de l'Est. Cette méfiance existe au niveau de la politique aussi bien qu'au niveau de l'économie. Elle est peut-être tout à fait injustifiée mais elle n'existe pas moins. Et s'il veut grandir comme il se doit et devenir fort et uni, le Canada devra faire disparaître cette méfiance."

A la présidence

M. F.W. Pearson, de Montréal, directeur pour le Canada du Northern & Employers Insurance Group, a été élu président de l'Association canadienne des assureurs, lors de l'assemblée annuelle de l'association.

Les Jeunes Chambres tiendront leur congrès au début de juillet

La Fédération des Jeunes Chambres du Canada français tiendra son trentième congrès annuel les 1er, 2 et 3 juillet prochain. Il y a trente ans cette année qu'un groupe de jeunes gens du Québec se réunissaient à Saint-Jean pour fédérer les huit Jeune Chambres existant à l'époque. Il va sans dire que le nombre de jeunes qui ont acquis un complément de formation à l'intérieur d'un des meilleurs mouvements québécois dépasse les cent mille; nous retrouvons des anciens membres dans toutes les sphères de l'activité du pays.

Ce trentième congrès se déroulera sur le thème de l'économie. Du-

rant tout le mandat écoulé les Jeunes Chambres locales se sont imposées un travail d'étude sur le regroupement municipal, la planification, l'étude des systèmes économiques et la solidarité.

M. Yvan Saucier, président depuis mars dernier, ne demandera pas le renouvellement de son mandat, même si les règlements le lui permettent. MM. Gérard Viau, de Hull et Rosaire Bertrand, de Québec, brigueront les suffrages.

Le congrès débutera le 1er juillet, à Montréal, à l'Hôtel Sheraton Mont-Royal.

Grand succès de l'industrie canadienne

La vente pour près de \$10 millions de rails au Mexique

Une entente financière prévoit la vente au Mexique de rails en acier, au montant de \$9.8 millions.

L'entente autorise la Société d'assurance des crédits à l'exportation à pourvoir au financement de la vente de rails en acier et de matériel de voie ferrée aux chemins de fer nationaux du Mexique. Les matériaux proviendront de l'usine de Sydney (N.-E.) de Dominion Steel and Coal Corporation Ltd., de Montréal. On prévoit que les expéditions débuteront en juin pour se terminer vers la fin de 1966.

Cette commande fait partie du programme de modernisation du réseau ferroviaire du Mexique. Au cours des cinq dernières années, DOSCO a fourni avec l'aide du gouvernement canadien une valeur de \$65 millions de rails en acier et de matériel de voie ferrée.

M. Robert H. Winters ministre du commerce, a déclaré que la dernière transaction a fourni une

autre preuve des relations commerciales étroites qui existent entre le Canada et le Mexique. Au cours des cinq dernières années, la SAGE a financé des ventes à ce pays qui se sont élevées à \$71 millions.

Le ministre a félicité DOSCO d'avoir obtenu cette commande qui profitera de façon notable à la main-d'œuvre canadienne, à la région du Cap-Breton en particulier où cette société emploie un personnel nombreux. "Non seulement DOSCO contribue-t-elle considérablement à l'économie du Canada, a-t-il dit, mais elle peut également s'enorgueillir de fournir les matériaux essentiels au maintien du développement de l'économie du Mexique."

La signature de cette entente a porté à \$100 millions la valeur totale des contrats signés conformément au mode de financement à long terme de SAGE.

Le fardeau fiscal pèse lourd sur les brasseries

M. Paul-A. Côté, vice-président et gérant général de Brasserie Molson du Québec Limitée, a déclaré, à Québec, que le fardeau fiscal qui grève actuellement l'industrie de la bière est beaucoup trop lourd.

Pour illustrer cette affirmation, M. Côté a dit que les taxes payées par l'industrie de la bière au gouvernement fédéral seulement suffiraient à acquitter tout le coût de l'aménagement de la voie maritime du St-Laurent, des centrales d'énergie et de la route transcanadienne. C'est le plus gros item de dépenses auquel les brasseries ont à faire face. Le vice-président de Molson (Qué-

bec) Limitée a ajouté que la concurrence est très forte dans cette industrie des brasseries et que la consommation de la bière n'augmente pas au rythme de celle des breuvages concurrents.

M. Côté a rappelé que les brasseries achètent annuellement, au Canada, 12 millions de boisseaux d'orge de maltage, au coût approximatif de \$26,000,000 qu'elles ont dépensé plus de \$67 millions en matériaux et accessoires, qu'elles investissent, cette année \$23 millions dans les améliorations à leurs établissements, et qu'elles donnent du travail à 12,000 personnes.

L'épiciers indépendant s'affirme de plus en plus au Québec

"Alors que les chaînes corporatives affichaient une hausse de 4.8 p.c. en 1965 sur 1964, les épiciers indépendants augmentaient leurs ventes, pour la même période, de 4.9 p.c." M. Gérard Bélair, économiste-conseil, a fait les résultats d'un vaste sondage chez les épiciers TRANS-KEBEC et NORMANDIE lors de leur 4e Congrès annuel, fin mai, au Château Frontenac de Québec. Si l'on tient compte du fait que la population du Québec a augmenté de 1.7 p.c. en 1965 au regard de 1964, tandis que les ventes augmentaient dans les épiceries de détail du Québec de 4.6 p.c.,

on peut dire que la mise en marché des épiciers de détail au Québec est convenable, a souligné le conférencier.

Pendant la même période, alors que tous les groupes volontaires de l'alimentation du Québec (une quarantaine) grâce à leur affiliation à des grossistes, affichaient une augmentation phénoménale de 12 p.c. de leurs ventes, TRANS-KEBEC (plus de 225 épiciers) marquait une hausse de 12.3 p.c.; NORMANDIE (plus de 200 épiciers) affichait une augmentation de 16.6 p.c., formant, les deux groupes combinés, une hausse moyenne de

ventes de 14.9 p.c. Si l'on évalue le volume de ventes réalisé en 1965 par les épiciers indépendants rattachés à des groupes volontaires, à \$560 millions, M. Bélair conclut son exposé en révélant que Trans-Kébec et Normandie, à eux seuls, avec 13.3 p.c. du nombre des affiliés au Québec, ont réalisé 10 p.c. des affaires.

La publicité hebdomadaire de Trans-Kébec et Normandie, à part les journaux, la radio, la télévision, etc., pénètre dans plus de 125,000 foyers québécois chaque semaine par l'entremise de "Pour Elle" et "L'Echo de Normandie" deux circulaires d'information complète.

Au Québec, la dépense moyenne per capita s'établissait dans l'ali-

mentation au détail à \$4.28 par semaine, en 1965. Les épiciers Trans-Kébec ont vendu en 1965 pour une valeur de \$12.02 per capita et les épiciers Normandie, \$11.55.

Trans-Kébec et Normandie sont les deux seuls groupes volontaires du Québec à posséder des statistiques complètes de leur exploitation.

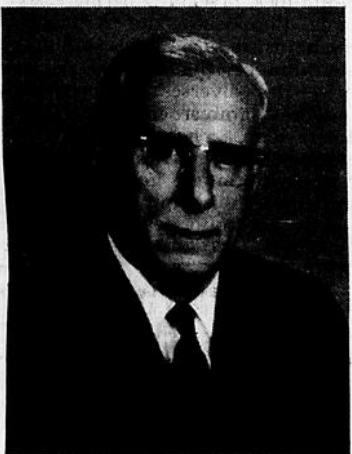
Le congrès, sous la présidence de M. Gérard Babineau, grossiste d'Aston Junction, a rassemblé à Québec plus de 750 personnes.

Trois conférenciers, tous membres de Trans-Kébec et Normandie, se sont employés à prouver, dans le cadre de la séance d'études, le thème de ce 4e congrès: "La formation fait notre différence".

M. Henri Joly est élu à la présidence de l'AMC

M. Henri W. Joly, président de B. Houde & Grothé Ltée, vient d'être élu à la présidence de l'Association des manufacturiers canadiens. M. Joly succède à M. H. B. Style, président de John Inglis Co. Ltd.

M. Joly est né à Ste-Rose, en banlieue de Montréal, en 1904. Il fit ses études à Ste-Rose et à Montréal.



M. HENRI W. JOLY

Il a commencé sa carrière dans le monde des affaires à la Banque Provinciale du Canada avant d'accepter un poste au service de la production de Andrew Wilson Company, de Toronto. En 1930, il

devint comptable de Punch Cigar Company, également de Toronto. En 1933, il fut transféré au service de la commercialisation d'Imperial Tobacco. En 1940, il devint surintendant du service des ventes de B. Houde & Grothé Ltée. En 1945, il était nommé directeur du service des ventes et de la publicité et, l'année suivante, il fut porté à la présidence de la compagnie. En 1960, il fut également nommé président de Peter Jackson Tobacco Limited.

M. Joly fut élu président de la section de la ville de Québec de l'Association des manufacturiers canadiens en 1954, président de la division du Québec en 1959, second vice-président national en 1964 et premier vice-président national en 1965.

Le nouveau président de l'AMC fut également directeur de la Chambre de commerce de Québec et de la Société canadienne du cancer, président du Carnaval d'hiver de Québec ainsi que des divisions québécoises du Better Business Bureau et du Canadian Corps of Commissioners.

L'Association des manufacturiers canadiens tiendra à Montréal, la semaine prochaine, soit du 5 au 7 juin, son 95e congrès annuel. Le thème du congrès sera: "L'industrie, reflet du Canada nouveau."

Canadien National:

Recettes nettes de \$75,796,000 en avril

MONTREAL — Les recettes d'exploitation ferroviaire du Canadien National se sont élevées à \$75,796,000 en avril 1966. Les frais, les taxes et les loyers ayant atteint \$73,173,000, il en est résulté une recette nette d'exploitation ferroviaire de \$2,623,000. En avril 1965, les recettes d'exploitation ferroviaire avaient été de \$68,154,000; les frais, les taxes et les loyers s'étaient élevés à \$66,477,000 et la recette nette d'exploitation avait été de \$1,677,000.

Ces chiffres ne comprennent pas les charges fixes.

Voici le sommaire: Mois d'avril 1966: Recettes d'expl. ferr. \$75,796,000, en 65, \$68,154,000; plus \$7,642,000; frais d'expl. ferr. \$73,173,000 en 65, \$66,477,000; plus \$6,696,000; au total, \$2,623,000, en 65, \$1,677,000; plus \$946,000.

Pour une période de quatre mois: Recettes d'expl. ferr. \$294,892,000, au lieu de \$263,209,000; plus \$31,683,000; frais d'expl. ferr. \$289,574,000, au lieu de \$266,738,000; plus \$22,836,000.

Recettes nettes d'expl. ferr. soit un déficit de \$5,318,000 au lieu de \$3,529,000 augmentation de \$8,847,000.

Nominations et promotions

Kenneth W. Taylor, c.b.e., m.a., ll.d., f.r.s.c. devient directeur de Standard Brands Ltd. Au cours de son éminente carrière, M. Taylor fut tour à tour président de la Commission du contrôle des prix et du commerce en temps de guerre, sous-ministre des finances à Ottawa, directeur de la Banque du Canada, et conseiller spécial auprès du Conseil privé.

la province de Québec. M. Laliberté succède à M. Roland Lortie.

M. James-David Murdock accède au poste de directeur du laboratoire central de recherche, de Canadian Industries Ltd., à McMasterville. M. Murdock d'es sc., succède à M. G.-J. Harris, qui prend sa retraite.

M. Fernand Dubois, de Montréal, directeur des ventes de Wyandotte Chemicals of Canada Ltd., a été élu président de l'Association des fournisseurs d'hôtels et restaurants, pour le terme 1966-67; il succède à Yvon-A. Beaudoin, vice-président et directeur des ventes de Refco Industries Ltd.

M. Richard Gagnon a été nommé au poste de gérant, et M. Harry Haworth, à celui de gérant-adjoint à la succursale de Montréal de Jacques Légaré et Cie Ltée. M. Haworth était jusqu'ici attaché au bureau-chef, à Québec.

M. Hector Laliberté a été élu à la présidence de l'Association des comptables généraux licenciés de

M. Marcel Fréchette a été nommé gérant de la succursale de la ville de Québec de Ford Motor Credit Company of Canada, Limited.

Occasions d'affaires

DISTRIBUTEURS DEMANDÉS

Compagnie canadienne bien établie demande des distributeurs pour la Province de Québec et les Maritimes. Ceci est une opportunité de premier plan — nous détenons les droits au Canada de la plus importante compagnie du genre au monde. Un investissement de trois à dix mille dollars est requis; entièrement garanti par les inventaires. Il n'y a pas de frais de franchise.

S.V.P. Ecrire à Boîte 21 Les Affaires, 635 est, Henri Bourassa.

Cartes d'affaires

BÉLANGER OUELLETTE & ASSOCIÉS

Conseillers en administration et ingénieurs industriels

- Personnel: cadres et fonctions
- Evaluation de tâches, salaires
- Plans de stimulants au rendement
- Systèmes et procédures de bureau
- Manutention — Mécanisation
- Contrôles: production — prix coûtant — achats — inventaires — budget
- Organisation: ventes, distribution
- Etudes de rentabilité
- Planification à longue portée
- Structures financières
- Continuité de la Direction

1224 ouest, rue STE-CATHERINE, Suite 701, Montréal — Tél.: 866-9567

J. LEVASSEUR Inc.

IMMEUBLE

635 est, boul. HENRI-BOURASSA, Montréal Tél.: DU. 1-7788

LAURIN, LAURIN, BEAUDRY INC. DOMINION INSURANCE AGENCIES LIMITED

COURTIERS D'ASSURANCE AGRÉÉS

TOUR DE LA BOURSE PLACE VICTORIA MONTREAL 3 — 861-4761

MAURICE-R. FOREST

COMPTABLE AGRÉÉ

635 est, boul. HENRI-BOURASSA Tél.: 387-5131

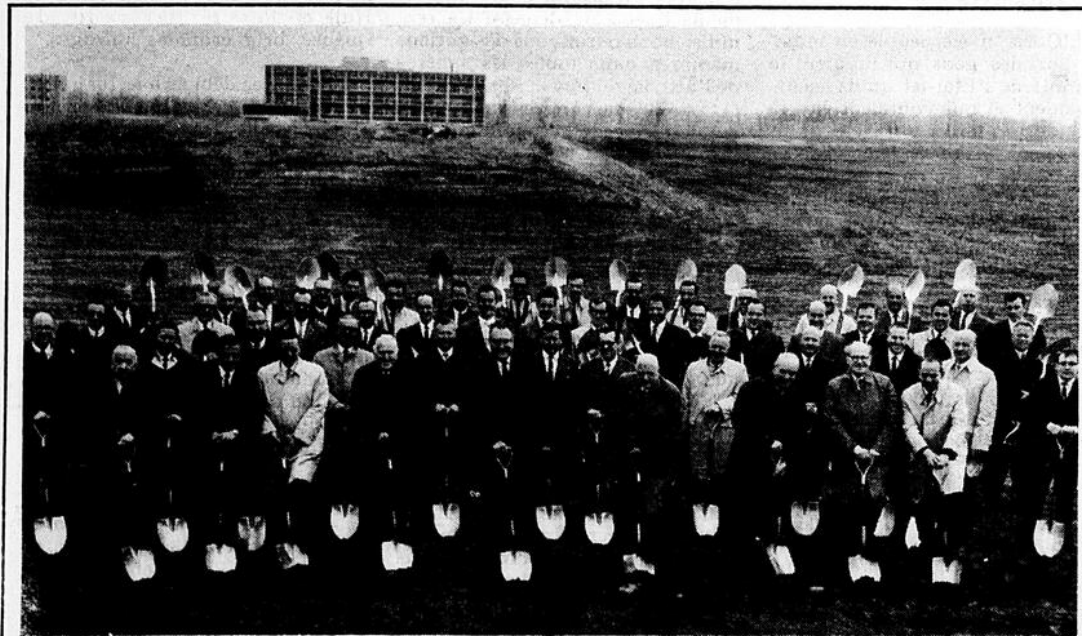
SAMSON, BELAIR, COTE, LACROIX et ASSOCIÉS

E.H. KNIGHT & CO.

Comptables agréés

MONTREAL • QUEBEC • RIMOUSKI

360, rue SAINT-JACQUES, Montréal VI. 2-4691



Voici les 52 employés du personnel-clé de Shop & Save (1957) Ltd. — tous actionnaires de Shop & Save — lors de la cérémonie de la première pelletée de terre pour la construction de leur centre de distribution alimentaire de 235,000 p.c. à Montréal-Nord. Depuis 1955, ce dépôt d'approvisionnement IGA a quintuplé ses ventes et a multiplié 23 fois ses profits.

(réclame)

La vallée du St-Laurent accueille des chercheurs de gaz, de pétrole

La vallée du Saint-Laurent va connaître cet été une intense activité d'exploration du gaz et du pétrole, par diverses entreprises. La proximité d'un immense marché encourage les chercheurs, de même que les découvertes passées dans les basses terres du Saint-Laurent. Elles ne sont pas encore importantes, mais elles pourraient être prometteuses.

Les relevés géologiques ont toujours indiqué des formations favorables à la présence de gaz et de pétrole dans la vallée du Saint-Laurent. Jamais, cependant, une exploration systématique a été entreprise. Pourtant, le vaste marché de l'est du pays est alimenté en huile par le Venezuela et le Moyen-Orient, tandis qu'un pipeline apporte de l'Alberta le gaz naturel.

Par les années passées, la région de Trois-Rivières, Pointe-du-Lac notamment, a connu une certaine activité d'exploration, cette année, ce sont les deux rives du Saint-Laurent qui accueilleront les équipes de foreurs de puits d'huile.

Les relevés sismologiques de Shell Oil of Canada Ltd. se poursuivront entre Montréal et Québec

et dans les Cantons de l'Est. Le permis d'exploration couvre un million d'acres.

Un pipeline

Un pipeline a été construit entre la Pointe-du-Lac et Trois-Rivières. Il transportera dès cet été du gaz naturel de quelques puits de cette localité jusqu'aux établissements d'usagers industriels à Trois-Rivières, à seulement quelques milles à l'est.

L'huile

Les forages antérieurs ont permis de déceler que des traces d'huile dans la vallée du Saint-Laurent, mais, le printemps dernier, Louvicourt Goldfield Corp., à L'Assomption, creusait un puits qui a permis

de recueillir une quantité appréciable d'une huile qui serait de bonne qualité. Il y a également du gaz naturel dans quelques puits qui ont été creusés à L'Assomption, à 20 milles de Montréal. L'attention du public avait été attirée par l'annonce de la production d'un demi-baril d'huile par jour, à L'Assomption. Mais, cette quantité n'était pas suffisante et le puits a été recouvert de ciment dix jours après le début de la production.

Louvicourt entend poursuivre cet été ses travaux d'exploration sur les deux rives du Saint-Laurent. Le forage se rendra jusqu'au niveau de quelque 3,000 pieds. La découverte avait été faite au niveau de 1,300 pieds.

Pour sa part, une société québécoise dont le début des travaux d'exploration remonte à douze ans, Laduboro Oil Ltd., a été fort active dans le forage d'une douzaine de puits à La Pointe-du-Lac. Cette société a fait construire au coût de \$250,000 le pipeline, sur une distance de dix milles, qui relie La Pointe-du-Lac à Trois-Rivières.

M. Henri Dubord, président de Laduboro, s'intéresse depuis 1955 au bassin de gaz et d'huile de la région de Trois-Rivières et en con-

trôle la plupart des travaux d'exploration. Il croit que les réserves de gaz s'établissent à quelque cinq milliards de pieds cubes.

La société Laduboro a foré quelque 75 puits depuis 1958 et poursuit également des travaux sur la rive opposée du fleuve, près de Nicolet.

La papeterie F.F. Soucy Inc. recouvrera sa rentabilité

La compagnie papetière F. F. Soucy Inc. de Rivière-du-Loup a de bonnes chances de recouvrer sa rentabilité et avec une prudente et saine administration elle pourra survivre et même se développer.

Telle est la conclusion principale du rapport présenté le 26 avril aux obligataires de l'entreprise par M. H.-F. Béique, de la Compagnie de Fiducie Prêt et Revenu.

Le rapport mentionne que F. F. Soucy, avec des prix obtenus pour la vente de sa production, réussit maintenant à rencontrer tous ses frais et à gagner une partie importante de la dépréciation. Des améliorations substantielles ont été rapportées à la machinerie, permettant d'améliorer le volume, la continuité et la qualité de la production.

Des capitaux additionnels de \$500,000 à \$750,000 sont requis pour compléter le programme d'améliorations qui permettra de produire un papier qui rivalisera. De plus, quatre hommes-clefs sont nécessaires pour assurer la bonne

marque de l'usine, et les contrats de vente devront être renégociés dès que la qualité du papier aura atteint le standard de l'industrie.

Faisant état de progrès considérables M. Béique a souligné que depuis le premier juillet 1965, un profit net de \$150,000 avant dépréciation a été réalisé; le déficit avant dépréciation de quelque \$80,000 pour les premiers six mois de la même année est donc comblé.

L'année 1964 s'est soldée par une perte nette de \$745,939.12 avant dépréciation et amortissement. Si ces charges avaient été ajoutées, la perte se serait élevée à \$1,175,000.00.

A la fin de son rapport, M. Béique a dit que la compagnie aura des décisions majeures à prendre et a suggéré aux obligataires de désigner un comité pour les représenter auprès du fiduciaire pour que les mesures qui s'imposent pour la bonne marche de l'entreprise puissent être prises rapidement.

Bastos-Canada aura un capital mixte mais totalement français

La Seita ne disposerait pas de la majorité du capital de l'usine française de tabac qui sera implantée à Louiseville.

Cette usine, qui ne pourra probablement pas entrer en production avant 18 mois, aura un capital de \$1,200,000 dont la répartition serait la suivante: Société de financement industrielle, commerciale et agricole, 51 p.c. Seita (Service d'exploitation industrielle des tabacs et allumettes, relevant du ministère français des finances, 33 p.c. Société JOB, 15 p.c.

L'usine portera le nom de Bastos-Canada et bénéficiera, en raison de son établissement à Louiseville, de primes d'équipement substantielles. L'installation va permettre, estime-t-on, d'augmenter les surfaces de culture de certaines variétés

de tabacs bruns dans la région. On ne peut préciser, toutefois, le nombre de nouveaux emplois qui résulteront de cette implantation.

L'usine ne pourra commencer à produire avant 18 mois par suite des exigences techniques, des délais des fournisseurs ainsi que des délais d'approvisionnement dans les qualités de tabac requises.

Les fabrications, ajoute-t-on, seront axées sur de nouveaux produits destinés à offrir aux consommateurs des variétés de goût très étendues.

Les trois sociétés françaises tiennent à remercier le ministère de l'Industrie et du Commerce du Québec, qui les a aidées à réaliser leur projet d'implantation dans la province.

Il y a encore un espoir de règlement à Air-Canada

La grève de 1,500 employés des services de terre d'Air Canada, selon les délais légaux prévus, ne débiterait pas avant le milieu de la semaine, mais l'espoir subsiste qu'un règlement intervienne. Cette grève pourrait coûter au gouvernement fédéral \$1,000,000 par jour. Elle surviendrait à un moment où les services sont surchargés en raison de la grève des marins en Grande-Bretagne. Air Canada a donné l'assurance que les services seront maintenus s'il fallait qu'une grève soit déclenchée.

Les services transatlantiques

d'Air Canada en direction de l'ouest ont accusé une augmentation sensible, attribuable à la grève des marins anglais. Un DC-8 nolisé a transporté de Londres à Montréal des passagers de paquebots immobilisés par la grève. Trois autres nolisements de la même catégorie sont prévus.

Bien que les répercussions soient moindres sur les vols Canada-Royaume-Uni, le trafic-passagers dans cette direction est d'environ 30 p.c. supérieur à celui de la période correspondante de l'année dernière.

Pour aider la Cité des jeunes de Riv.-du-Loup

Les institutions financières sont invitées à souscrire

A une réunion groupant une centaine de personnes de Rivière-du-Loup et d'anciens citoyens de cet endroit mais qui demeurent maintenant à Montréal, le Comité de fondation de la Cité des jeunes de Rivière-du-Loup a été lancé officiellement afin de recueillir des fonds pour cette institution.

Préside par M. Léo Lavoie, gérant-général de la Banque Provinciale, la Fondation se propose de ramasser \$50,000 au cours de la campagne. Fait assez inusité, ce n'est pas le grand public qui sera sollicité mais les institutions financières. Déjà certaines institutions, dont la Banque Provinciale, ont souscrit la somme de \$11,500 et M. Lavoie se dit assuré que l'objectif sera bientôt atteint. Ces fonds sont payables sur une période de cinq ans.

Le projet de la Cité des Jeunes est original d'avant-garde et un bel exemple de coopération. Son rayonnement s'étend à toute la province. Actuellement, la Cité reçoit 2,100 étudiants et en septembre 1967 elle en recevra 4,700, selon l'abbé Ronald Landry, l'âme de cette réussite. Le projet a déjà coûté \$8 millions et lorsqu'il sera complété, il aura nécessité des investissements de l'ordre de \$20 millions. Les gouvernements fédéral et provincial, le conseil municipal de Rivière-du-Loup, la Commission scolaire et différents corps intermédiaires de l'endroit ont collaboré très étroitement pour faire une réussite de ce projet d'envergure.

Outre M. Léo Lavoie, font aussi partie de la nouvelle fondation MM. Maurice D'Amours, de Téléphone Bell, et Samuel Gagné, de la Corporation du Gaz naturel.

La base d'entretien d'Air-Canada reste à Montréal

La Commission fédérale d'enquête, présidée par Me D.A. Thompson de Winnipeg, a approuvé la décision de la société Air Canada de garder sa base d'entretien des avions à Montréal.

On sait que Winnipeg, qui est également le site d'une base d'entretien d'Air Canada, avait demandé énergiquement qu'on transporte chez elle les opérations qui se font actuellement à Montréal.

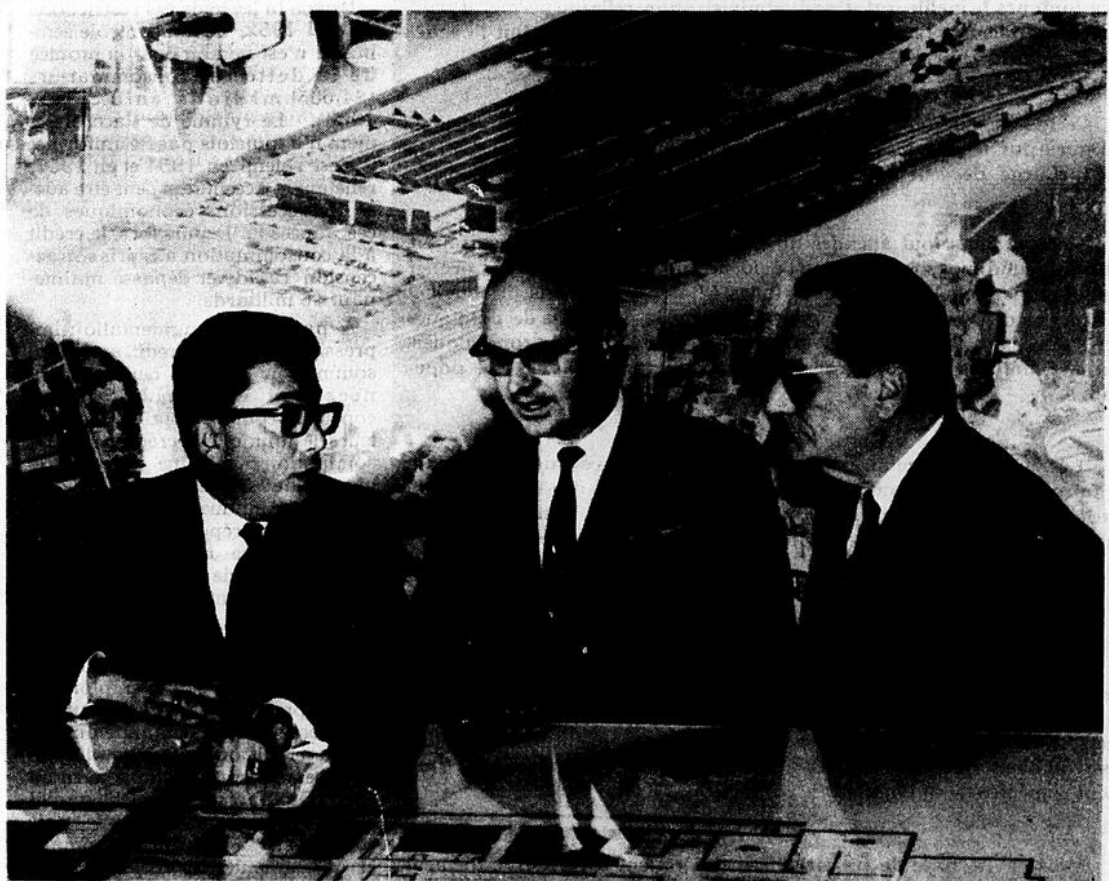
Transparent Paper Products est vendue à une société ontarienne

(F.V.) Transparent Paper Products, une société privée canadienne-française, vient de passer aux mains d'intérêts anglo-canadiens. Le montant de la transaction n'a pas été dévoilé mais on estime dans les milieux financiers que W.R. Grace and Co., de Cookville, a acquis cette firme québécoise au coût d'environ \$2 millions.

Cette société montréalaise se spécialisant dans les produits d'emballage pour les aliments, a été fondée en 1947, procure du travail à 187 employés et occupe une superficie de 90,000 pieds sur Côte-de-Liesse. Selon M. Roger Lachapelle, le pré-

sident le chiffre d'affaires de la compagnie en 1965 a atteint \$4 1/2 millions et sa production s'écoule pour environ 40 p.c. en Ontario et 60 p.c. au Québec.

Toujours selon le président, l'administration a dû se défaire de ses intérêts à cause du manque de fonds qui étaient nécessaires à l'expansion de l'industrie. M. Lachapelle a toutefois précisé que la société demeure entièrement canadienne-française en dépit de la transaction. M. Jean-Claude Hébert est le président du conseil d'administration.



Des personnalités éminentes du monde agricole et alimentaire de France accomplissent un voyage d'études au Québec. Il s'agit d'un groupe d'admirateurs de SOPEXA et de "Foods from France", ainsi qu'une mission composée de conseillers généraux de Vaucluse. Lors de son passage à Montréal, le groupe a visité de nombreuses industries. La photo ci-dessus a été prise chez Steinberg Limitée. On reconnaît, de gauche à droite, M. G. Spitzer, directeur des ventes de Steinberg Limitée, M. Jacques Devinat, conseiller commercial près l'ambassade de France au Canada, et M. Ernest Lemaire-Audoire, président de la Fédération des commerces de gros de France.



LES AFFAIRES

Hebdomadaire d'information financière, industrielle et commerciale.
635 est, boulevard HENRI-BOURASSA, Montréal 12, DU. 1-1888
Bureau à Toronto: 62, rue Richmond ouest, 363-2524

Président: Julien LEVASSEUR; vice-président: Séraphin VACHON; vice-président adjoint: Jacques ROLLAND; secrétaire: Me Philippe FERLAND, c.r.
Directeur général: Séraphin Vachon; Rédacteur en chef: Marc-Henri Côté, Rédacteur financier: Jacques Rolland, économiste, Secrétaire de la rédaction: Félix Vallee, M.A.

Collaborateurs réguliers: François Gauthier, de la faculté de commerce de l'Université Laval, Bernard Bonin de l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales, M. William H. Pugsley, de la faculté de commerce de McGill, J.C. de Brouwer, Michel Vibien, François Martin-Guégan de l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales de Paris, François Zille, correspondant à Milan.

Représentants publicitaires: A Montréal: Claude Coupal; à Toronto: John Sears. Chargé des relations extérieures: Jean Dumoulin.

Directeur du tirage: Georges Larivière.
Responsable de la comptabilité: Mme Pauline Gariépy.

On souscrit pour un an (52 numéros) à raison de \$8.00; trois ans (156 numéros): \$15.00

(Le ministère des postes, à Ottawa, a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de la deuxième classe de la présente publication.)
Typographie: Typofilm Inc. Impression: Delpo Corporation

Les Québécois attendent des structures nouvelles dans le domaine municipal

Au moment de lire ces lignes, les Québécois se seront choisis un gouvernement provincial. "Les Affaires" ne prennent pas parti dans les campagnes politiques et se confinent dans leur rôle d'appréciation des politiques gouvernementales, dans le sens le plus favorable au bien commun et aux progrès de la nation.

Dans cette optique, après avoir assisté à un colloque où il était question de régionalisation des administrations municipales, sans parler des fusions "volontaires" ou d'annexions pures et simples, nous voulons jeter quelque lumière sur un problème des plus épineux.

L'évolution est la marque évidente des modifications de structures qui se manifestent dans des secteurs si nombreux de l'activité économique et sociale de notre province. Elle est entraînée par une législation préparée surtout par des technocrates qui ont donné jusqu'ici l'impression de vouloir aller vite, plutôt que d'établir les fondements de politiques durables qui tiennent compte des facteurs sociaux et humains avant tout autre.

L'administration municipale à l'échelon le plus convenable demeurera toujours la meilleure forme d'administration, celle qui permet d'avantage le maintien de l'harmonie dans une agglomération qui fait l'orgueil de ceux qui l'habitent.

Certes, les pouvoirs de cette administration lui sont directement délégués par la province ou pour mieux dire par un ministère spécialement chargé de cette fonction: le ministère des affaires municipales.

Il ne faut pas tout attendre du gouvernement et de fonctionnaires, si bien intentionnés soient-ils, c'est l'évidence même, mais avant de prôner des solutions pour ainsi dire toutes faites, à l'aide de slogans, il convient d'établir des prémisses qui soient la promesse de politiques bien fondées à la fois sur les besoins sociologiques et économiques, tout en tenant compte des facteurs géographiques, des désirs des populations.

Les efforts tentaculaires ne sont pas toujours les plus souhaitables et faire gros ce n'est pas toujours faire bien. Il y a des limites à l'efficacité d'administration des grandes agglomérations, comme il y a des motifs fort légitimes de regroupement de diverses entités municipales.

Il faut prévoir dès maintenant des organismes de coordination supramunicipaux. Ces organismes dont le besoin a été pressenti il y a déjà longtemps et qui ont connu de timides et généralement malheureux essais, doivent posséder des pouvoirs bien définis et se ménager la collaboration d'administrateurs municipaux. Ces derniers ne sont pas prêts à abdiquer des privilèges qui sont traditionnellement les leurs. Ils souhaitent que l'on tienne compte de leur choix par la volonté librement exprimée de la population.

Mais, à la base de ces structures qui restent à établir solidement, même si le principe en est acquis, réside une législation bien conçue qui pourrait prendre la forme d'une loi générale de l'urbanisme que l'on attend toujours et celle de la mise en place de services qui viendraient appuyer, pour les rendre opérants, les efforts d'administrateurs enthousiastes; ils voudraient donner aux organismes nouveaux une efficacité qu'ils ne pourraient démontrer dans les circonstances actuelles.

Marc-Henri COTE

Le crédit à la consommation et l'inflation

par François GAUTHIER,

professeur auxiliaire à la faculté de commerce de l'Université Laval

L'évolution de l'économie d'après-guerre a été marquée par un fait frappant dont on envisage rarement l'ampleur: le rôle grandissant du crédit à la consommation. La dette accumulée par les Canadiens pour l'acquisition de biens et de services, autres que le logement, qu'ils utilisent ou ont déjà utilisés, est maintenant plus de dix fois plus élevée qu'en 1946.

Le crédit à la consommation, tel qu'on le conçoit généralement, consiste en obligations contractuelles prises par des particuliers pour financer l'achat de biens de consommation, exception faite des maisons, pour des fins personnelles plutôt que commerciales. Comme tel, ce crédit comprend les comptes ouverts dans les magasins, les engagements à payer par versements des biens ou services et les emprunts personnels en espèces non garantis par des actions ou des titres.

Ces trois formes de crédit à la consommation représentaient au Canada, peu avant la seconde guerre mondiale, une dette courante approchant \$400 millions. La mise en vigueur, en 1941, d'un contrôle sur le crédit à la consommation et les restrictions imposées à la production de biens destinés aux civils, en particulier les automobiles et les articles ménagers, réduisirent la dette des consommateurs à environ \$200 millions en 1943. Toutefois, dès 1946, elle dépassait à nouveau les \$400 millions et continuait à monter en flèche jusqu'en 1950 alors qu'elle atteignait \$1,049 millions soit 8.3 p.c. du revenu personnel disponible. Le gouvernement imposa de nouvelles restrictions sur le montant des versements initiaux et les délais de crédit en novembre 1950 et les rendit plus sévères en mars 1951; l'objectif était alors d'entraver une demande excessive suscitée par la guerre de Corée. A la fin de 1951, la dette totale avait légèrement baissé (\$991 millions).

Depuis la levée de ces restrictions en mai 1952, aucun contrôle semblable n'est venu freiner la montée de la dette des consommateurs (\$4,605 millions en décembre 1963). Le rythme de l'accroissement n'a toutefois pas été uniforme; il s'est ralenti en 1954 et en 1957, reflétant et accentuant peut-être aussi les récessions économiques de ces années-là. Depuis lors, le crédit à la consommation a repris son ascension rapide et dépasse maintenant \$6 milliards.

A partir de l'augmentation impressionnante du crédit à la consommation dont les dernières années ont été témoins peut-on conclure, comme certains observateurs le font, que le crédit à la consommation entraîne nécessairement la hausse des prix c'est-à-dire la baisse continue de notre pouvoir d'achat? La réponse à cette question doit être nuancée. En effet, il n'existe pas de lien ou de relation nécessaire entre le crédit et l'inflation.

D'une façon générale, les effets du crédit sur le niveau des prix dépendent du niveau d'emploi des forces productives. Ainsi, tout accroissement de la demande financé par le crédit ou autrement, l'auto-financement, par exemple aura un effet inflationniste si le plein emploi est général dans une économie, mais contribuera à réduire le chômage et à augmenter la production s'il subsiste une marge importante de sous-utilisation de la capacité de production.

En effet, l'inflation et le chômage résultent souvent d'un déséquilibre entre la capacité de production et la demande. Ainsi si la demande globale (des consommateurs, des

entrepreneurs, des gouvernements et des étrangers) est plus grande que l'aptitude de l'économie à produire, on assistera à une hausse anormalement rapide des salaires (à cause du plein emploi de la main-d'oeuvre), des taux d'intérêt (la demande de capitaux excédera alors le volume de l'épargne disponible), des profits, des prix de gros et de détail. Dans cette situation caractérisée par le sur-emploi et l'inflation, toute hausse du crédit pour financer des investissements et surtout des dépenses de consommation tendra à accélérer la dépréciation monétaire. Si au contraire, la demande est plus petite que la capacité de production, une façon de réduire le chômage des hommes et des machines peut consister dans une augmentation de la consommation et des investissements publics et privés grâce à une politique de crédit plus libérale (par exemple, au moyen d'emprunts des gouvernements et des compagnies privées pour financer des investissements nouveaux et emprunts des consommateurs en vue d'accroître la demande dans les industries de biens de consommation).

On peut tirer de cette brève analyse au moins deux observations importantes. En premier lieu, il ressort

que le crédit à la consommation est un instrument que l'Etat peut utiliser pour éviter le sur-emploi (ou l'inflation) en restreignant le crédit quand la capacité de production est pleinement utilisée; pour éviter le chômage quand la demande est insuffisante ou s'accroît trop lentement par rapport à la capacité de production (par exemple, la population active); un relâchement du crédit est alors tout indiqué pour réaliser un taux de croissance économique équilibré, c'est-à-dire compatible avec un niveau d'emploi qui soit socialement acceptable et économiquement désirable, évitant ainsi une perte inutile de production et, à l'opposé, l'inflation.

En second lieu, on ne peut manquer de remarquer que la politique actuelle de crédit à la consommation est d'une certaine façon incompatible avec l'objectif d'une réduction de la dépendance du Canada vis-à-vis des capitaux étrangers. En effet, puisque l'épargne des canadiens peut servir à financer leur consommation et leurs investissements, il semble difficile de concilier la hausse continue du crédit à la consommation avec la recherche d'une réduction rapide de notre dépendance vis-à-vis des capitaux étrangers.

Le ministre du commerce donne l'exemple de la consultation

Les hommes politiques éprouvent le besoin de tâter le pouls de la nation, de se rendre compte des courants d'opinion qui sont à la fois les lignes de force de leur politique et les antennes qui les relient au public. Si tous les hommes publics voient la nécessité de la consultation, il en est malheureusement trop qui ne peuvent s'y résoudre. M. Robert H. Winters, ministre du commerce, n'est pas de ceux-là. Il en a donné la preuve la semaine dernière, en invitant à un colloque à Ottawa une quinzaine des doyens de la presse économique et financière du pays, dont le rédacteur en chef des "Affaires".

Le ministre Winters et le sous-ministre du commerce, M. Warren, ont exposé les principales politiques du ministère en vue d'aborder la discussion fort intéressante qui devait se terminer en fin de soirée. Le ministère du commerce a la redoutable tâche de maintenir et d'amplifier les exportations, afin d'atténuer la crise de déficit de la balance des paiements. Cette tâche s'avère redoutable sous bien des aspects.

De plus, le ministère du commerce est l'un des plus importants du pays avec ceux des finances et de l'industrie. Au cours d'une discussion très franche, l'on n'a pas manqué d'indiquer que la coordination entre les ministères n'est pas toujours à la hauteur de nécessités qui se révèlent impérieuses. De même, il incombe au ministère du commerce, dans l'application des accords du GATT et dans la négociation des accords de la "ronde" Kennedy, à Genève, de faire valoir des points de vue dont les répercussions sur l'économie canadienne peuvent être de longue durée et également fort retentissantes.

M. Winters a voulu connaître de la part de ses interlocuteurs, le sentiment de la nation sur les problèmes qui confrontent l'économie canadienne. On lui a reproché de part et d'autre de ne pas avoir jeté le cri d'alarme assez tôt, quand se sont manifestées de façon non équivoques les pressions inflationnistes.

La riposte à un tel reproche n'est certes pas facile, M. Winters s'en

est plus ou moins bien tiré en citant l'exemple des Etats-Unis qui hésitent encore entre les restrictions fiscales et d'autres mesures dans des circonstances analogues.

Mais, le commerce avec l'étranger demeure la principale préoccupation du ministère du commerce. Le Canada est l'une des grandes nations commerçantes du monde. Il a besoin d'un fort volume d'échanges avec l'étranger pour maintenir à un niveau décent son agriculture et son industrie que l'absence d'un marché intérieur suffisant gêne.

Le maintien de notre standard de vie qui tend à imiter d'aussi près que possible celui des Etats-Unis, exige des rentrées et des sorties de capitaux d'une grande envergure.

Deux facteurs ont contribué à maintenir un équilibre relativement avantageux: les ventes de blé à l'Est de l'Europe et à la Chine et les investissements américains qui, un peu restreints, n'en continuent pas moins de soutenir les développements de l'industrie canadienne.

Il existe, a-t-on fait remarquer, des entraves non-tarifaires au commerce avec l'étranger. Les pays de l'Est de l'Europe, particulièrement, doivent vendre davantage au Canada, si l'on veut que progressent les liens commerciaux avec ces nations qui apprécient ce que nous leur faisons parvenir. Il en est de même aux entraves faites à l'investissement de capitaux de certains pays, au Canada.

Certes, il y a lieu de déplorer ces entraves souvent fort factices; comme certains exemples l'ont établi. M. Winters et ses principaux adjoints ont donné l'assurance de l'intervention des voies diplomatiques dans certains cas particulièrement épineux.

Une proposition en vertu de laquelle le gouvernement fédéral pourrait servir d'intermédiaire entre les offices d'exportation des pays totalitaires et les distributeurs canadiens, a rencontré probablement plus d'opposition que de concours efficace, mais elle ne demeure pas nécessairement exclue.

Marc-Henri COTE

Le marché des métaux influe sur les ventes au Canada

La situation du marché mondial des métaux offre des aspects de plus en plus intrigants qui ne manqueront pas d'influer sur la production et la vente de métaux canadiens. Le cuivre bat la marche par de violentes fluctuations sur les marchés mondiaux, dont celui de Londres est le reflet.

La politique internationale n'est pas absente des mouvements de prix qui se manifestent sur les marchés du cuivre. Ainsi, le différend entre la Zambie et la Rhodésie empêchera la livraison du cuivre de deux importants producteurs de Zambie, par les voies de chemin de fer de la Rhodésie. Le prix du cuivre s'établit à environ 83 cents la livre, en numéraire américain, sur le marché de Londres.

Il va de soi que l'offre et la demande déterminent le niveau des prix du cuivre. Elles vont s'équilibrer éventuellement, mais il faudra, comme on le prévoit, augmenter la production de cuivre du monde libre de 44 p.c. ces prochaines années.

Quant aux autres métaux, il y a peu d'activité du côté du zinc et du plomb. Par contre, le gouvernement américain fait face à un dilemme au sujet du prix de l'argent, dont la demande se fait de plus en plus pressante. Une majoration du prix actuel de \$1.29 l'once serait bientôt annoncée.

Washington cherche à récupérer

autant que possible de dollars d'argent, mais le public répond peu à son appel, toutefois, le gouvernement veut empêcher que les petites pièces d'argent soient fondues pour le métal. Par conséquent, il lui faut maintenir à un niveau assez bas le prix de l'argent, tout en veillant à la rentabilité de la production.

L'aluminium

La production d'aluminium, en Amérique du Nord, passerait à

5,000,000 de tonnes d'ici 1970; elle s'établit à 4,000,000 de tonnes, en ce moment. Pendant le même laps de temps, le reste du monde libre viendrait à en produire 3,500,000 tonnes, au lieu de 2,500,000 tonnes.

Ces prévisions ne tiennent peut-être pas suffisamment compte des usages de plus en plus étendus de l'aluminium en remplacement du cuivre. Il en est de même des matières plastiques qui se substituent au cuivre dans une certaine mesure.

Inuvik sera relié au reste du Canada au mois d'août

Les télécommunications du Canadien National relieront par téléphone, par Télec, et par d'autres services, Inuvik et le reste du Canada, à compter du deux août.

L'inauguration se fera un mois après la date prévue parce qu'un printemps particulièrement doux a transformé en marécages toute la région située à 50 milles au sud d'Inuvik. C'est là que les équipes de construction des TCN étaient arrivées au moment où la température clémente a empêché l'utilisation du matériel lourd.

On a transporté deux pièces de ce matériel plus au nord, dans la

toundra. Les équipes qui construisent la ligne des TCN feront la navette entre les campements au fur et à mesure que les marais s'assècheront. En ce moment, les travaux se poursuivent au sud d'Inuvik où la toundra est praticable.

La ligne doit être terminée vers la fin du mois de juin. Il faudra ensuite installer quatre postes de relais automatiques et de l'équipement connexe entre Fort Good Hope et Inuvik, en juillet. On effectuera alors les essais de réception et de transmission.

En vue de l'inauguration du mois d'août, les TCN construisent une tour de 300 pieds de hauteur à Reindeer, 25 milles au nord d'Inuvik. Cette tour servira à relayer les messages téléphoniques et autres entre Inuvik et Tuktoyaktuk, dans l'Arctique.

Au point de vue planification

Le Québec: cas unique en Amérique

M. Roland Parenteau, économiste, directeur général du Conseil d'orientation économique de la province de Québec, a déclaré, à Roberval, au cours d'une fête en l'honneur du maire de cette ville, M. F.-X. Rouchard, récemment nommé membre du Conseil d'orientation économique par le gouvernement Lesage, que la province de Québec est le seul endroit en Amérique où il se fait de la véritable planification économique.

M. Parenteau a déclaré que le Conseil d'orientation économique présentera au gouvernement, cet été, un rapport visant à stimuler le développement de toutes les régions du Québec. Par ailleurs, M. Parenteau a affirmé que l'organisation municipale québécoise actuelle est désuète et qu'il faudra, dans l'avenir, donner des responsabilités accrues aux administrateurs municipaux. Selon M. Parenteau, il faudra apporter certains changements dans le gouvernement de la province, pour assurer une meilleure coordination.

C'est ainsi que le puissant groupe Noranda s'intéresse désormais à la production de l'aluminium primaire, afin que sa clientèle puisse faire le choix le plus judicieux entre l'aluminium et le cuivre.

Le prix du cuivre au Canada, 46 cents la livre et celui de l'aluminium 26 cents la livre, marquent une telle différence que les manufacturiers de fils électriques, particulièrement pour les usages dans les installations domestiques choisissent davantage l'aluminium.

Autres métaux

Une méthode nouvelle de production du vanadium offre à la raffinerie de Montréal de Canadian Petrofina une excellente occasion de profiter d'un marché très

actif de ce métal, surtout pour renforcer les outils d'acier. Le vanadium est extrait sous forme d'oxyde au cours du procédé de raffinage du pétrole. Cette technique a été développée graduellement depuis deux ans par les laboratoires de cette société, à Montréal. Le prix est d'environ \$1.25 la livre; il était de 70 cents la livre, il y a trois ans. On espère récupérer 330,000 livres d'oxyde de vanadium, d'une valeur de \$500,000, par année. La raffinerie de Montréal traite 1,000,000 de gallons d'huile brute par jour; elle renferme environ 1,200 livres de vanadium. Cette raffinerie traitera dans un avenir rapproché 2,000,000 de gallons par jour. Ce métal est également extrait au cours de la production de l'oxyde d'uranium.

Selon le rapport Szwarc

Le projet d'une usine de pâte mécanique serait rentable

Le projet d'aménagement d'une usine qui servirait à fabriquer de la pâte mécanique et du carton ondulé est définitivement rentable, selon le rapport que vient de faire parvenir au ministère des terres et forêts, M. Alexandre Szwarc qui avait été chargé de faire des recherches sur la rentabilité de ce projet mis de l'avant par l'Union catholique des cultivateurs qui doit en assurer le financement en collaboration avec le gouvernement de la province de Québec.

Selon le rapport, une production de 250 tonnes par jour serait rentable. On prévoit que le coût de fabrication sera de \$49.10 par tonne de pâte mécanique et de \$76.29

la tonne pour le carton ondulé. Il y a une marge de profit intéressante puisque la pâte mécanique se vend actuellement entre \$90 et \$100 la tonne et le carton ondulé \$130 à \$140 la tonne.

Il semble que l'UCC visera plutôt à fabriquer du carton ondulé. Le rapport de M. Szwarc sera présenté officiellement aux autorités provinciales à la fin du mois de juin. L'UCC a chargé la firme d'ingénieurs Monti, Lavoie, Nadon et Associés, de Montréal, d'entreprendre des sondages dans la région de la paroisse du Sacré-Coeur, au lac Saint-Jean. C'est une région "désignée" et de ce fait le gouvernement fédéral aidera au financement du projet.

Le plan directeur du B.A.E.Q. sera soumis aux gouvernements en juin

Le ministre fédéral des forêts, M. Maurice Sauvé, a annoncé à Bic, dans le comté de Rimouski, que le plan directeur du Bureau d'aménagement de l'est du Québec sera présenté au cours du mois de juin aux gouvernements, et le ministre a déclaré que cette présentation attendu avec un intérêt facile à comprendre consistera une date importante dans l'histoire économique de l'est de la province de Québec parce qu'elle ouvre la voie à une étape décisive au cours de laquelle sera mis en jeu non seulement l'avenir du territoire proprement dit,

mais également celui des 325,000 personnes qui l'habitent.

M. Sauvé a annoncé cette nouvelle devant les membres de la Chambre de Commerce du bas du fleuve. Selon le ministre des forêts, il ne s'agit plus de savoir s'il faut planifier mais comment il faut procéder.

Il a rappelé que le gouvernement du Canada est autorisé par une loi à dépenser \$125,000,000 de 1965 à 1970 pour organiser et faire avancer des programmes de développement et de réadaptation au bénéfice des régions rurales y compris les régions-pilote comme celle du Bas St-Laurent. Le Bureau d'aménagement de l'est du Québec, dont le but est de travailler au développement économique de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine a été créé en 1963 et il a abattu depuis une énorme besogne dans le domaine des recherches nécessaires à la mise en oeuvre du programme fédéral-provincial.

M. Sauvé a dit encore qu'il y a deux semaines, le gouvernement d'Ottawa a obtenu du Parlement l'autorisation de dépenser \$50 millions pour des programmes d'ensemble à l'échelle régionale dans tout le pays. Ce programme acquiert une grande importance dans la lutte contre la pauvreté des ruraux.

Procédure civile

Le nouveau Code entrera en vigueur en septembre

Le nouveau code de procédure civile, qui remplacera le code adopté en 1896, entrera en vigueur le 1er septembre. Son but principal est d'accélérer l'administration de la justice en éliminant le formalisme désuet qui étouffe actuellement la procédure judiciaire dans la province de Québec.

Le nouveau code fait disparaître la péremption d'instance par laquelle, souvent, un justiciable était privé de ses droits par simple défaut de procédure. L'obligation de fournir un cautionnement pour porter des causes en appel disparaît également, de même que l'abolition de la pétition de droit. Désormais, le gouvernement pourra être poursuivi comme n'importe quel citoyen.

Pour accélérer l'administration de la justice, les vacances des juges sont raccourcies et on augmente le nombre des magistrats de la Cour provinciale qui remplacera la cour de magistrat, le 1er septembre, avec une juridiction portée de \$200 à \$1,000. De plus, les juges devront rendre jugement dans un délai de six mois, faute de quoi le juge en chef prendra la décision qui s'impose.

Enfin, une cigarette douce et pourtant riche de goût

Adoptez
la Player's
King Size



Pour le "professionnel" et l'homme d'affaires...

Secompte
LE PROFESSIONNEL
DE LA DÉCORATION



Habiller un bureau ou une étude, les décorer leur donner la personnalité qui convient à celui qui en fait le siège de son travail, voilà une profession spécialisée. Draperies, stores, tapis, meubles, recouvrements muraux et autres accessoires font l'objet d'une étude de nos experts qui sur demande, vous rendront visite sans obligation de votre part. Pour tout renseignement, communiquez avec le service de la Décoration d'Intérieur: TEL. 384-3600

Secompte
DRAPERIES-DÉCORATION

L'initiative et la croissance économique se butent aux taxes

Jamais il n'y a eu dans tout le Québec autant de grèves, de confusion et d'inquiétude. Tout ce que le gouvernement pompe de taxes et de cotisations de toutes sortes dans ses coffres toujours vides réduit d'autant l'initiative personnelle et les épargnes qui pourraient être investies dans la croissance économique, a déclaré M. Daniel Johnson chef de l'Union Nationale dans une allocution sur "les finances du Québec".

Le rapport Bélanger signale qu'au Québec, "la proportion des investissements affectés au secteur industriel était beaucoup moindre en 1964 qu'en 1955", a poursuivi M. Johnson.

Pour supporter des charges sociales plus lourdes, nous avons des contribuables à la fois moins nombreux et moins fortunés qu'en Ontario. La taxation elle-même fabrique de nouveaux pauvres en faisant peser sur les faibles revenus un fardeau trop lourd et mal équilibré, selon M. Johnson.

Il a exposé les éléments d'assainissement des finances provinciales.

Nous voulons procéder à un inventaire complet et objectif des finances du Québec. Il faut voir d'abord où nous en sommes.

Avant même de procéder à une plus juste répartition du fardeau fiscal, il faut dégrever les contribuables ruraux et urbains qui n'ont vraiment pas les moyens de payer des taxes. C'est une question de justice sociale et c'est aussi une question d'efficacité administrative.

Ca ne rapporte rien et ça coûte même très cher de taxer ceux qui ont à peine le nécessaire; car en plus d'une armée de fonctionnaires pour percevoir les impôts, il en faut

une autre pour rembourser aux contribuables appauvris, sous diverses formes d'assistance, ce qu'on a arraché à leur minimum vital.

Un ordre de priorité dans les dépenses publiques, de façon à mettre davantage l'accent sur celles qui sont vraiment productives, qui enrichissent le patrimoine de la communauté et favorisent sa croissance économique, doit s'établir.

J'estime qu'il est moins onéreux d'accorder des dégrèvements fiscaux ou d'autres avantages pour favoriser l'implantation de nouvelles entreprises créatrices d'emplois que de supporter le coût du chômage et de la misère.

Le plein exercice des droits fiscaux qui nous appartiennent s'impose.

Un climat de confiance fera de l'entreprise privée et du gouvernement non pas des ennemis, mais de véritables associés.

Un bureau pour aider employeurs et travailleurs à l'Expo

La Commission des accidents de travail et le Service de placement du

Québec ont installé, dans l'immeuble de l'administration de l'Expo 67, sur la jetée McKay, un bureau qui permettra aux employeurs et aux travailleurs d'obtenir rapidement les renseignements et les services dont ils ont besoin.

L'Expo représente un chantier où environ 10,000 travailleurs besognent et où plusieurs centaines d'entrepreneurs et de sous-traitants exécutent des contrats de construction. Le personnel de ce bureau comprendra un enquêteur, un vérificateur et un commis. M. Gaston Cadieux le dirige.

L'Hydro-Québec accorde des contrats pour \$1,600,000

L'Hydro-Québec a accordé 18 contrats totalisant \$1,600,000 dont un million compte pour des transformateurs.

Cinq compagnies se partagent six contrats de transformateurs: le premier, portant sur des transformateurs de distribution pour la région des Laurentides, est séparé comme suit: Les Transformateurs de Québec (\$282,528) et Canadian General Electric (\$225,800). Les deux compagnies précitées partagent \$41,825 et \$29,725 respectivement un second contrat de transformateurs de distribution pour la région Montmorency avec Ferranti-Packard Electric (\$7,854) et la Cie Electrique Pioneer de Québec (\$25,555). Cette dernière s'est vu octroyer un autre contrat de \$131,408 pour la fourniture de matériaux, la fabrication, les essais, l'emballage et la livraison de deux transformateurs de puissance triphasés pour le poste Ste-Odile. Une autre commande de transformateurs aériens monophasés pour la région de la Mauricie a été répartie entre: Les Transformateurs de Québec \$53,083, Canadian General Electric (\$31,320) et Canadian Westinghouse (\$51,208). Pour le poste de Ste-Anne-de-Beaupré, l'Hydro a confié un contrat de transformateurs de puissance à Ferranti-Packard pour \$68,386 et un autre à Canadian General Electric pour des transformateurs de puissance triphasés (\$33,362.90) pour la centrale Chaudière 2. Cette dernière compagnie a obtenu un autre contrat pour le même endroit et qui consiste en un poste préfabriqué au coût de \$32,290.

Trois contrats ont été octroyés pour la centrale de Rapide-des-

Iles. Montel Inc., de Montréal, a reçu le premier pour la fourniture de deux tableaux pour services auxiliaires \$54,640) tandis que les deux autres sont allés à: Gibraltar Terrazzo Tile & Marble de Ville St-Michel (\$36,500) pour du carrelage céramique et à Philibert Bédard de Montréal, pour la toiture membranée et solins (\$24,500).

Pour le complexe Manicouagan-Outardes, United Continental a accepté de fournir des forêts pour le roc au prix de \$29,475, et la Cie Mussens deux compacteurs pneumatiques de 50 tonnes pour \$67,041.

Pour les postes de Ste-Thérèse ouest et Ste-Claire, Cegelec a obtenu un contrat de disjoncteur, à l'huile 138 kV et 34.5 kV (\$129,128); pour le poste terminus de Varennes, Automatic Electronic Systems, livrera un système de télécommande (\$70,050), et pour les régions de la Mauricie et de Montmorency, Canadian Westinghouse fournira des régulateurs de tension pour \$37,840.

Deux contrats ont été octroyés pour le poste Chomedey: le premier pour la fourniture de raccords et supports de barres omnibus est allé à Burndy Ltée (\$24,906.44) et le second pour du câble d'aluminium, a été confié à Northern Electric Co. pour \$38,651.08.

Deux autres contrats de câble également ont été adjugés pour les régions des Laurentides et de la Mauricie. Le premier, pour du câble P.I.L.C., sera rempli par Canada Wire & Cable Ltd (\$30,824.05) et l'autre, pour du câble d'aluminium quadruplex et triplex a été divisé comme suit: Northern Electric Co. (\$34,942.50) et Aluminium Co. of Canada (\$27,510).

L'organisation de ce congrès vous donne des maux de tête?



Le service des congrès du Canadien Pacifique vous libère de tous vos soucis!

Lorsqu'on vous confie l'organisation d'un congrès, d'une présentation aux vendeurs, d'un séminaire ou de toute autre réunion semblable, rappelez-vous que seul le Canadien Pacifique vous offre un aussi vaste choix d'excellents hôtels et centres de villégiature. Tous ces établissements emploient un personnel hautement expérimenté en ce qui a trait aux congrès. Ils comprennent des salons spéciaux pour réunions et dîners ainsi que des salles d'accueil. Ils possèdent tout l'équipement nécessaire à la projection de films et de diapositives. Enfin, ils vous offrent des chambres d'un confort inégalé et une cuisine de premier ordre. Cette année, ne vous faites pas de soucis: adressez-vous plutôt au Bureau des ventes du Canadien Pacifique ou à M. W. A. Gray, Service des congrès et ventes, gare Windsor, Montréal, Qué.



Établissements et personnel à la hauteur de vos besoins.

Ceux qui s'y connaissent préfèrent

LES HÔTELS DU Canadien Pacifique

VICTORIA, LAKE LOUISE, BANFF, CALGARY, EDMONTON, REGINA, TORONTO, MONTRÉAL, SHERBROOKE, QUÉBEC, ST. ANDREWS-BY-THE-SEA

expo67

VISITEZ LE PAVILLON CANADIEN PACIFIQUE - COMICO A MONTRÉAL - DU 28 AVRIL AU 27 OCTOBRE 1967

L'expansion de votre entreprise a-t-elle réduit votre fonds de roulement?

LE SYSTEME DE FINANCEMENT

RoyNat

Ne laissez pas le manque de fonds de roulement ralentir le progrès de votre entreprise! RoyNat offre des prêts de \$25,000 à \$1,000,000 et plus pour renflouer le fonds de roulement, refinancer des dettes, acheter des terrains, des bâtisses, de l'outillage ou pour acquérir une entreprise. Termes flexibles. Pour assistance financière dans tout projet industriel ou commercial, communiquez avec:

RoyNat Ltée HALIFAX, MONTRÉAL, TORONTO, WINNIPEG, REGINA, CALGARY ou VANCOUVER

ou toute succursale de:

LA BANQUE ROYALE DU CANADA BANQUE CANADIENNE NATIONALE
MONTREAL TRUST COMPANY CANADA TRUST
TRUST GÉNÉRAL DU CANADA

Plus de 25 p.c. des dépenses nationales vont aux investissements - M. Sharp

Le Canada a toujours eu grand besoin de capitaux. L'expansion de notre vaste pays ne pouvait être réalisée par une population relativement peu nombreuse qu'au moyen de fortes immobilisations. Au cours de 1966, plus de 25 p.c. de nos dépenses nationales seront consacrées à des investissements. Normalement, les investissements englobent entre un cinquième et un quart de nos déboursés. Peu de pays avec lesquels nous maintenons des relations économiques étroites accusent une proportion aussi élevée, a déclaré M. Mitchell Sharp, ministre des finances, à l'assemblée annuelle de l'Association des compagnies d'assurance-vie du Canada, au Club Seigneurie, à Montebello.

L'étendue même de notre pays occasionne des immobilisations considérables en moyens de transport et autres services connexes. Nos ressources naturelles en forêts et en minéraux ne peuvent elles-mêmes être exploitées qu'au moyen de très lourds investissements et les industries qui dépendent de ces ressources, par exemple celles du bois à pâtes et des fonderies, requièrent aussi beaucoup de capitaux. L'énergie hydro-électrique dont ces industries ont besoin ne peut être développée qu'au moyen d'importantes immobilisations. Notre climat même impose certains besoins de capitaux. A cause des variations saisonnières dans la vie économique, les capitaux requis pour notre production annuelle sont plus élevés que ceux des pays où l'hiver est moins rigoureux. Nos demeures et nos usines doivent être construites solidement et suffisamment chauffées. Nos routes doivent être plus fermes, nos ponts plus résistants et nos terrains d'aviation munis d'un outillage servant à l'enlèvement de la neige. Toute proportion gardée, le Canada a toujours été et continuera à être l'un des plus grands investisseurs de capitaux au monde.

Les sources

En tout et partout, les années à venir nous imposeront des investissements sensiblement plus

considérables que ceux d'aujourd'hui. Où trouverons-nous l'épargne qui servira à financer ces placements? Elle nous viendra des particuliers, des établissements d'affaires qui consacrent une partie de leurs gains à de nouveaux placements, des gouvernements qui ne vouent pas aux besoins courants tout l'argent qu'ils reçoivent, et enfin de l'étranger.

La plus forte partie de nos épargnes a toujours émané de nos propres sources. Nous ne devons pas oublier que l'épargne individuelle au Canada représente une très forte proportion du revenu personnel, selon les normes internationales. L'entreprise commerciale au Canada produit également un fort volume d'épargne. Malgré tout, le financement de nos placements vient en grande partie de l'extérieur. Le montant des placements consentis par l'étranger a varié au cours des années et il est toujours plus élevé lorsque l'activité économique s'intensifie au Canada. Nos importations de capitaux étrangers, en nous permettant d'augmenter nos importations de marchandises lorsque la demande est forte, ont aidé à soulager les pressions des prix et à appuyer les programmes d'investissement essentiels à notre croissance. Sans l'entrée des capitaux d'investissement des années passées, notre croissance économique

eût été plus lente. Il est raisonnable de supposer que le besoin de capitaux étrangers demeurera un aspect important de notre évolution économique. Il ne fait pas doute que le Canada a retiré de grands avantages de cet usage de capitaux étrangers. Leur entrée s'est accompagnée de l'apparition de nouveaux procédés technologiques, de meilleures méthodes d'administration et elle a assuré des marchés à nos produits, sans compter plusieurs autres avantages.

Ces avantages ont toutefois été accompagnés de certains inconvénients. Comme premier désavantage, notons que de très importants secteurs de l'industrie canadienne

sont maintenant contrôlés par des non résidents. C'est à cause de cet état de choses que le ministre du commerce a proposé un code de bonne conduite pour les filiales de sociétés étrangères faisant affaires au Canada. Il est aussi devenu évident, durant les années récentes, qu'il ne faut pas toujours compter sur un marché de capitaux libre où il nous serait loisible de puiser chaque fois que nous le désirons. Dorénavant, nous devons chercher à financer plus de placements en ayant recours à l'épargne domestique et nous devons aussi moins compter sur une entrée nette de capitaux étrangers.

Une telle tâche est à la fois énorme et complexe. Les courants financiers que j'ai décrits font depuis longtemps partie du tableau économique canadien. Nous ne pouvons pas non plus changer la structure de notre commerce avec l'étranger du jour au lendemain; de fait, si

nous tentions de nous priver des avantages d'une spécialisation internationale dans le domaine du commerce, nous nous exposerions à voir notre prospérité s'effacer rapidement et à compromettre nos perspectives de croissance.

J'entrevois une double façon d'aborder le problème. En premier lieu, nous devons réduire notre déficit au compte courant international, diminuant par là notre besoin de capitaux étrangers pour financer ce déficit. Pour réduire notre déficit commercial en biens et services, notre économie devra devenir encore plus efficace et plus concurrentielle, afin que nous puissions compénétrer et agrandir nos marchés, tant au pays qu'à l'étranger. Ceci nous permettra de financer, à même nos propres exportations, une grosse proportion des capitaux et des biens de consommation que nous devons continuer à importer. En second lieu, il nous faut considérer le facteur de nos institutions. Nous devons songer aux moyens à prendre pour augmenter et améliorer notre épargne domestique. Nous devons aussi étudier les moyens de mobiliser et

(Suite à la page 9)

D'après le ministère de l'Industrie et du Commerce

Le secteur de l'habitation tend à se décentraliser

Une étude préparée par le ministère de l'Industrie et du Commerce du Québec démontre que les investissements dans le secteur de la fabrication ont une tendance de plus en plus marquée à la décentralisation.

Le document démontre que les investissements manufacturiers en dehors de Montréal représentant 74.4 p.c. de l'ensemble québécois, en 1966, comparativement à 57 p.c. il y a dix ans, à 45.6 p.c., pendant la récession de 1959 et à 64.3 p.c. en 1961, alors que la reprise s'est définitivement amorcée, sauf pour un très léger fléchissement en 1964.

Alors qu'au Québec nos industries manufacturières se sont surtout orientées vers la production des biens de consommation, la prépondérance est du côté des biens durables en Ontario depuis plusieurs années. La majorité des manufactures ontariennes est assez bien répartie sur une dizaine de pôles de croissance. D'après l'étude, il résulte qu'en période de contraction le taux de croissance est presque identique dans les deux provinces pour les industries de transformation. Mais en période de progrès très rapides, le rythme de croissance est plus vif dans la province voisine.

Ce phénomène, dit le bulletin du ministère de l'Industrie et du Commerce, tient à la différence fondamentale des deux structures industrielles. L'industrie secondaire axée sur les produits non durables dépend étroitement de l'évolution de la population et est beaucoup moins touchée par la récession, puisqu'il faut continuer d'alimenter les besoins vitaux de la société. Par contre, une contraction de l'économie affecte le groupe des biens

durables parce que au moment des biens d'équipement est toujours la première à fléchir au moment d'une compression économique. C'est dans l'industrie des biens durables que la hausse des nouveaux emplois est la plus forte, soit 26,400 emplois comparativement à 24,400



La perfection dans les orgues électroniques

Le plaisir que l'on éprouve à écouter un orgue Electrohome n'a d'égal que l'admiration que suscite l'ébénisterie Deilcraft, d'une qualité vraiment parfaite.



ELECTROHOME

Deilcraft

Votre source de financement la plus sûre lorsque vous achetez ou louez de l'outillage ou de la machinerie.

CONSULTEZ VOTRE FOURNISSEUR OU COMMUNIQUEZ AVEC le gérant de la Division Industrielle du bureau I.A.C. de votre région

INDUSTRIAL ACCEPTANCE CORPORATION LIMITED

Une compagnie canadienne qui procure des services de financement et d'assurance aux Canadiens et aux entreprises canadiennes.



COGNAC COURVOISIER
Le Cognac de Napoléon



Supplément

"L'ÉCONOMIE DU QUÉBEC"

Le Québec réel

- Son territoire — son climat, ses forêts, ses mines, ses cours d'eau, ses rivages;
- Sa population — ses caractères distinctifs, sa répartition territoriale, ses aptitudes, ses tendances, ses revenus, son pouvoir d'achat, ses besoins, ses loisirs, les effets de sa poussée démographique;
- Son organisation politique et sociale — ses cadres administratifs, ses lois, ses institutions sociales, sa régie des rentes, sa voirie;
- Ses régions — leur contexte géo-physique, leur densité de population, leur coefficient d'expansion, leur réservoir de main d'œuvre, leurs pôles de croissance;
- Son industrie d'extraction — mines, forêts, pêcheries, agriculture, forces hydrauliques, etc.;
- Son industrie de transformation et de fabrication — pâtes et papiers, cellulose, minéralogie, métallurgie, chimie, pétrochimie, plastiques, électronique, électro-mécanique, textiles, vêtement, produits alimentaires, ameublement, artisanat, etc.
- Son commerce et ses services — distribution et vente en gros et en détail; construction, transports et communications, professions libérales et métiers spécialisés.
- Son organisation financière — banques commerciales et banques d'épargne, caisses populaires, sociétés de fiducie, sociétés de crédit, bourses de valeurs mobilières, sociétés de courtage, fonds mutuels, sociétés d'assurance, etc.

**PROFITEZ DE CETTE OCCASION UNIQUE POUR FAIRE CONNAÎTRE VOTRE ENTREPRISE
À PLUS DE 35,000 CLIENTS ACTUELS OU ÉVENTUELS**

Voilà quelques-uns des sujets qui seront exposés et traités à fond, avec cartes, diagrammes, schémas et tableaux statistiques à l'appui, dans un numéro spécial qui sera bientôt publié dans "Les Affaires". Aux investisseurs des autres provinces et de l'étranger, il fournira, sous forme attrayante mais surtout pratique et durable, un document de nature à leur faciliter la connaissance

de ce qu'ils peuvent s'attendre à trouver au Québec. Pour nos gens, il constituera l'instrument de vulgarisation dont ils avaient besoin pour savoir enfin pourquoi et comment travailler de concert, pour faire du Québec une province prospère dans un Canada réellement cohérent.

REPRÉSENTANTS PUBLICITAIRES

Montréal: Claude Coupal, B.Sc. comm.,
635 est, Henri-Bourassa, Montréal, P. Qué.
Téléphone: DU-1-1888

Toronto: John Sears,
62 Richmond St. West, Toronto, Ont.
Téléphone: 364-2443

Pour tout renseignement supplémentaire, vous pouvez communiquer avec nos représentants publicitaires qui se feront un plaisir de vous fournir toute la documentation requise.

Date de publication: 25 JUILLET 1966
Date de fermeture pour matériel publicitaire: 30 JUIN 1966
Minimum de pages: 48

Un second supplément sur les régions et les possibilités industrielles qui s'y trouvent sera publié par "Les Affaires", à 32,000 exemplaires en français et à 18,000 en anglais.

TIRAGE

- A) Plus de 18,000 copies distribuées à nos abonnés réguliers.
B) Plus de 16,000 copies seront reliées au début de 1967. Ce document unique sera distribué en Europe, aux Etats-Unis et au Canada par l'entremise des maisons et des bureaux du Québec à l'extérieur de la province.

Contrat publicitaire

Date _____

Les Affaires
635 est, Henri-Bourassa, Montréal, P. Qué.
62 Richmond St., W., Toronto, Ont.

SVP, auriez-vous l'obligeance de réserver _____ lignes agates d'espace pour votre numéro spécial "L'ÉCONOMIE DU QUÉBEC" qui sera publié le 25 juillet 1966. (la date limite pour expédier votre matériel publicitaire est le 30 juin 1966).

Nous acceptons de déboursier la somme de \$ _____ sur réception d'une copie du numéro spécial dans laquelle notre annonce paraîtra.

Entreprise _____

Autorisé par _____

Poste occupé dans l'entremise _____

Adresse _____

TARIFS PUBLICITAIRES

1 page (1,000 lignes agates).....	\$650.00
3/4 page (750 lignes agates).....	487.50
1/2 page (500 lignes agates).....	325.00
1/4 page (250 lignes agates).....	162.50
1/8 page (125 lignes agates).....	81.25
1/16 page (62 1/2 lignes agates).....	40.60
Carte d'affaire (2 col. x 2" haut).....	34.40

DÉTAILS TECHNIQUES

Matière à lire.....	10" x 14 1/4"
Format rogné.....	11 1/2 x 15 1/2
Nombre de colonnes.....	5
Largeur de la colonne.....	1 7/8
Longueur de la colonne.....	14 1/4 (200 lignes)
Superficie totale de la page.....	1000 lignes
Demi-ton.....	100-120
Imprimé par procédé OFFSET.....	

Plus de 25 p.c...

(Suite de la page 7)

d'utiliser le plus efficacement possible notre épargne domestique afin de financer l'expansion du pays.

Un bon traitement

Le Canada est un pays excellent pour le placement des capitaux parce que nous avons, depuis longtemps un bon régime gouvernemental et que nous traitons bien ceux qui investissent chez nous.

Le Canada continuera à croître parce que nous avons un système économique avancé et que les Canadiens sont convaincus que leur pays est appelé à progresser. Tout placement dans l'avenir du Canada est un placement sûr, et c'est aussi un placement qui implique un potentiel de croissance énorme. A mon avis, l'une des premières préoccupations du gouvernement canadien devrait être d'encourager un climat favorable au placement en appuyant et en fortifiant les grands avantages qui nous sont échus en partage.

Vous connaissez probablement les diverses mesures qui ont été présentées afin d'augmenter et d'améliorer nos exportations, d'accroître les aptitudes de notre main-d'œuvre et sa mobilité, de protéger notre situation concurrentielle sur le marché international et d'aider à la spécialisation internationale ainsi qu'au financement du commerce extérieur. Notre politique de collaboration avec l'industrie dans ce domaine sera maintenue et renforcée. Toutefois, comme vous représentez quelques-unes de nos plus importantes institutions financières, vos principaux intérêts reposent avant tout

sur la finance. C'est donc ce côté particulier de notre travail que j'aborde maintenant.

Je compte présenter sous peu au Parlement les révisions décennales de la Loi sur les banques. Celles-ci seront également orientées vers un accroissement de l'efficacité et de l'esprit de concurrence de notre système bancaire, en élargissant son champ d'action au service de la collectivité. A l'instar d'autres établissements, les banques sont appelées à changer avec le temps et il incombe au gouvernement de veiller à ce que ses règlements facilitent et encouragent des changements recommandables.

Tout en se préoccupant de façon générale du perfectionnement des voies officielles par lesquelles le capital trouve son emploi le plus avantageux, le gouvernement doit être également prêt à élargir ces voies au besoin. Nous avons la conviction que les intérêts du Canada seront mieux servis si nous augmentons les moyens dont dispose l'entreprise pour obtenir de sources canadiennes les capitaux engagés. Voilà le but essentiel que se propose d'atteindre la future Société d'expansion du Canada.

Une collaboration

Le gouvernement a également accordé beaucoup d'attention à toute la question des valeurs de placements et leurs marchés. Pour que l'épargne soit acheminée avec de plus en plus de facilité vers le placement, il faudra tôt ou tard scruter de plus près les moyens de placements. Au Canada, la division de nos juridictions en ce qui concerne les sociétés et les valeurs de placement rend essentielle la collaboration entre le gouvernement fédéral et les provinces. Je suis heureux d'annoncer que nous avons accompli de réels progrès en ce sens. Les gouvernements provinciaux se sont entendus entre eux et ont communiqué avec nous à Ottawa afin d'en venir à des lois et des modes d'administration plus uniformes et modernes. Les fonctionnaires engagés dans ce travail se réuniront en juin et j'espère que les ministres se rencontreront

plus tard afin de concerter les efforts de leurs gouvernements dans ce travail important. Les établissements spécialisés en valeurs de placements ont également facilité notre tâche en nous accordant leur appui et leur encouragement. La réorganisation effectuée au sein du gouvernement fédéral confiera, pour la première fois, plusieurs aspects des lois concernant les compagnies à la responsabilité d'un seul ministre. Il en résultera une législation plus moderne et mieux déterminée, en fonction de nos autres mesures et lignes de conduite économiques. Bon nombre de ces modifications permettront aussi au gouvernement fédéral de mieux sauvegarder les intérêts commerciaux au Canada chaque fois que ces intérêts pourront se ressentir de mesures prises par des gouvernements étrangers.

L'assurance-vie

L'industrie de l'assurance-vie est évidemment l'une des principales voies qui permettent à l'épargne autre que celle des sociétés de servir à des fins d'investissement. Cette industrie rend de grands services puisqu'elle représente non seulement un débouché pour l'épargne personnelle mais aussi parce qu'elle assure ce niveau d'obligation périodique indispensables à bien des épargnants qui ne feraient sans cela aucune économie. L'importance que revêt votre industrie aux yeux du particulier est évidente du fait qu'environ un quart de l'économie personnelle s'effectue sous forme d'épargne par assurance-vie. Le flux de l'épargne personnelle vers les compagnies d'assurance se ressent moins de facteurs cycliques que lorsque cette même épargne s'achemine vers n'importe quelle autre institution financière. Ceux qui épargnent de cette façon se ressentent moins des changements dans les taux d'intérêt que ceux qui placent leurs économies d'autre façon. Cet aspect de l'épargne par l'assurance stabilise fortement l'acheminement des fonds et aide à projeter les investissements à venir. Je crois cependant qu'en conséquence vos directeurs de placements portent une

responsabilité plus forte lorsqu'ils guident le flux de l'épargne nationale.

Les hypothèques

L'importance de l'industrie de l'assurance-vie sur le marché hypothécaire ne fait pas de doute évidemment. Les données statistiques nous donnent également une idée de l'importance des hypothèques pour l'industrie de l'assurance et il semble donc qu'emprunteurs et prêteurs retirent des avantages précis dans ce domaine.

Toutefois, malgré le tableau attrayant, nous savons aussi que ce marché connaît des difficultés réelles. La demande de fonds hypothécaires peut changer très rapidement et pas toujours sans heurts; le marché hypothécaire lui-même, bien qu'il réagisse à sa façon devant toutes les pressions existantes, semble contenir plus d'imperfections que les autres marchés.

Le gouvernement, par conséquent, a toujours intérêt à perfectionner les voies par lesquelles les fonds peuvent être transformés en hypothèques. Je suis sûr que l'industrie de l'assurance-vie partage cette préoccupation car tous ceux qui participent au marché des capitaux ont intérêt à ce que les rigidités et les imperfections actuelles soient réduites dans la mesure du possible.

A cet égard, je félicite l'industrie de l'assurance de la façon imaginative dont elle a contribué à améliorer les conditions relatives aux secondes hypothèques. En combinant les fonds et les risques, ce qui est sûrement l'un des rôles fondamentaux de l'assurance, l'industrie peut se féliciter d'avoir contribué en grande partie à la réduction des taux des secondes

hypothèques. Cette amélioration a été l'un des événements les plus sensationnels du marché des capitaux durant la période d'après-guerre. J'espère sincèrement que l'industrie continuera à trouver le moyen de combler les vides et d'éliminer les imperfections dans ce secteur important du marché des capitaux où elle semble avoir un intérêt aussi vif qu'immédiat. Cette façon nouvelle et énergique d'aborder les problèmes contemporains pourra, plus que toute autre, aider à la réalisation de nos objectifs à longue échéance.

Si l'on veut que notre pays croisse et prospère, beaucoup d'entre vous devront remplir divers rôles afin d'augmenter et d'améliorer l'acheminement de l'épargne canadienne vers le marché des capitaux et par l'entremise de ce marché, vers des placements productifs. Nous ne pouvons nous attendre à ce que le financement de l'expansion économique nationale soit toujours simple et facile. Aucune formule simple, aucune suite de mesures ad hoc ne pourra suffire à combler tous nos besoins.

Nos problèmes exigent plutôt un travail patient et valable et nous ne devons jamais perdre de vue les besoins de l'avenir. Chacun de nous a un rôle à jouer, chacun a ses responsabilités. Nous qui faisons partie du gouvernement, nous continuerons à chercher les moyens de faciliter et d'augmenter l'acheminement de l'épargne canadienne vers des placements qui nous rendront maîtres de nos entreprises canadiennes. Mais le gouvernement ne peut à lui seul y réussir. Nous demandons donc votre aide puisque vous représentez des institutions qui peuvent mobiliser et investir les économies de millions de Canadiens, a conclu M. Sharp.

Lachute et Ayersville se fusionnent

La ville de Lachute et la municipalité d'Ayersville qui se sont prévaluées des dispositions de la Loi de la fusion volontaire des municipalités forment officiellement depuis le 30 avril la cité de Lachute, dont la population est de 10,500 âmes. Le maire du conseil provisoire, le Dr. Zoël Saindon a été choisi pour conduire les destinées de la nouvelle cité jusqu'aux élections générales, soit le premier lundi suivant le sixième jour de l'entrée en vigueur des lettres patentes, c'est-à-dire le 4 juillet 1966. Le scrutin aura lieu le dimanche suivant, le 11 juillet. La deuxième élection générale aura lieu le premier dimanche de novembre 1968. Les élections générales subséquentes auront lieu tous les trois ans, le premier dimanche de novembre.

La Place Charest sera aménagée dans la capitale

Le conseil municipal de Québec a donné le feu vert aux promoteurs de Place Charest et les travaux de construction seront lancés bientôt. Le projet, qui coûtera \$1,600,000, comprendra un vaste garage de stationnement pour 650 voitures, et deux salles de cinéma pour 1,900 spectateurs. La structure est conçue de telle façon qu'on pourra y ajouter plus tard un édifice à bureaux. Place Charest est située dans le quadrilatère formé par les rues Sainte-Marguerite, du Pont, de la Chapelle et Fleurie. Le premier étage du parc de stationnement devrait être prêt vers le 1er août. Les deux salles de cinéma ont déjà été louées par la compagnie Odéon.

Les Affaires, lundi 6 juin 1966

sondage de marché

de
montréal

ltée

services

- sondages industriels

- recherche en publicité

- recherche d'opinion

- recherche sur les voyages

2045, rue BISHOP, suite 11

Tél: (514) 845-1115

spécialisation dans les études de

part de marché

intention d'achat

entrevues structurées
entrevues en profondeur
image de société

problèmes du
transport du public

Montréal 25, Qué.

ORGANISEZ VOTRE PROCHAIN CONGRÈS À

L'HOTEL/MOTEL LAURENTIDES
dans la belle ville de Québec



Au cœur de la campagne, sur les bords du fleuve Saint-Laurent, cet endroit n'est séparé de la basse ville que par quelques minutes. On y trouve des installations propres à accommoder des groupes allant de 10 à 650 personnes, réunies pour tenir une assemblée, un congrès ou pour jouir d'un banquet. Les deux cents chambres et suites disposent toutes d'air climatisé.

- Les terrains de stationnement sont immenses
- Le restaurant La Bastogne, d'une renommée internationale
- Le café Laurentides
- Le club Cabana
- Le cocktail Lounge

A l'homme d'affaires occupé qui désire se reposer tout en se prélassant, nous offrons la possibilité de pratiquer les sports suivants:

- Le ski • Le golf • La natation
- La pratique sur les verts

Voici quelque chose hors de l'ordinaire pour votre prochaine assemblée ou votre prochain congrès... un voyage particulier pour groupes de dix à trente personnes à notre club de chasse et pêche très moderne situé dans le nord du Québec, où abondent les truites, les ours et les originaux.

Sans qu'il y ait obligation de votre part, nous nous ferons un plaisir de trouver ce qu'il vous faut pour votre assemblée ou congrès.

La Banque Nationale de Paris: un important développement de la finance internationale

La fusion de la Banque Nationale pour le Commerce et l'Industrie (B.N.C.I.) et du Comptoir National d'Escompte de Paris (C.N.E.P.) qui vient d'être annoncée à Paris, représente un important développement dans le domaine de la finance internationale.

La nouvelle institution portera, à partir du 30 juin 1966, le nom de BANQUE NATIONALE DE PARIS. Elle sera par son importance la première banque en France.

M. Henry Bizot, actuel président du C.N.E.P. a été désigné président du nouvel établissement et M. Pierre-Louis Calvet, présentement sous-gouverneur de la Banque de France, en sera le vice-président. M. Pierre Ledoux, directeur général actuel de la B.N.C.I. assumera la direction générale des deux banques fusionnées.

Avec F. 24,946,000,000 (\$5,480,000,000) de dépôts au 31 décembre 1965, elle occupera la troisième place en Europe après Barclay's Bank et Midland Bank et se classera parmi les dix premières banques mondiales. Le nombre de ses succursales en France sera de 2,011 et, à travers ses agences et filiales à l'étranger, elle

sera représentée sur les cinq continents dans près de cinquante pays.

En dehors de la France, sur le plan international, la nouvelle banque sera présente en Europe, en Angleterre, Allemagne, Suisse, Belgique et Espagne. En Afrique, elle héritera du réseau très étendu de B.N.C.I. En Asie, B.N.C.I., déjà présente en Iran, au Liban, au Vietnam du Sud, au Cambodge et à Hong-Kong trouvera un complément dans les succursales du C.N.E.P. installées aux Indes. La nouvelle banque aura trois bureaux en Australie. En Amérique du Sud et Amérique Centrale; les succursales, banques affiliées et sociétés associées de la nouvelle Banque Nationale de Paris seront présentes en Uruguay, Chili, Argentine, Colombie, Guyane et Antilles françaises, Nassau, Panama. Signalons enfin comme sociétés nord-américaines affiliées à la nouvelle Banque Nationale de Paris, Banco del Atlantico S.A. au Mexique, French American Banking Corporation de New York et Société Financière pour le Commerce et l'Industrie S.F.C.I. Ltée, à Montréal dont le nouveau directeur général de la Banque Nationale de Paris, M. Pierre Ledoux est vice-président.

Bien faire connaître les secteurs d'affaires est une nécessité

La nécessité de faire connaître au public un secteur d'affaires devrait s'imposer d'emblée à l'attention de ses dirigeants. Il nous faut trop souvent constater que des entreprises et des mouvements en grand nombre n'ont pas acquis les notions essentielles de publicité qui permettent de projeter devant le public des impératifs essentiels à leurs progrès. Voici dans ce sens l'avis récemment exprimé au congrès des industriels laitiers de la province de Québec. N.D.L.R.

Sur la place publique

Notre industrie qui représente par ses investissements et la valeur des débouchés qu'elle assure aux cultivateurs, un secteur majeur de l'in-

dustrie laitière du Québec, cherche depuis plusieurs années à assurer sa présence et à justifier son rôle, en face d'un ensemble d'exigences de l'Etat; exigences-problèmes qui ont pour résultats d'imposer une direction rigide à l'administration de nos entreprises; de réduire constamment nos marges d'opération;

Autre installation pétrochimique de Imperial Oil

La construction de la deuxième installation pétrochimique d'Imperial Oil dans les Maritimes doit commencer à l'automne.

La nouvelle fabrique d'heptène, située à la raffinerie de Dartmouth de la compagnie, coûtera \$850,000. La construction en a été confiée à Canadian Badger Co. Limited, de Toronto. Les travaux doivent être terminés pour le premier trimestre de 1967.

La première entreprise pétrochimique d'Imperial Oil dans les Maritimes est une usine d'extraction du soufre. Amorcée en novembre dernier, elle doit être parachevée sous peu.

L'heptène est une matière première dérivée du pétrole brut. Il sert à la production de substances qui améliorent les propriétés physiques et de traitement des plastiques. L'heptène sera vendu à l'étranger, sous contrat.

de contrôler notre industrie sous la menace de la concurrence possible d'organismes à qui l'Etat délègue une partie de ses pouvoirs.

Dans une telle conjoncture, nous croyons que notre industrie — tout comme l'ensemble du monde des affaires — a tout intérêt à plaider sa cause sur la place publique.

Alors que nous déplorons surtout un manque de compréhension de la part des milieux agricoles, des politiciens, du monde ouvrier, des consommateurs en général; alors qu'on regrette les attitudes qui tendent à déprécier "l'intermédiaire" et l'efficacité de l'industrie de la transformation, nous devons avoir le courage de présenter notre côté de la médaille. C'est à ce prix que nous aurons l'attention et le respect des organes d'information de l'opinion publique.

Ainsi, nous ne pouvons laisser à d'autres le soin de renseigner constamment le consommateur; le rôle de lui expliquer les raisons de l'évolution des prix sur le marché du lait frais, compte tenu de l'influence déterminante qu'exercent ces prix sur le niveau de la consommation. En toute logique avec l'attitude prise par notre industrie et les mises en garde qu'elle a faites il y a quelques mois, les industriels laitiers étudieront, au cours du présent congrès, un ensemble de nouvelles pratiques destinées à accroître la rentabilité de la distribution à domicile par nos entreprises. Il est à prévoir que les laiteries offriront ainsi à la ménagère, dans un avenir prochain, des produits alimentaires connexes ou succédanés des produits laitiers, qui viendront compenser les aléas du marché des produits laitiers.

Définitivement, nous passons des paroles aux actes. Le législateur qui montre des velléités à vouloir protéger le consommateur, devra finir par admettre que c'est le même consommateur qui dicte les conditions du marché et que cette loi classique de l'économie entraîne un phénomène cruel qu'on appelle "Se mettre volontairement hors du marché". Notre industrie a décidé de tout mettre en oeuvre pour éviter de se retrouver dans une telle situation.

Un acier propre à Dosco

[CleenSteel* — une innovation]

Les tôles d'acier au carbone de haute qualité, expédiées à plat ou en bobines par Dosco, sont maintenant décapées par abrasion dans la première installation du genre au monde. Le CleenSteel est produit au laminoir de Contrecoeur, près de Montréal, par un procédé de décalaminage automatique unique dans l'industrie de l'acier de première fusion. Le CleenSteel tire ses qualités exceptionnelles du nouveau procédé de grenailage centrifuge avec des abrasifs spéciaux, qui a remplacé la méthode classique de décapage au bain d'acide pour l'élimination des

dépôts de laminage. est réglée avec une précision. Aussi, la surface du produit est rigoureusement uniforme bout à l'autre, d'un bout et d'une bobine à l'autre, pour une propreté impeccable! nous estimons que le CleenSteel pourrait remplacer le produit froid dans beaucoup d'applications. La mise en peinture de Dosco est la simplicité même, raison de la qualité du produit décapé par abrasion qui constitue un support idéal, assure une adhérence durable aux revêtements.

LES ACIÉRIES DOSCO

QUÉBEC • MONTRÉAL • CONTRECOEUR • TORONTO • LONDON • WINDSOR • NOVA SCOTIA

ier e... CO.

novation mondiale]

laminage. Cette opération avec une précision extrême. surface du CleanSteel est reusement uniforme d'un autre, d'un bord à l'autre bobine à l'autre, et d'une impeccable! En fait, mons que le CleanSteel remplacer les laminés à s beaucoup d'applications. en peinture du CleanSteel t la simplicité même. En la qualité de sa surface par abrasion, le CleanSteel un support idéal qui e adhérence parfaite et ux revêtements modernes

à séchage rapide, à base d'époxy et de résines vinyliques ou acryliques. C'est également le fini qui se prête le mieux à la galvanisation. Le CleanSteel Dosco n'est qu'un exemple des nouvelles réalisations du laminoir Dosco de Contrecoeur. Dosco perfectionne sans cesse ses produits et en met au point de nouveaux, d'une qualité et d'une durabilité inégalées.

* Marque de fabrique en instance d'enregistrement



S DOSCO, LIMITÉE

CONTRECOEUR • SYDNEY • HALIFAX • SAINT JOHN
DOSCO • NORTH BAY • WINNIPEG • EDMONTON

La Palestre nationale: les hommes d'affaires à sa rescousse

Le conseil d'administration de la Palestre Nationale, sous la présidence de M. Gérard Blais, C.A., organise une grande campagne de souscription publique, avec un objectif de \$1,000,000, pour le parachèvement du Centre Paul Sauvé.

La Palestre est une société à but non lucratif. Ses revenus lui permettent de boucler son budget, mais lui interdisent toute expansion. Or il s'avère justement que cette expansion est devenue impérative du fait que les sports dans la province de Québec ont suivi la même courbe d'évolution qu'on a notée dans les autres domaines. Les fonds recueillis serviront à la construction d'une piscine aux dimensions olympiques et à la modernisation de l'équipement.

M. Guy Forget, président de Master Refrigeration Supplies Ltd, qui a accepté la présidence de la campagne de souscription, a recruté une imposante équipe d'hommes d'affaires, dont chacun a ensuite formé un comité lui-même attaché à un secteur particulier de l'industrie ou du commerce.

Les principaux patrons d'honneur et organisateurs qui ont accepté spontanément de laisser porter

leur nom ou sacrifier leurs loisirs au service de la Palestre sont M. René Paré, C.R., président de la Société des Artisans; M. J.-René Guimet Ltée; M. J.-Ubaldo Boyer, président de la Banque Provinciale du Canada; le brigadier J.-H. Réal Gagnon, O.B.E., C.D., vice-président de Dominion Bridge Co. Ltd.; M. Morris Steinberg, vice-président de Pinky Stamps Ltd; M. John B. Archer, adjoint au gérant de la Banque Canadienne Impériale de Commerce; M. Louis-R. Desmarais, de la Corporation de Valeurs Trans-Canada; M. Yvon Daigle, C.L.U., assureur-vie agréé; M. Geroges Cousineau, de Pinky Stamps Ltd; Mme Thérèse Durand; M. Marc Bourgie, président de Urgel Bourgie Ltée; Mme Yves Gauthier, notaire; M. Jacques Sarrazin, de Kruger Pulp & Paper Ltd; M. Jean Nadon, de Jean Nadon & Associés; M. Aimé Brissou, c.a., M. Guy Charette, C.A., de Courtois Fredette, Charette & Cie; M. Maurice-L. Dery, vice-président de Laurent Gendron Ltée; M. François Pilon, président du Café St-Jacques et M. Roger Latour, directeur général de la Palestre Nationale.

Le pavillon de Trinidad et Tobago à l'Expo 67

Le pavillon de Trinidad et Tobago à l'Exposition universelle de 1967 a été conçu, selon les propres termes des architectes, "de manière à illustrer l'atmosphère qui se dégage du climat culturel de ce pays moderne."

Le pavillon, auquel sera consacré plus de \$800,000 sera situé sur l'île Notre-Dame, à proximité de la première station de l'Expo-Express.

Les plans du pavillon sont sous la direction de M. Peter Bynoe, architecte en chef du ministère des travaux publics de Trinidad et Tobago, qui travaille en collaboration avec l'architecte canadien F. A. Dawson.

Atmosphère culturelle

Le pavillon n'a pas été conçu uniquement en vue des salles d'exposition et de l'auditorium qu'il contiendra. Il fallait avant tout exprimer de façon esthétique l'atmosphère culturelle de Trinidad et Tobago, où les quatre principaux groupes ethniques, originaires de l'Inde, d'Extrême-Orient, d'Europe

et d'Afrique, vivent en harmonie.

Cette unité formée de quatre parties égales est symboliquement exprimée dans le toit du pavillon, qui a la forme de quatre paraboloïdes égaux, chacun représentant en plan un carré, pour former ensemble un quadrilatère supporté par des colonnes au milieu de chacun des carrés. Les extrémités du quadrilatère sont plus élevées que les points d'appui pour souligner les quatre quadrants.

Situé près d'une lagune, le pavillon offrira aux visiteurs un avant-goût de l'hospitalité des îles avec un bar où on pourra déguster le rhum du pays tout en écoutant les rythmes des célèbres "steel bands".

L'expansion de Crédit M.-G. est freinée

Dans leur 6ième rapport annuel, les administrateurs de Crédit M.-G. font part que les conditions du marché monétaire nuisent sérieusement à l'expansion des affaires de la compagnie: l'approvisionnement en capitaux à long terme est devenu chose difficile et il est à peu près impossible de se financer sur le marché des capitaux à court terme. Pour l'exercice clos le 28 février dernier, l'entreprise a réalisé un profit net de \$132,814 comparativement à \$184,768. Les hypothèques à recevoir s'élèvent à \$11,954,114 contre \$11,362,765 pour l'exercice précédent.

Dépenses des congressistes

L'Association des hôteliers du Québec a publié une étude des dépenses des congressistes. On y relève qu'un homme seul dépense \$31 par jour en moyenne dans des congrès qui durent de trois à quatre jours. Si l'homme est accompagné de son épouse ses dépenses se chiffrent alors à \$50... On rapporte que la ville de Montréal a été l'hôte de 192 congrès représentant 72,000 délégués qui furent hébergés pour un total de 333,500 nuits en 1965.

Carnaval de Québec:

Le public sera consulté

Une consultation populaire, au moyen d'un questionnaire, a été organisée par les dirigeants du carnaval de Québec afin de connaître quelle est la formule qui plait le plus à la population et quelles améliorations on pourrait apporter aux différentes manifestations pour relancer le carnaval vers un renouveau qui semble devenu nécessaire.

La décision de consulter la population a été prise par le nouveau président du carnaval, M. Claude Beaudoin, et 5,000 formules comportant des questions ont été envoyées par la poste, selon le mode habituellement employé pour ces sortes de sondage, afin de connaître l'opinion du public.

Le nouveau bureau de direction du carnaval est composé, outre le président, M. Beaudoin, de MM. Fernand Audet, vice-président, Robert Lachance, secrétaire-trésorier, Victor Germain, Pierre Racine, Michel Rousseau et Paul Savard, comme directeurs.

La mise en marché absorbe de plus en plus les efforts des agents économiques

Le problème n'est plus de produire, mais bien d'écouler les produits; vous ne vous plaignez pas de l'approvisionnement mais plutôt de la vente. Ce phénomène s'est répercuté sur la structure de l'emploi et à partir de 1956 en Amérique du Nord, pour la première fois dans l'histoire du monde, il y a plus de monde occupé dans la vente et le service de biens que dans la production et l'extraction des ressources. Par voie de conséquence, plus de 50 cents du dollar d'achat va à la mise en marché, a mis en lumière M. Paul-A. Fortin, conseiller économique et industriel, au congrès régional de la Chambre de commerce du Lac St-Jean.

La réalité économique de notre région diffère peu du contexte général concernant la consommation. Cependant, du côté production et emploi, le tableau n'est guère reluisant.

Avec 8 p.c. du territoire du Québec, notre région compte 5 p.c. de sa population totale, possède 4 p.c. de la population active et occupe 3 p.c. de la main-d'oeuvre de l'industrie manufacturière de la province.

Dès lors, on peut se demander quel est le rôle de l'homme d'affaires ou de la gestion des entreprises?

L'entrepreneur est l'élément dynamique et vital de toute entreprise. Sans son "leadership" les ressources et ne deviennent jamais production. Dans une économie compétitive comme celle que nous connaissons, la qualité et la performance de l'entrepreneur déterminent le succès d'une entreprise et sa survie.

Celui qui peut faire pousser deux plantes où il en poussait une auparavant contribue à l'humanité autant que le philosophe et le métaphysicien. La gestion c'est l'organe de la société chargée spécifiquement de rendre les ressources productives, en d'autres mots d'organiser le progrès économique qui est l'apanage de la société moderne.

Une entreprise ne peut être terminée ou expliquée en termes de profit uniquement. Le profit n'est pas l'objectif de l'entreprise et de son activité, mais plutôt un facteur limitatif. Le profit n'est pas l'explication, la cause ou la raison d'être des décisions de l'entreprise, mais plutôt un test de leur validité.

L'objectif de l'entreprise doit venir de la société dont elle est un organe, et la seule définition valable du but de l'entreprise "c'est la création d'un client." Car les marchés ne sont pas créés par la nature ou les forces économiques mais bien par les hommes d'affaires. C'est pourquoi si nous de la région, voulons bâtir des entreprises, nous devons apprendre à créer des clients. C'est le client qui détermine ce qu'est une entreprise; c'est lui, et lui seul, qui en consentant de payer pour un bien ou un service, convertit les ressources économiques en richesses, les choses en biens. Ce que l'entreprise croit produire n'est pas de première importance, surtout pour l'avenir de l'entreprise et pour son succès. Ce que le client croit qu'il, achète, ce qu'il considère comme valeur est décisif et détermine ce qu'est l'entreprise, ce qu'elle produit et ce qu'il adviendra d'elle dans l'avenir.

Gérer une entreprise doit être une tâche de création plutôt que d'adaptation. Plus l'entrepreneur crée des conditions économiques plutôt de s'adapter à celles-ci, plus il gère l'entreprise.

Les objectifs

L'entreprise doit être gérée en fixant des objectifs. En d'autres mots, la direction de l'entreprise ne peut dépendre de l'intuition. Dans l'économie industrielle moderne, la direction intuitive est un luxe que peu de compagnies, grandes ou petites, peuvent supporter. Et le profit dans une entreprise bien gérée ce n'est pas quelque chose qui arrive par hasard, mais bien ce que chacun apporte parce qu'il doit l'apporter.

Il n'y a pas un seul objectif à fixer dans l'entreprise moderne qui puisse résoudre tous les problèmes, mais un ensemble d'objectifs dans divers secteurs. Gérer une entreprise, c'est équilibrer une variété de buts et de besoins. Cela demande du jugement, et les objectifs ne sont pas les formules qui vont remplacer ce don qu'est le jugement.

Le personnel de cadre, c'est la ressource la plus rare, la plus dispendieuse et la plus périssable. Le meilleur exemple pour démontrer la nécessité des gérants pour mener une entreprise, est sans contredit l'histoire d'Henry Ford. Vers les années 1925, Ford avait 66 p.c. du marché; en 1939, cette part était tombée à 20 p.c. et la raison: l'entêtement d'Henry Ford de mener son entreprise comme un dictateur. Depuis 1944, avec l'avènement du petit-fils qui décida de gérer par objectifs et de s'entourer

de gérants, l'entreprise Ford a reconquis plus du tiers du marché.

En équipe

L'entreprise doit pouvoir se perpétuer dans le temps. Il n'est pas nécessaire qu'elle devienne plus grosse, mais elle doit constamment devenir meilleure et pour ce faire, elle doit avoir une équipe à l'intérieur et un bureau de direction à la tête pour orienter et évaluer les objectifs et la performance de l'entreprise.

Notre performance

Connaissant quelque peu la réalité économique et le rôle de l'entrepreneur dans la société industrielle, voyons très brièvement notre performance dans le domaine de l'industrie manufacturière.

Si 8.3 p.c. de la population de la région Saguenay Lac St-Jean était occupée dans l'industrie manufacturière comme c'est le cas au Québec, nous aurions alors 21,781 emplois au lieu de 13,900; ces 8,000 emplois absents du secteur manufacturier sont la cause du chômage et de l'inactivité partielle de nos commerces et de services.

L'entrepreneur

Il appartient à l'organe économique de la société, soit l'entrepreneur de créer les activités industrielles nécessaires. Pour ce faire en 1966, il faudra d'abord apprendre à vendre et orienter les entreprises existantes en ce sens. Comme plusieurs de nos unités sont trop petites pour pouvoir s'offrir les services de mise en marché, il faudra ou bien en fusionner plusieurs ou bien fonder une organisation quelconque pour offrir ce service.

Pour pouvoir attirer ces compétences et les utiliser pleinement, le propriétaire unique devra s'adjoindre une équipe interne et possiblement un bureau de direction externe à son entreprise.

Nous sommes à la croisée des chemins, et de l'option que nous choisirons aujourd'hui, dépend pour une bonne part l'avenir de la région, a conclu M. Fortin.

CN améliore sensiblement son service marchandises

Le Canadien National a commandé 492 containers pour son service rail-route. C'est un début de réalisation d'un programme à long terme destiné à améliorer le service marchandises. De hauts fonctionnaires du CN disent que c'est la commande la plus importante du genre qui ait été faite au Canada.

Les containers, fabriqués par Steadman Industries Ltd, en Ontario, ont 20 pieds de long et sont en aluminium. Ils sont faits de manière à être facilement transportés d'un wagon à un camion. Cela simplifie beaucoup la manipulation et accélère le ramassage et la livraison. Les containers, qui ont huit pieds de haut et huit pieds de large, ont une porte de chaque côté et une double porte à l'un des bouts. Ils sont étanches et ils ont un appareil calorifique intérieur.

Ils seront transportés sur des wagons plats spéciaux. Le CN a commandé 200 wagons de ce type dont la livraison commencera en août prochain, en même temps que celle des containers. Les wagons ont 62 pieds de longs et peuvent transporter chacun trois containers. Le CN a aussi commandé 105 camions, nécessaires pour le trans-

ADMINISTRATEUR DE CORPEX



Le président de Corporation d'Expansion Financière, M. Aubert Brillant, est heureux d'annoncer la nomination de Me Gilles Rouleau au poste d'administrateur de la compagnie. Diplômé en droit de l'Université McGill, M. Rouleau est un ancien secrétaire et un ancien président du Jeune Barreau du Canada. Directeur et secrétaire de Cliche et Associés Ltée, M. Rouleau siège également au conseil d'administration de plusieurs autres entreprises.

Le conflit de l'Hydro a coûté environ \$3,500,000

Le conflit entre l'Hydro-Québec et ses employés à Manicouagan et aux Outardes a coûté environ \$3,500,000 en pertes de toutes sortes, selon un rapport préliminaire soumis au ministre des richesses naturelles, M. Gaston Binette, n.p.

Le groupe des grévistes est le plus affecté par la perte de salaire qui s'est échelonnée sur 5, 4 et 3 semaines selon les chantiers. La perte économique de ce côté a été établie à \$1,600,000. La Confédération des syndicats nationaux, pour soutenir ses grévistes, a dû dépenser \$100,000 en allocations syndicales, dons en espèces aux familles, et en administration.

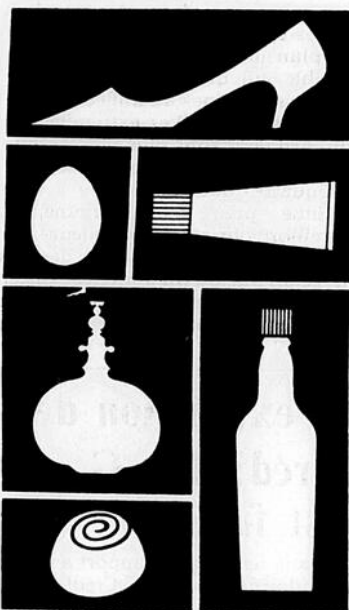
L'Hydro-Québec, pour sa part, a déboursé environ \$1,500,000. Un représentant de la société d'état a déclaré que cet arrêt temporaire des travaux ne retardera pas l'exécution des projets de Manic et Outardes.

Nouveau pont de Québec

Signature d'un contrat pour deux piliers

Le ministre des travaux publics, M. René St-Pierre, et M. J.-R. Rousseau, représentant de la société de constructeurs Janin, qui a présenté la plus basse soumission pour la construction des deux piliers du nouveau pont de Québec, ont signé, à Québec, un contrat en vertu duquel Janin s'engage à construire les deux piliers pour la somme de \$6,717,000. Le ministère des travaux publics va maintenant demander des prix pour l'érection des deux tours d'acier qui supporteront le nouveau pont au moyen des câbles.

LES PRODUITS DE VALEUR MÉRITENT



SP conçoit l'emballage et étudie chaque cas en fonction de ses problèmes spécifiques.

SP dessine l'emballage qui donnera la meilleure image de votre produit.

SP service complet d'emballage de l'idée originale au produit fini. Nous dessinons et fabriquons nous-mêmes chaque type de boîte en carton: ondulé, rigide ou pliant, des caisses de transport aux emballages-cadeaux. Les plus beaux emballages que l'on trouve dans le commerce sont dessinés par

Pourquoi pas le vôtre?

SP

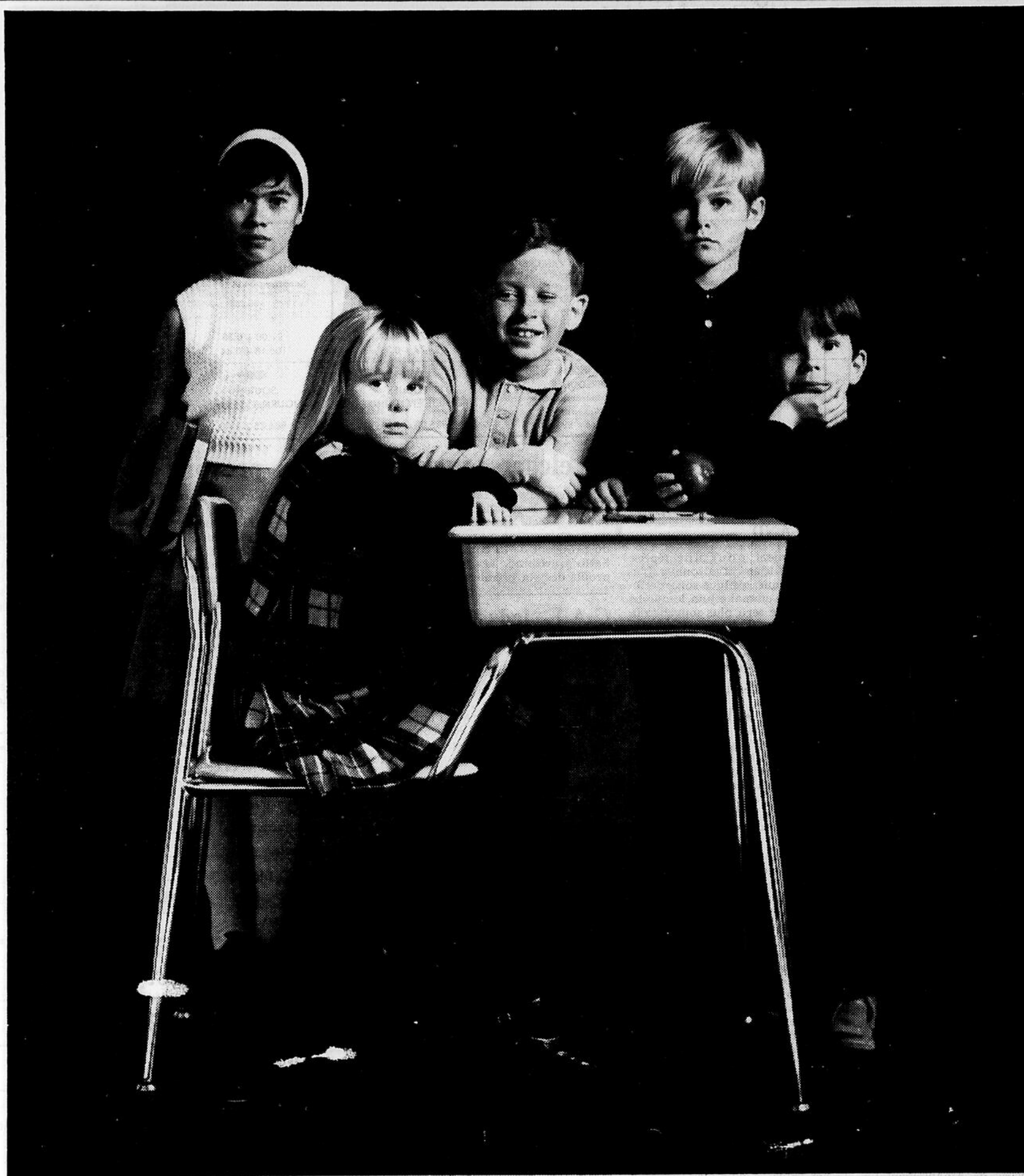
STANDARD PAPER BOX
(1964) LTD.
MONTREAL - TORONTO

BOLTON, TREMBLAY & COMPAGNIE

GÉRANTS ET CONSEILLERS EN PLACEMENTS

1245 ouest, rue Sherbrooke
Montréal 25

2200, rue Yonge
Toronto 12



Mobilier scolaire de Heywood-Wakefield

Le placage au nickel-chrome retourne à l'école!

Les enfants ont l'esprit alerte. Et le reste, donc! Pieds, mains, crayons mettent le mobilier scolaire à rude épreuve. La solution? Le placage au nickel-chrome. Le mobilier scolaire monté sur éléments plaqués au nickel-chrome est à l'épreuve des en-

fants. Le placage au nickel-chrome est extrêmement durable, résiste parfaitement aux égratignures, aux coups, à l'usure et à la corrosion, et garde indéfiniment son éclat et sa beauté. A l'école comme ailleurs, le nickel est synonyme de qualité.

THE INTERNATIONAL NICKEL COMPANY OF CANADA, LIMITED

AD G-6-66BF T-8433 LAF-2-6-66

55, RUE YONGE, TORONTO

COUP D'OEIL À LA BOURSE

	LUNDI 30	MARDI 31	MERCREDI 1	JEUDI 2	VENDREDI 3
MONTREAL	FERME Molson 35.50 + 2.62 Bathurst 24.00 + 1.00	LEGERES PERTES DANS TOUS LES SECTEURS	BAISSE GENERALE B.C. Phone 61.75 - 1.75 Ont. Steel 35.00 - 2.50	MARCHE LENT IRREGULIER	MARCHE IMPRECIS Walker 33.50 + 1.25 CPR 61.00 + 0.75
INDUST	+ 0.86 164.50	- 0.78 161.42	- 0.71 160.71	1.61 + 0.29	161.50 + 0.50
TORONTO	TRES SOUTENU BELL TEL. en demande	BAISSE DES METAUX Aurifères très fermes Dome 50.00 + 2.00	ACTIVITE DES VALEURS SPECULATIVES Cdn Tire 61.00 + 1.87 DuPont 41.00 + 1.25	TRES LENT Computer 15.40 + 2.25 Harding "A" 43.12 + 3.12 Nat. Trust 18.00 + 1.25	ACTIVITE RESTREINTE Seagrams 34.00 + 1.00
METAUX	+ 0.70 90.97	- 0.27 90.69	- 0.48 90.21	90.70 + 0.49	91.08 + 0.38
HUILES	+ 0.77 104.84	- 0.17 104.67	- 0.29 104.38	104.74 + 0.36	105.18 + 0.44
NEW YORK	MARCHE CLOS	NOMBREUSES PERTES Peu de transactions	IRREGULIER Peu de transactions Nervosité	IRREGULIER FERME EN MATINEE	SOUTENU JOURNEE GEMINI
DOW JONES		- 12.97 884.07	- 0.44 883.63	885.02 - 0.90	886.75 + 1.73

Selon Bolton-Tremblay

Possibilité d'une reprise en été

par Jacques ROLLAND

L'été est souvent l'occasion d'une reprise du marché boursier bien que ce dernier fonctionne au ralenti. La dernière livraison du Bank Credit Analyst publié par les conseillers en placements Bolton-Tremblay traite de ce sujet.

La reprise des marchés boursiers, en été, est un facteur généralement saisonnier tout comme la baisse des cours boursiers au mois de mars alors que l'investisseur paie ses impôts. A la suite de la baisse de février, de la reprise avortée par le brusque déclin de mai, il peut paraître illusoire de parler d'une reprise prochaine surtout à un moment où le marché ne semble pas prendre de direction précise et où l'activité est réduite au minimum. Bolton Tremblay résume la situation de cette façon: "Les tendances et les points de résistance prévus ont été pour ainsi dire balayés au cours du mois de mai. Il est donc difficile de voir l'indice des valeurs industrielles essayer de franchir son ancien sommet. Encore faut-il constater que cette attitude pessimiste est surtout due à la chute inattendue des cours en février et à l'avortement subit de la reprise à la mi-avril. Les tendances techniques qui ressortent de la récente performance du marché pointent à une série de baisses et de hausses, les hausses ne prenant jamais le dessus. Peut-être cette vue des choses est-elle trop noire du moins à court terme."

Labrador Finance améliore sa position financière

La société de Financement Labrador a poursuivi une politique prudente d'expansion de ses affaires. Au cours du premier trimestre les effets à recevoir ont enregistré un recul pour passer de \$24,605,042 à la fin de 1965 à \$23,281,925 au 31 mars dernier. Cette réduction des comptes recevables a amélioré la position financière de l'entreprise. L'augmentation du loyer s'est traduit par une légère diminution des bénéfices avant impôts. Pour le premier trimestre, les bénéfices avant impôts se chiffrent à \$119,150 contre \$121,538 pour la même période en 1965.

Par suite d'une hausse importante des taux de l'impôt, les bénéfices nets de l'entreprise accusent un recul et s'établissent à \$59,605 contre \$78,990 en 1965. A la suite de l'émission d'action classe A et B le gain par action a diminué plus que les revenus nets et se chiffre à 15 cents et demi contre 27 cents.

L'argument pour une reprise d'été est strictement saisonnier. L'usage veut que, quelque soit le déclin du marché en mai et juin, le marché durant l'été sera plus souvent à la hausse qu'à la baisse. Ceci s'est avéré particulièrement vrai lorsque la chute des cours au printemps a été prononcée comme en 1962.

Les faits

Quels sont les faits actuels qui puissent justifier à ce moment-ci une reprise? L'argent n'est pas plus rare qu'il l'était. La demande d'argent est certes plus forte mais l'offre est aussi plus considérable qu'elle l'était. Ce qui apparaît comme étant une politique restrictive du crédit ne l'est guère au dire de Bolton-Tremblay.

Les dépôts chez les courtiers sont aussi un indice intéressant. Dans un marché enthousiaste, le spéculateur tend à maintenir un fort crédit à son compte chez le courtier. Ce fait est d'autant plus marqué que le marché est fort et qu'en même temps un certain scepticisme se développe. Cependant, juste à la fin de la progression des cours, le spéculateur, croyant que le marché est entré dans une phase quasi-perpétuelle de croissance, investit brusquement son argent. Un brusque déclin des soldes au crédit chez les courtiers est en général un bon indice de la fin de la hausse du marché. Or, au mois de mai dernier, ces soldes ont commencé à fléchir, signalant par là que le spéculateur revient sur le marché et poussera durant les deux ou trois prochains mois les cours boursiers.

Les ventes à découvert, au mois de mai, ont diminué; cela indique que les investisseurs ont commencé à couvrir leurs ventes à découvert en voyant la possibilité d'une reprise. Toutefois le montant des ventes à découvert est encore anormalement haut, une réduction substantielle de ce montant contribuerait aussi à pousser les cours.

Le volume des transactions est redevenu faible comme c'est généralement le cas des reprises d'été. De plus, le temps est favorable à une reprise temporaire. L'expérience passée démontre bien que la première phase de déclin dans une correction des cours ne dure que de trois à trois mois et demi. Dans cette optique, une reprise en juin est une possibilité.

Le Bank Credit Analyst conclut ainsi: "La reprise d'été devrait être la dernière chance de mettre de l'ordre à sa maison. Il ne reste plus grand temps."

Melchers: bons résultats à prévoir

Les résultats des Distilleries Melchers pour le premier trimestre de l'année fiscale en cours montrent un accroissement marqué, au dire du président de la compagnie, M. Sarto Marchand. Les ventes et les profits des six premiers mois sont

C.A.E. Industries hausse ses profits

C.A.E. Industries anciennement Canadian Aviation Electronics a réalisé un profit de \$1,875,986 ou \$1.12 par action durant l'année terminée au 31 mars 1966 contre \$1,759,593 ou \$1.08 par action en 1965.

Les revenus bruts ont atteint \$46,573,000 au regard de \$39,701,000 en 1965. Cette augmentation est due à la consolidation de compagnies acquises durant le dernier exercice fiscal. La marge de profit avant impôt a fléchi de 8.4 p.c. à 6.7 p.c. Ce fléchissement est dû au coût du développement des simulateurs, à une baisse de profits aux divisions B.C. Airlines et Canadian Bronze Powder.

Les impôts de la compagnie sont moins considérables à cause de l'accroissement des coûts de recherches qui jouissent d'un statut fiscal particulier. Les sommes consacrées à la recherche et au développement des produits ont totalisé \$1,939,000 comparativement à \$1,000,000 pour l'année précédente.

Profit de Standard Radio: \$1,269,367

Les profits nets de Standard Radio, une compagnie du groupe Argus Corporation, ont atteint pour l'année terminée au 31 mars 1966, \$1,269,367 ou \$1.17 par action, au regard de \$1,068,584, ou 99 cents par action, pour l'exercice 1965.

Les ventes de la compagnie ont augmenté et les postes de radio C.F.R.B. à Toronto et C.J.A.D. à Montréal ont accru leurs profits.

Le poste C.F.R.B. a soumis une application pour obtenir le droit d'exploiter un poste de télévision à Toronto. Cette application a été faite dans l'anticipation que le gouvernement permette l'émission de nouveau permis privés et une réaffectation des canaux de télévision dans l'est du Canada et particulièrement dans la région de Toronto.

en hausse par rapport à la même période de 1965. Les administrateurs de la compagnie anticipent que cette tendance se poursuivra durant le reste de l'année et les résultats de l'année en cours devraient être substantiellement meilleurs que ceux de l'an dernier. Pour l'année terminée au 31 août 1965, Melchers a rapporté un bénéfice par action de \$1.42 comparative-ment à \$1.23 l'année précédente.

Au cours des 12 derniers mois, Melchers a doublé la capacité de ses distilleries et a construit un entrepôt de 20,000 barils. La com-

Excellents résultats de Union Gas Co.

Union Gas Company of Canada, un important distributeur de gaz naturel localisé à Chatham Ont. rapporte d'excellents résultats pour l'exercice clos le 31 mars 1966. Les profits se sont accrus de 17 p.c. pour totaliser \$7,665,602 ou \$1.32 par action au regard de \$6,564,928 ou \$1.13 par action en 1965.

Les revenus de la compagnie ont augmenté de 13 p.c. et le nombre de clients de 4 p.c. La compagnie a dépensé une somme de \$18 millions pour compléter un pipeline de 34 pouces de diamètre qui va des réservoirs de Lambton, à Oakville, une distance de 142 milles.

Les prévisions budgétaires prévoient que la compagnie consacrera quelque 15 millions à de nouvelles immobilisations cette année. Comme nous l'avons annoncé précédemment, les actionnaires de la compagnie seront requis d'approuver le 17 juin prochain le fractionnement des actions de la compagnie sur une base de trois nouvelles actions pour chaque action présentement en cours.

La compagnie travaille présentement à augmenter la capacité de ses distilleries d'un autre 30 p.c. et à construire un entrepôt de 40,000 barils. Ce programme d'expansion est considéré comme le strict minimum si Melchers veut être en mesure de faire face à la demande croissante de ses produits sur le marché domestique et international.

L'augmentation des ventes au cours du premier semestre s'est reflétée tant sur le marché domestique qu'international.

Prière d'envoyer ce coupon à: MONTREAL TRUST

777 ouest, boul. Dorchester, Montréal, Qué.

Veillez indiquer ici vos:

NOM

ADRESSE

NUMÉRO DE TÉLÉPHONE

VILLE

Je désire recevoir, GRATIS, votre brochure en français intitulée "SERVICES FIDUCIAIRES pour les particuliers et les compagnies".

Un testament est une chose— un testament efficace en est une autre

Le Montreal Trust, avec votre conseiller juridique—notaire ou avocat—vous aidera à rédiger un testament pleinement efficace.

Compétence immobilière: pour éviter que votre succession ait à vendre vos immeubles, confiez-en la gestion au Montreal Trust, qui les administrera et en versera les revenus à vos héritiers.

Compétence fiscale: les spécialistes du Montreal Trust s'appliqueront à réduire au minimum, dans le cadre de la loi, les droits de succession. Ils vous aideront à rédiger le testament qui servira le mieux vos intérêts.

Compétence économique: les économistes du Montreal Trust veilleront à vos intérêts selon l'évolution de l'économie.

Le Montreal Trust a son siège social à Montréal. Vous avez tout intérêt à lui confier vos problèmes, et à assurer à votre famille la sécurité dont elle aura besoin après votre décès.



Montreal Trust

au Service du Québec depuis 1889

Fonds mutuel Prêt et Revenu

Avec cet article débute une nouvelle série de chroniques analysant les principaux placements faits par les fonds mutuels. Ces renseignements seront publiés au fur et à mesure que les données nous seront fournies. Cette série n'a pas pour but d'indiquer les mérites d'un fonds mutuel en particulier. Nous assumerons simplement que les fonds mutuels ont un personnel compétent et que, par conséquent, il devient intéressant d'analyser leur politique de placement.

Nous nous attacherons cette semaine, au fonds mutuel de la Cor-

poration Prêt et Revenu dont le siège social est à Québec. Au 30 avril dernier, voici les principales valeurs détenues par la Corporation et le pourcentage qu'elles représentaient par rapport à l'ensemble.

1 Alcan Aluminium	4.7%
2 Massey Ferguson	4.0%
3 Canadien Pacifique	3.1%
4 Distillers Seagraves	2.4%
5 Hudson Bay Mining	2.3%
6 Bell Telephone	2.2%
6 B.A. Oil	2.2%
8 Imperial Tobacco	1.8%
9 Algoma Steel	1.7%
9 Banque canadienne Nationale	1.7%
9 International Utilities	1.7%

Au cours du premier trimestre de cette année, on a éliminé du portefeuille plusieurs valeurs américaines et des actions canadiennes dont 20,000 d'Alliance Crédit A, 5,000 Cominco, 7,000 Maritime Telephone et 11,000 Texaco Canada. Parmi les nouvelles valeurs achetées on remarque surtout 11,500 actions privilégiées convertibles de Anglo Canadian Pulp and Paper, 25,000 de Consumers Gas, 10,000 Northern Central Gas et quelques valeurs américaines.

En date du 30 avril, 15.8 p.c. de l'actif du fonds était investi en billets ou obligations à court terme, les actions privilégiées représentaient 6.1 p.c. et les actions ordinaires représentaient respecti-

vement 6.1 p.c. et 76.4 p.c. de l'actif total. L'encaisse ne s'établissait qu'à 1.7 p.c. La réserve de liquidités de 15 p.c. reflète bien une attitude prudente quant à l'évolution du marché boursier. Il est à remarquer cependant que les valeurs qui représentent le plus fort pourcentage de l'actif total ont connu en général une excellente performance malgré les hésitations du marché. C'est particulièrement le cas de Aluminium Alcan et Massey Ferguson.

L'importance donnée à B.A. Oil témoigne bien du renouveau que les analystes financiers manifestent à cette valeur. Le cas d'Imperial Tobacco est encore plus surprenant. Cette valeur fut longtemps considérée comme une valeur à revenu et non pas de croissance.

General Bakeries hausse ses profits

Les profits de General Bakeries pour l'exercice clos le 6 avril 1966 ont atteint \$629,423 ou 84 cents par action contre \$602,040 ou 80 cents par action pour l'exercice précédent. Le rapport annuel de la compagnie souligne qu'il devient de plus en plus difficile de compenser la hausse des frais de la main-d'œuvre par une productivité accrue. Conséquemment, General Bakerie a dû augmenter le prix du pain au mois de février dernier. La substitution des pâtisseries du pain, s'accélère et la compagnie se doit d'investir des sommes considérables pour ajuster son appareil de production à la demande. General Bakeries possède 14 boulangeries qui sont localisées dans huit provinces. Les principaux marchés de la compagnie sont l'Ontario et le Québec.

Traders Finance: chute des profits

Pour le premier trimestre de cette année, Traders Finance rapporte une chute de 32 p.c. de ses profits. Les profits pour les trois mois terminés le 31 mars dernier s'établissent à \$1,148,681 ou 26 cents par action comparativement à \$1,695,619 ou 38 cents par action pour la même période en 1965.

M. Willmott, le président de Traders, a expliqué ces résultats défavorables par la politique d'augmentation des liquidités poursuivies par la compagnie. Traders a maintenant une marge de liquidité de 100 p.c. pour rencontrer ses dettes. On atteint une marge de liquidité de 100 p.c. lorsque l'encaisse, les placements négociables et les lignes de crédit non utilisées sont égales aux dettes à court terme. Pour arriver à atteindre ce degré de liquidité, Traders a dû réduire volontairement son chiffre d'affaires. Selon M. Willmott, il est à prévoir que le haut niveau actuel des taux d'intérêts continuera de nuire à la compagnie.

Traders avait été avec Industrial Acceptance l'une des seules sociétés de financement à rapporter des profits plus considérables en 1965 qu'en 1964.

Profits en baisse chez Cassidy Ltée

Les profits de Cassidy Limitée, un grossiste de vaisselle de Montréal, ont diminué au cours de 1965 à la suite des pertes encourues lors de l'acquisition d'une filiale à Toronto. Pour l'exercice clos le 31 janvier dernier, les profits de Cassidy se chiffrent à \$125,651 ou 39 cents par action comparativement à \$193,503 ou 61 cents par action pour l'exercice précédent. Au dire du président de l'entreprise, M. A.T. Brodeur, la réduction des profits de Cassidy est due à une perte de \$62,809 en courbe par Nerlich and Co, une compagnie de Toronto acquise l'an dernier. Le processus d'intégration des deux compagnies est maintenant terminé et les résultats de Cassidy devraient être meilleurs.

La Compagnie de Téléphone Bell du Canada

AVIS DU 329^e DIVIDENDE

Un dividende trimestriel de soixante-trois cents par action a été déclaré et sera payable le 15^e jour de juillet 1966, aux actionnaires inscrits dans nos livres à la fermeture des bureaux le 15^e jour de juin 1966.

Le secrétaire, S. C. SCADDING

Montréal, le 25 mai 1966

Fluctuations des bourses de Montréal et de Toronto

publiée avec la collaboration du Financial Times COTE À MIDI 3 juin 1966

INDUSTRIELS

Rendement			Pris			1966			RENDEMENT			SEMAINE EN COURS		
%	Bene.	Risk	haut	bas	Titres	Dividendes payes 1965	1966	6 mois ou dernière année	6 mois ou dernières interm.	haut	bas	ferme	variation	en cours
5.0	11.6	13 1/2	11	Abilibi P	.56	.56	Dec .96	Mar3m .22	11 1/4	11	11 1/4	260	260	260
1.8	8.1	6	4.70	Acklands	.10	.10	Nov .68	Feb3m .22	5 1/4	5 1/4	5 1/4	21	21	21
6.3	36.4	25	23 1/2	Admiral	1.50	1.50	Nov 9.25	Feb3m .01	56 1/2	56 1/2	56 1/2	2	2	2
5.0	23	19 1/2	45 1/2	Agnew S	.25	.25	May 2.25	Mar3m .46	14 1/2	14 1/2	15 1/2	71	71	71
3.8	19.2	39 1/2	32	Alia Gas	1.20	1.20	Dec 1.67		34	32	32	25	25	25
5.2	12	12 1/2	31 1/2	Alta N Gas	.475	.475	Dec 22.01		6.25	7.80	7.80	25	25	25
2.6	12.5	19	14 1/4	Alma N Gas	.80	.80	Dec 1.22		16	16	16	16	16	16
5.2	15.0	11 1/4	9 1/4	Algonquin	.25	.25	Dec .65		10 1/4	9 1/4	9 1/4	10	10	10
3.4	11.0	36	28 1/2	Algonquin	1.00	1.00	Dec 2.66		29 1/2	28 1/2	28 1/2	28 1/2	28 1/2	28 1/2
5.0	2.2	1.90	1.05	Algonquin	.15	.15	64Dec .38	Mar3m .77	1.05	1.05	1.05	1.05	1.05	1.05
5.0	1.9	1.7	1.15	Alliance Cr	.60	.60	Aug .91	Nov3m .09	1.60	1.75	1.75	1.75	1.75	1.75
5.0	1.9	1.7	1.15	Alpha	.40	.40	64Dec .38	Nov3m .09	1.60	1.75	1.75	1.75	1.75	1.75
2.3	20.7	47 1/2	33	Alcan Alum	.82 1/2	.90	Dec 1.93	Mar3m .55	41	39 1/2	40 1/2	41	41	41
3.8	48 1/2	40 1/4	47 1/2	Alcan Alum	1.70	1.70	Dec 41.63	Mar3m .11	45 1/4	44 1/4	45	45	45	45
5.0	23	19 1/2	45 1/2	Alcan Alum	1.70	1.70	Dec 41.63	Mar3m .11	45 1/4	44 1/4	45	45	45	45
5.3	7.9	10 1/4	9 1/4	Ang C Pip	.50	.50	Dec 1.21		9 1/4	10	10	10	10	10
5.3	20 1/2	20 1/2	20 1/2	Ang C Pip	1.12 1/2	1.12 1/2	Dec 1.21		20 1/2	21 1/4	21 1/4	21 1/4	21 1/4	21 1/4
6.1	21	21	21	Ang C Pip	1.12 1/2	1.12 1/2	Dec 1.21		20 1/2	21 1/4	21 1/4	21 1/4	21 1/4	21 1/4
5.7	52	47 1/2	47 1/2	Ang C Pip	2.65	2.65	Dec 1.21		47 1/2	47 1/2	47 1/2	47 1/2	47 1/2	47 1/2
5.7	52	47 1/2	47 1/2	Ang C Pip	2.65	2.65	Dec 1.21		47 1/2	47 1/2	47 1/2	47 1/2	47 1/2	47 1/2
3.4	24.0	13 1/2	13 1/2	Ang C Pip	2.65	2.65	Dec 1.21		47 1/2	47 1/2	47 1/2	47 1/2	47 1/2	47 1/2
5.9	24	23 1/2	23 1/2	Ang C Pip	2.65	2.65	Dec 1.21		47 1/2	47 1/2	47 1/2	47 1/2	47 1/2	47 1/2
2.1	15.3	29	23	Anthas A	.50	.50	Dec 1.77		27	26 1/2	27	27	27	27
1.8	15.3	25	24 1/4	Anthas A	.50	.50	Dec 1.77		27	26 1/2	27	27	27	27
5.0	102	99 1/2	99 1/2	Anthas A	5.50	5.50	Dec 51.95		100	100	100	100	100	100
5.5	102	98	98	Anthas A	5.50	5.50	Dec 51.95		100	100	100	100	100	100
2.5	33.8	19 1/2	18 1/4	Argus C	.48	.48	Nov .57		19 1/4	19 1/4	19 1/4	19 1/4	19 1/4	19 1/4
4.2	14 1/2	14 1/2	14 1/2	Argus C	.48	.48	Nov .57		19 1/4	19 1/4	19 1/4	19 1/4	19 1/4	19 1/4
5.4	49 1/4	43 1/4	43 1/4	Argus C	2.50	2.50	Nov 19.25		46	46	46	46	46	46
5.8	51	44 1/2	44 1/2	Argus C	2.50	2.50	Nov 19.25		46	46	46	46	46	46
5.9	50 1/2	44 1/2	44 1/2	Argus C	2.50	2.50	Nov 19.25		46	46	46	46	46	46
4.6	15.4	23 1/4	21	Asbestos	1.00	1.00	Dec 1.41		21 1/2	21 1/2	21 1/2	21 1/2	21 1/2	21 1/2
5.9	7	7 1/4	7 1/4	Asbestos	1.00	1.00	Dec 1.41		21 1/2	21 1/2	21 1/2	21 1/2	21 1/2	21 1/2
5.0	8.4	21	17	Asbestos	1.00	1.00	Dec 1.41		21 1/2	21 1/2	21 1/2	21 1/2	21 1/2	21 1/2
6.2	10 1/2	10 1/2	10 1/2	Asbestos	1.00	1.00	Dec 1.41		21 1/2	21 1/2	21 1/2	21 1/2	21 1/2	21 1/2
4.5	9.6	28 1/2	24 1/4	Ashdown A	.60	.60	Dec 1.41		21 1/2	21 1/2	21 1/2	21 1/2	21 1/2	21 1/2
5.3	101	95	95	Ashdown A	6.00	6.00	Dec 96.32		95	95	95	95	95	95
5.1	12.4	6 1/4	4 1/4	Ashdown A	6.00	6.00	Dec 96.32		95	95	95	95	95	95
5.1	13.4	33 1/2	25 1/4	Ashdown A	6.00	6.00	Dec 96.32		95	95	95	95	95	95
3.8	20.1	44 1/2	35 1/2	Bahama	2.35	2.35	Oct 3.08		1.65	1.55	1.55	1.55	1.55	1.55
3.7	20.4	73 1/4	68	B Montreal	2.35	2.35	Oct 3.08		62	59 1/2	59 1/2	59 1/2	59 1/2	59 1/2
5.3	19.7	72	62 1/4	B Cdn Nat	2.45	2.45	Oct 3.48		71 1/2	70	70	70	70	70
5.2	19.4	72	62 1/4	B Cdn Nat	2.45	2.45	Oct 3.48		71 1/2	70	70	70	70	70
3.9	18.8	52 1/4	43 1/2	Banque	1.70	1.70	Oct 2.45		45	44 1/2	44 1/2	44 1/2	44 1/2	44 1/2
7.8	7.2	44 1/2	43 1/2	Barber	5.50	5.50	Dec 9.73		45	44 1/2	44 1/2	44 1/2	44 1/2	44 1/2
5.0	2.60	47 1/2	35 1/2	Barcelona	.50	.50	Dec 1.41		47 1/2	47 1/2	47 1/2	47 1/2	47 1/2	47 1/2
2.2	27.1	26 1/2	21 1/2	Bathurst	.50	.50	Dec .85	Mar3m .16	24	23 1/2	23 1/2	23 1/2	23 1/2	23 1/2
4.5	57	52 1/2	52 1/2	Bathurst	2.50	2.50	Dec 4.59	Mar3m .03	55	55	55	55	55	55
2.0	16 1/2	16 1/2	16 1/2	Bathurst	1.05	1.05	Dec 7.17		18	17 1/2	17 1/2	17 1/2	17 1/2	17 1/2
6.3	12 1/4	12 1/4	12 1/4	Bathurst	.75	.75	Dec 1.11		11	11	11	11	11	11
2.3	41.1	12	10 1/4	Bay Mills	.15	.15	July .57		4.50	4.00	4.00	4.00	4.00	4.00
4.9	11.9	37	30	Beatty	.10	.10	Dec .28		11	13	13	13	13	13
5.4	11.9	37	30	Beatty	.10	.10	Dec .28		11	13	13	13	13	13
5.4	11.9	37	30	Beatty	.10	.10	Dec .28		11	13	13	13	13	13
5.4	11.9	37	30	Beatty	.10	.10	Dec .28		11	13	13	13	13	13
5.4	11.9	37	30	Beatty	.10	.10	Dec .28		11	13	13	13	13	13
5.4	11.9	37	30	Beatty	.10	.10	Dec .28		11	13	13	13	13	13
5.4	11.9	37	30	Beatty	.10	.10	Dec .28		11	13	13	13	13	13
5.4	11.9	37	30	Beatty	.10	.10	Dec .28		11	13	13	13	13	13
5.4	11.9	37	30	Beatty	.10	.10	Dec .28		11	13	13	13	13	13
5.4	11.9	37	30	Beatty	.10	.10	Dec .28		11	13	13	13	13	13
5.4	11.9	37	30	Beatty	.10	.10	Dec .28		11	13	13	13	13	13
5.4	11.9	37	30	Beatty	.10	.10	Dec .28		11	13	13	13	13	13
5.4	11.9	37	30	Beatty	.10	.10	Dec .28		11	13	13	13	13	13
5.4	11.9	37	30	Beatty	.10	.10	Dec .28		11	13	13	13	13	13
5.4	11.9	37	30	Beatty	.10	.10	Dec .28		11	13	13	13	13	13
5.4	11.9	37	30	Beatty	.10	.10	Dec .28		11	13	13	13	13	13
5.4	11.9	37	30	Beatty	.10	.10	Dec .28		11	13	13	13	13	13
5.4	11.9	37	30	Beatty	.10	.10	Dec .28		11	13	13	13	13	13
5.4	11.9	37	30	Beatty	.10	.10	Dec .28		11	13	13	13	13	13
5.4	11.9	37	30	Beatty	.10	.10	Dec .28		11	13	13	13	13	13
5.4	11.9	37	30	Beatty	.10	.10	Dec .28		11	13	13	13	13	13
5.4	11.9	37	30	Beatty	.10	.10	Dec .28		11	13	13	13	13	13
5.4	11.9	37	30	Beatty	.10	.10	Dec .28		11	13	13	13	13	13
5.4	11.9	37	30	Beatty	.10	.10	Dec .28		11	13	13	13	13	13
5.4	11.9	37	30	Beatty	.10	.10	Dec .28		11	13	13	13	13	13
5.4	11.9	37	30	Beatty	.10	.10	Dec .28		11	13	13	13	13	13
5.4	11.9	37	30	Beatty	.10	.10	Dec .28		11	13	13	13	13	13
5.4	11.9	37	30	Beatty	.10	.10	Dec .28		11	13	13	13	13	13
5.4	11.9	37	30	Beatty	.10	.10	Dec .28		11	13	13	13	13	13
5.4	11.9	37	30	Beatty	.10	.10	Dec .28		11	13	13	13	13	13
5.4	11.9	37	30	Beatty	.10	.10	Dec .28		11	13	13	13	13	13
5.4	11.9	37	30	Beatty	.10	.10	Dec .28		11	13	13	13	13	13
5.4	11.9	37	30	Beatty	.10	.10	Dec .28		11	13	13	13	13	13
5.4	11.9	37	30	Beatty	.10	.10	Dec .28		11	13	13	13	13	13
5.4	11.9	37	30	Beatty	.10	.10	Dec .28		11	13	13	13	13	13
5.4	11.9	37	30	Beatty	.10	.10	Dec .28		11	13	13	13	13	13
5.4	11.9	37	30	Beatty	.10	.10	Dec .28		11	13	13	13	13	13
5.4	11.9	37	30	Beatty	.10	.10	Dec .28		11	13	13	13	13	13
5.4	11.9	37	30	Beatty	.10	.10	Dec .28		11	13	13	13	13	13
5.4	11.9	37	30</											

Moyennes de la semaine

MONTREAL											TORONTO										
Indus.	Utilis.	Banks	Paper	Comp.	Volume	Indus.	Utilis.	Banks	Paper	Comp.	Volume	Indus.	Utilis.	Banks	Paper	Comp.	Volume				
Lundi	162.20	143.13	124.25	115.15	155.05	1,195,000	164.50	171.77	90.94	104.84	155.91	4,004,000	162.20	143.13	124.25	115.15	155.05	1,195,000			
Mardi	161.42	142.71	123.60	114.90	154.33	1,419,000	163.37	178.84	90.69	104.67	154.99	3,990,000	161.42	142.71	123.60	114.90	154.33	1,419,000			
Mercredi	160.71	142.12	122.80	114.42	153.65	1,688,000	162.66	181.26	90.21	104.38	154.36	3,016,000	160.71	142.12	122.80	114.42	153.65	1,688,000			
Jeudi	161.09	142.20	122.07	114.84	153.90	1,557,000	163.08	182.08	90.70	104.74	154.78	2,727,000	161.09	142.20	122.07	114.84	153.90	1,557,000			
Vendredi	161.71	142.58	122.02	114.27	154.37	1,596,000	163.40	182.11	91.08	104.49	155.08	2,500,000	161.71	142.58	122.02	114.27	154.37	1,596,000			
Samedi	+0.37	+0.17	-2.07	-0.18	+0.29		-0.05	+9.72	+0.82	+0.42	+0.16		+0.37	+0.17	-2.07	-0.18	+0.29				
1966 Hout	161.39	142.00	122.01	114.44	154.01		175.60	182.26	96.23	117.24	165.81		161.39	142.00	122.01	114.44	154.01				
1966 Bos	156.55	137.19	118.86	114.36	150.81		159.49	158.58	84.15	100.49	150.94		156.55	137.19	118.86	114.36	150.81				

DOW JONES											S&P 500											FINDS KAFFIR										
Indus.	Utilis.	Banks	Paper	Comp.	Volume	Indus.	Utilis.	Banks	Paper	Comp.	Volume	Indus.	Utilis.	Banks	Paper	Comp.	Volume															
Lundi	884.07	227.28	135.60	309.85	92.15	46.24	67.95	86.13	5,770,000	372.2	64.9	884.07	227.28	135.60	309.85	92.15	46.24	67.95	86.13	5,770,000	372.2	64.9										
Mardi	887.73	227.15	135.51	309.98	91.99	46.14	67.83	85.96	5,080,000	364.4	65.4	887.73	227.15	135.51	309.98	91.99	46.14	67.83	85.96	5,080,000	364.4	65.4										
Mercredi	882.76	228.00	135.00	311.66	92.09	46.33	67.89	86.06	4,430,000	362.6	65.2	882.76	228.00	135.00	311.66	92.09	46.33	67.89	86.06	4,430,000	362.6	65.2										
Jeudi	887.73	227.15	135.51	309.98	91.99	46.14	67.83	85.96	5,080,000	364.4	65.4	887.73	227.15	135.51	309.98	91.99	46.14	67.83	85.96	5,080,000	364.4	65.4										
Vendredi	882.76	228.00	135.00	311.66	92.09	46.33	67.89	86.06	4,430,000	362.6	65.2	882.76	228.00	135.00	311.66	92.09	46.33	67.89	86.06	4,430,000	362.6	65.2										
Samedi	+0.18	-2.81	-0.34	+0.24	-1.1	-0.23	-4.75	-1.27				+0.18	-2.81	-0.34	+0.24	-1.1	-0.23	-4.75	-1.27													
1966 Hout	884.16	227.28	135.60	309.85	92.15	46.24	67.95	86.13	5,770,000	372.2	64.9	884.16	227.28	135.60	309.85	92.15	46.24	67.95	86.13	5,770,000	372.2	64.9										
1966 Bos	864.16	227.28	135.24	303.76	90.35	44.76	67.37	83.63				864.16	227.28	135.24	303.76	90.35	44.76	67.37	83.63													

RENDEMENT											SEMAINE EN COURS											
Indus.	Utilis.	Banks	Paper	Comp.	Volume	Indus.	Utilis.	Banks	Paper	Comp.	Volume	Indus.	Utilis.	Banks	Paper	Comp.	Volume					
Lundi	884.07	227.28	135.60	309.85	92.15	46.24	67.95	86.13	5,770,000	372.2	64.9	884.07	227.28	135.60	309.85	92.15	46.24	67.95	86.13	5,770,000	372.2	64.9
Mardi	887.73	227.15	135.51	309.98	91.99	46.14	67.83	85.96	5,080,000	364.4	65.4	887.73	227.15	135.51	309.98	91.99	46.14	67.83	85.96	5,080,000	364.4	65.4
Mercredi	882.76	228.00	135.00	311.66	92.09	46.33	67.89	86.06	4,430,000	362.6	65.2	882.76	228.00	135.00	311.66	92.09	46.33	67.89	86.06	4,430,000	362.6	65.2
Jeudi	887.73	227.15	135.51	309.98	91.99	46.14	67.83	85.96	5,080,000	364.4	65.4	887.73	227.15	135.51	309.98	91.99	46.14	67.83	85.96	5,080,000	364.4	65.4
Vendredi	882.76	228.00	135.00	311.66	92.09	46.33	67.89	86.06	4,430,000	362.6	65.2	882.76	228.00	135.00	311.66	92.09	46.33	67.89	86.06	4,430,000	362.6	65.2
Samedi	+0.18	-2.81	-0.34	+0.24	-1.1	-0.23	-4.75	-1.27				+0.18	-2.81	-0.34	+0.24	-1.1	-0.23	-4.75	-1.27			
1966 Hout	884.16	227.28	135.60	309.85	92.15	46.24	67.95	86.13	5,770,000	372.2	64.9	884.16	227.28	135.60	309.85	92.15	46.24	67.95	86.13	5,770,000	372.2	64.9
1966 Bos	864.16	227.28	135.24	303.76	90.35	44.76	67.37	83.63				864.16	227.28	135.24	303.76	90.35	44.76	67.37	83.63			

RENDEMENT											SEMAINE EN COURS											
Indus.	Utilis.	Banks	Paper	Comp.	Volume	Indus.	Utilis.	Banks	Paper	Comp.	Volume	Indus.	Utilis.	Banks	Paper	Comp.	Volume					
Lundi	884.07	227.28	135.60	309.85	92.15	46.24	67.95	86.13	5,770,000	372.2	64.9	884.07	227.28	135.60	309.85	92.15	46.24	67.95	86.13	5,770,000	372.2	64.9
Mardi	887.73	227.15	135.51	309.98	91.99	46.14	67.83	85.96	5,080,000	364.4	65.4	887.73	227.15	135.51	309.98	91.99	46.14	67.83	85.96	5,080,000	364.4	65.4
Mercredi	882.76	228.00	135.00	311.66	92.09	46.33	67.89	86.06	4,430,000	362.6	65.2	882.76	228.00	135.00	311.66	92.09	46.33	67.89	86.06	4,430,000	362.6	65.2
Jeudi	887.73	227.15	135.51	309.98	91.99	46.14	67.83	85.96	5,080,000	364.4	65.4	887.73	227.15	135.51	309.98	91.99	46.14	67.83	85.96	5,080,000	364.4	65.4
Vendredi	882.76	228.00	135.00	311.66	92.09	46.33	67.89	86.06	4,430,000	362.6	65.2	882.76	228.00	135.00	311.66	92.09	46.33	67.89	86.06	4,430,000	362.6	65.2
Samedi	+0.18	-2.81	-0.34	+0.24	-1.1	-0.23	-4.75	-1.27				+0.18	-2.81	-0.34	+0.24	-1.1	-0.23	-4.75	-1.27			
1966 Hout	884.16	227.28	135.60	309.85	92.15	46.24	67.95	86.13	5,770,000	372.2	64.9	884.16	227.28	135.60	309.85	92.15	46.24	67.95	86.13	5,770,000	372.2	64.9
1966 Bos	864.16	227.28	135.24	303.76	90.35	44.76	67.37	83.63				864.16	227.28	135.24	303.76	90.35	44.76	67.37	83.63			

RENDEMENT											SEMAINE EN COURS											
Indus.	Utilis.	Banks	Paper	Comp.	Volume	Indus.	Utilis.	Banks	Paper	Comp.	Volume	Indus.	Utilis.	Banks	Paper	Comp.	Volume					
Lundi	884.07	227.28	135.60	309.85	92.15	46.24	67.95	86.13	5,770,000	372.2	64.9	884.07	227.28	135.60	309.85	92.15	46.24	67.95	86.13	5,770,000	372.2	64.9
Mardi	887.73	227.15	135.51	309.98	91.99	46.14	67.83	85.96	5,080,000	364.4	65.4	887.73	227.15	135.51	309.98	91.99	46.14	67.83	85.96	5,080,000	364.4	65.4
Mercredi	882.76	228.00	135.00	311.66	92.09	46.33	67.89	86.06	4,430,000	362.6	65.2	882.76	228.00	135.00	311.66	92.09	46.33	67.89	86.06	4,430,000	362.6	65.2
Jeudi	887.73	227.15	135.51	309.98	91.99	46.14	67.83	85.96	5,080,000	364.4	65.4	887.73	227.15	135.51	309.98	91.99	46.14	67.83	85.96	5,080,000	364.4	65.4
Vendredi	882.76	228.00	135.00	311.66	92.09	46.33	67.89	86.06	4,430,000	362.6	65.2	882.76	228.00	135.00	311.66	92.09	46.33	67.89	86.06	4,430,000	362.6	65.2
Samedi	+0.18	-2.81	-0.34	+0.24	-1.1	-0.23	-4.75	-1.27				+0.18	-2.81	-0.34	+0.24	-1.1	-0.23	-4.75	-1.27			
1966 Hout	884.16	227.28	135.60	309.85	92.15	46.24	67.95	86.13	5,770,000	372.2	64.9	884.16	227.28	135.60	309.85	92.15	46.24	67.95	86.13	5,770,000	372.2	64.9
1966 Bos	864.16	227.28	135.24	303.76	90.35	44.76	67.37	83.63				864.16	227.28	135.24	303.76	90.35	44.76	67.37	83.63			

RENDEMENT											SEMAINE EN COURS											
Indus.	Utilis.	Banks	Paper	Comp.	Volume	Indus.	Utilis.	Banks	Paper	Comp.	Volume	Indus.	Utilis.	Banks	Paper	Comp.	Volume					
Lundi	884.07	227.28	135.60	309.85	92.15	46.24	67.95	86.13	5,770,000	372.2	64.9	884.07	227.28	135.60	309.85	92.15	46.24	67.95	86.13	5,770,000	372.2	64.9
Mardi	887.73	227.15	135.51	309.98	91.99	46.14	67.83	85.96	5,080,000	364.4	65.4	887.73	227.15	135.51	309.98	91.99	46.14	67.83	85.96	5,080,000	364.4	65.4
Mercredi	882.76	228.00	135.00	311.66	92.09	46.33	67.89	86.06	4,430,000	362.6	65.2	882.76	228.00	135.00	311.66	92.09	46.33	67.89	86.06	4,430,000	362.6	65.2
Jeudi	887.73	227.15	135.51	309.98	91.99	46.14	67.83	85.96	5,080,000	364.4	65.4	887.73	227.15	135.51	309.98	91.99	46.14	67.83	85.96	5,080,000	364.4	65.4
Vendredi	882.76	228.00	135.00	311.66	92.09	46.33	67.89	86.06	4,430,000	362.6	65.2	882.76	228.00	135.00	311.66	92.09	46.33	67.89	86.06	4,430,000	362.6	65.2
Samedi	+0.18	-2.81	-0.34	+0.24	-1.1	-0.23	-4.75	-1.27				+0.18	-2.81	-0.34	+0.24	-1.1	-0.23	-4.75	-1.27			
1966 Hout	884.16	227.28	135.60	309.85	92.15	46.24	67.95	86.13	5,770,000	372.2	64.9	884.16	227.28	135.60	309.85	92.15	46.24	67.95	86.13	5,770,000	372.2	64.9
1966 Bos	864.16	227.28	135.24	303.76	90.35	44.76	67.37	83.63				864.16	227.28	135.24	303.76	90.35	44.76	67.37	83.63			

RENDEMENT											SEMAINE EN COURS											
Indus.	Utilis.	Banks	Paper	Comp.	Volume	Indus.	Utilis.	Banks	Paper	Comp.	Volume	Indus.	Utilis.	Banks	Paper	Comp.	Volume					
Lundi	884.07	227.28	135.60	309.85	92.15	46.24	67.95	86.13	5,770,000	372.2	64.9	884.07	227.28	135.60	309.85	92.15	46.24	67.95	86.13	5,770,000	372.2	64.9
Mardi	887.73	227.15	135.51	309.98	91.99	46.14	67.83	85.96	5,080,000	364.4	65.4	887.73	227.15	135.51	309.98							

4.2	8.0	13	8 1/2	CAE	22 1/2	37 1/2	65Mar	1.12		9 1/4	9	9 1/4	+	1/8
2.7	18.5	30	25 1/4	Catip Pw	67 1/2	70	Dec	1.40		26 1/4	25 1/4	26	+	1/8
5.1		102	97	" 4 1/2	5.00	5.00	Dec	65.81		98 1/2	98 1/2	99 1/2		
	19.4	2.15		Cal Dale			Jun			1.80	1.50	1.60	-	15
CANADA														
3.8	6.9	17	13 1/2	Can Bread	40	40	Jan	1.95	Dec24w	90	14	13 1/4	+	1/2
3.0	10	50	48	" pld	2.75	2.75	Jan	26.22			42	52 1/4		
3.8	58	51	40 1/2	Can Cen	1.50	1.40	Nov	3.93			42 1/4	41 1/4	42	
5.2	27 1/2	24 1/2		pld	1.30	1.30	Nov	14.78			24 1/2	24 1/2		1/2
5.4	7.3			CR St	1.20	1.20	Dec	2.34			34	36		
5.4	10 1/4	24 1/2	22	Cd Sndg	1.20	1.20	Sept	2.21	Mar9m	93	22 1/2	22		
3.0	15.7	46	46	Can Fois	1.35 1/2	1.35 1/2	Dec	2.97g						
4.8		40	27 1/2	" 1.35 1/2	1.35 1/2	1.35 1/2	Dec	2.97g						
			2.00	C Fnrng			Dec	4.83d			2.00		5	
		10	9	" A			Dec	19.74d						
4.7	11.0	24 1/2	20 1/4	Can Iron	4.75e	1.08	Dec	2.56			23 1/2	23 1/2	23 1/2	3
5.0	5.0	94 1/2	85	" 4.25	4.25	4.25	Dec	160.17			85 1/4		93 1/4	
				C Machine			Jan	2.02			19 1/4		19 1/4	1/8
4.6	12.3	23 1/4	18	C Malling	.90	.90	Dec	1.59						

Les bénéfices nets par action de Dominion Stores ont augmenté de 5.7 p.c. en 1965

A travers le Canada, Dominion Stores a été favorisée de la clientèle la plus considérable qu'elle ait connue depuis 46 ans qu'elle existe, signale son président, M. Thomas G. McCormack et, en conséquence, elle a atteint un chiffre de ventes et réalisé des bénéfices sans précédent et elle a aussi versé aux actionnaires des dividendes plus élevés que jamais.

Pour l'exercice terminé le 20 mars 1965, les bénéfices nets sont passés de \$10,077,827 (\$1.25 par action) à \$10,655,576 (\$1.32), une augmentation de 5.7 p.c.; les ventes,

de \$487,735,081 à \$513,656,740, une hausse de 5.3 p.c.; et les dividendes, de \$5,153,811 (64 cents par action) à \$5,805,852 (72 cents), une augmentation de 12.6 p.c. Au taux de 2.07 p.c., le rapport des bénéfices aux ventes fut le même que celui de l'exercice précédent. La moyenne hebdomadaire des ventes, qui a atteint près de \$9.9 millions, s'est accrue de \$500,000.

Le prix

Ce ne fut pas une année facile, affirme M. McCormack. Des pres-

sions économiques continues ont provoqué une hausse du prix des denrées. Les mêmes contraintes économiques qui tendaient à élever le coût d'achat des marchandises ont aussi entraîné très durement et inexorablement une augmentation de tous les frais d'exploitation.

Les dépenses globales se sont accrues de \$7.5 millions, dont \$3.8 millions aux postes des salaires et avantages sociaux des employés. Un autre facteur important de cette augmentation réside dans les taxes sans cesse croissantes des taxes municipales des 197 agglomérations

dans lesquelles la compagnie fait affaires.

Environ 31 nouveaux magasins seront ouverts au cours du présent exercice. Durant l'exercice 1965-66, on a ouvert 26 grands magasins on en a modernisé 21 et fermé 29, la plupart des établissements de petite dimension. Au 19 mars, le nombre de magasins s'élevait à 377.

La compagnie conserve une solide position financière. Au montant de \$26,748,595 le 19 mars, son fonds de roulement a augmenté de \$2,057,324. Ses disponibilités, y compris une encaisse et des placements à court terme de \$13,510,485 équivalaient à 2.2 fois ses exibilités. Ses placements en terrains, édifices et outillage s'élevaient à \$13,898,643. Durant l'exercice, des

propriétés coûtant \$3,106,000 ont été vendues et reprises à loyer. De pair avec le réinvestissement des bénéfices cette mesure a grandement contribué à l'apport des fonds nécessaires à l'essor continu de la compagnie. Au 19 mars, les bénéfices réinvestis chiffrèrent par \$51,331,926 et l'avoir des actionnaires à \$66,948,862.

Dans la version française de son rapport annuel que la compagnie publie chaque année, Dominion Stores fait mention de sa politique en ce qui regarde le Québec. Voici entre autre ce qu'on y déclare: Bien que Dominion Stores Limited soit une compagnie à charte fédérale, autorisée en 1919 à faire des affaires dans toutes les provinces du Canada, la compagnie (suite à la page 19)

Molson subdivise ses actions

Les administrateurs de Les Brasseries Molson Limitée ont adopté, au cours de la dernière réunion du conseil, un règlement qui vise à subdiviser chaque action de la classe A et chaque action de la classe B en deux actions de la classe A et deux actions de la classe B respectivement.

Ce règlement sera soumis, pour approbation, à l'attention des actionnaires au cours d'une assemblée spéciale et générale annuelle qui se tiendra le 27 juin prochain à Montréal.

Au cours de la même assemblée du conseil d'administration, on a voté un dividende de 32 cents par action sur chaque action de la classe A et de la classe B de la compagnie, payable le 23 juin aux actionnaires inscrits aux registres de la compagnie à la fermeture des affaires le 3 juin 1966. Il s'agit d'une hausse de 7 cents sur le dividende trimestriel régulier.

Le taux trimestriel de 25 cents, ou de \$1 par année, avait été établi en février 1963 et, en décembre 1964 de même qu'en décembre 1965, la compagnie avait versé des dividendes supplémentaires de 10 cents par action.

Si les actionnaires approuvent la subdivision des actions de la classe A et de la classe B conformément au règlement que vient d'adopter le conseil d'administration des Brasseries Molson, il est dans l'intention du conseil de verser un dividende annuel de 64 cents par action sur les nouvelles actions subdivisées, payable à raison de 16 cents par trimestre.

L'Islet Ltée lance des actions sur le marché

Deux courtiers de Québec et de Montréal offrent 180,000 actions ordinaires sans valeur nominale de la La Fonderie de L'Islet Limitée au prix de \$4 par action. L'offre comprend aussi des droits de souscription permettant de souscrire jusqu'au 31 mai 1968 à deux actions ordinaires au prix de \$4 par action pour chaque action offerte.

La compagnie L'Islet distribue la presque totalité de ses produits sous la marque de commerce L'Islet. La compagnie se spécialise dans la fabrication et la distribution d'appareils électro-ménagers et de fournaux; de maisons mobiles, roulettes de voyage et cargos de type industriel; de fontes ductiles pour l'industrie; et enfin de pièces pour le conditionnement des eaux.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 1965, les ventes de la compagnie ont atteint \$6,029,018 incluant des taxes de vente de \$483,600. Les profits nets pour cette année là s'établissent à \$36,582. De 1961 à 1965, la compagnie a procédé à des investissements de \$1,100,000 pour moderniser et compléter son appareil de production.

2.4	13.8	34	44	Credit Fon	1.75	2.00	Dec	2.15	29%	29%	29%	1	3	
3.1	24	74	44	Credit M-G	1.75	2.00	Dec	2.05	64	64	64	1	3	
10.0	7.4	9	5	David Fr	2.50	3.00	Dec	2.50	7%	7%	7%	10	10	
5.1	2.0	7%	5	Crestbrook	1.15	1.15	Dec	1.15	5%	5%	5%	10	10	
2.4	11.6	136	115	Cr Cork	3.00	3.00	Dec	10.68	126	126	126	2	2	
1.5	14.1	43%	13	Crust Int	2.50	2.50	Dec	1.37	15	15	15	7	7	
4.9	11.2	16	13	Crown West	3.00	3.00	Dec	1.37	15	15	15	7	7	
4.9	14.6	29%	53	Cr Zeller	2.00	2.00	Dec	3.03	Mar3m	39	24%	24%	1x	1x
2.0	14.6	29%	53	Cr Z Cona	1.20	1.20	Dec	1.68	Mar3m	39	24%	24%	1x	1x
2.3	5.50	3.70	10	Crush Int	1.10	1.10	Nov	1.01	Dec12m	20	14%	14%	4.10	30
5.4	23	20	1	Cygnus A	1.10	1.10	Dec	1.20	Dec12m	20	7%	7%	1.15	1
				Cygnus B	1.10	1.10	Dec	1.20	Dec12m	20	20	20	1	1
				Cygnus C	1.10	1.10	Dec	1.20	Dec12m	20	20	20	1	1
				Cygnus D	1.10	1.10	Dec	1.20	Dec12m	20	20	20	1	1
				Cygnus E	1.10	1.10	Dec	1.20	Dec12m	20	20	20	1	1
				Cygnus F	1.10	1.10	Dec	1.20	Dec12m	20	20	20	1	1
				Cygnus G	1.10	1.10	Dec	1.20	Dec12m	20	20	20	1	1
				Cygnus H	1.10	1.10	Dec	1.20	Dec12m	20	20	20	1	1
				Cygnus I	1.10	1.10	Dec	1.20	Dec12m	20	20	20	1	1
				Cygnus J	1.10	1.10	Dec	1.20	Dec12m	20	20	20	1	1
				Cygnus K	1.10	1.10	Dec	1.20	Dec12m	20	20	20	1	1
				Cygnus L	1.10	1.10	Dec	1.20	Dec12m	20	20	20	1	1
				Cygnus M	1.10	1.10	Dec	1.20	Dec12m	20	20	20	1	1
				Cygnus N	1.10	1.10	Dec	1.20	Dec12m	20	20	20	1	1
				Cygnus O	1.10	1.10	Dec	1.20	Dec12m	20	20	20	1	1
				Cygnus P	1.10	1.10	Dec	1.20	Dec12m	20	20	20	1	1
				Cygnus Q	1.10	1.10	Dec	1.20	Dec12m	20	20	20	1	1
				Cygnus R	1.10	1.10	Dec	1.20	Dec12m	20	20	20	1	1
				Cygnus S	1.10	1.10	Dec	1.20	Dec12m	20	20	20	1	1
				Cygnus T	1.10	1.10	Dec	1.20	Dec12m	20	20	20	1	1
				Cygnus U	1.10	1.10	Dec	1.20	Dec12m	20	20	20	1	1
				Cygnus V	1.10	1.10	Dec	1.20	Dec12m	20	20	20	1	1
				Cygnus W	1.10	1.10	Dec	1.20	Dec12m	20	20	20	1	1
				Cygnus X	1.10	1.10	Dec	1.20	Dec12m	20	20	20	1	1
				Cygnus Y	1.10	1.10	Dec	1.20	Dec12m	20	20	20	1	1
				Cygnus Z	1.10	1.10	Dec	1.20	Dec12m	20	20	20	1	1
				Cygnus AA	1.10	1.10	Dec	1.20	Dec12m	20	20	20	1	1
				Cygnus AB	1.10	1.10	Dec	1.20	Dec12m	20	20	20	1	1
				Cygnus AC	1.10	1.10	Dec	1.20	Dec12m	20	20	20	1	1
				Cygnus AD	1.10	1.10	Dec	1.20	Dec12m	20	20	20	1	1
				Cygnus AE	1.10	1.10	Dec	1.20	Dec12m	20	20	20	1	1
				Cygnus AF	1.10	1.10	Dec	1.20	Dec12m	20	20	20	1	1
				Cygnus AG	1.10	1.10	Dec	1.20	Dec12m	20	20	20	1	1
				Cygnus AH	1.10	1.10	Dec	1.20	Dec12m	20	20	20	1	1
				Cygnus AI	1.10	1.10	Dec	1.20	Dec12m	20	20	20	1	1
				Cygnus AJ	1.10	1.10	Dec	1.20	Dec12m	20	20	20	1	1
				Cygnus AK	1.10	1.10	Dec	1.20	Dec12m	20	20	20	1	1
				Cygnus AL	1.10	1.10	Dec	1.20	Dec12m	20	20	20	1	1
				Cygnus AM	1.10	1.10	Dec	1.20	Dec12m	20	20	20	1	1
				Cygnus AN	1.10	1.10	Dec	1.20	Dec12m	20	20	20	1	1
				Cygnus AO	1.10	1.10	Dec	1.20	Dec12m	20	20	20	1	1
				Cygnus AP	1.10	1.10	Dec	1.20	Dec12m	20	20	20	1	1
				Cygnus AQ	1.10	1.10	Dec	1.20	Dec12m	20	20	20	1	1
				Cygnus AR	1.10	1.10	Dec	1.20	Dec12m	20	20	20	1	1
				Cygnus AS	1.10	1.10	Dec	1.20	Dec12m	20	20	20	1	1
				Cygnus AT	1.10	1.10	Dec	1.20	Dec12m	20	20	20	1	1
				Cygnus AU	1.10	1.10	Dec	1.20	Dec12m	20	20	20	1	1
				Cygnus AV	1.10	1.10	Dec	1.20	Dec12m	20	20	20	1	1
				Cygnus AW	1.10	1.10	Dec	1.20	Dec12m	20	20	20	1	1
				Cygnus AX	1.10	1.10	Dec	1.20	Dec12m	20	20	20	1	1
				Cygnus AY	1.10	1.10	Dec	1.20	Dec12m	20	20	20	1	1
				Cygnus AZ	1.10	1.10	Dec	1.20	Dec12m	20	20	20	1	1
				Cygnus BA	1.10	1.10	Dec	1.20	Dec12m	20	20	20	1	1
				Cygnus BB	1.10	1.10	Dec	1.20	Dec12m	20	20	20	1	1
				Cygnus BC	1.10	1.10	Dec	1.20	Dec12m	20	20	20	1	1
				Cygnus BD	1.10	1.10	Dec	1.20	Dec12m	20	20	20	1	1
				Cygnus BE	1.10	1.10	Dec	1.20	Dec12m	20	20	20	1	1
				Cygnus BF	1.10	1.10	Dec	1.20	Dec12m	20	20	20	1	1
				Cygnus BG	1.10	1.10	Dec	1.20	Dec12m	20	20	20	1	1
				Cygnus BH	1.10	1.10	Dec	1.20	Dec12m	20	20	20	1	1
				Cygnus BI	1.10	1.10	Dec	1.20	Dec12m	20	20	20	1	1
				Cygnus BJ	1.10	1.10	Dec	1.20	Dec12m	20	20	20	1	1
				Cygnus BK	1.10	1.10	Dec	1.20	Dec12m	20	20	20	1	1
				Cygnus BL	1.10	1.10	Dec	1.20	Dec12m	20	20	20	1	1
				Cygnus BM	1.10	1.10	Dec	1.20	Dec12m	20	20	20	1	1
				Cygnus BN	1.10	1.10	Dec	1.20	Dec12m	20	20	20	1	1
				Cygnus BO	1.10	1.10	Dec	1.20	Dec12m	20	20	20	1	1
				Cygnus BP	1.10	1.10	Dec	1.20	Dec12m	20	20	20	1	1
				Cygnus BQ	1.10	1.10	Dec	1.20	Dec12m	20	20	20	1	1
				Cygnus BR	1.10	1.10	Dec	1.20	Dec12m	20	20	20	1	1
				Cygnus BS	1.10	1.10	Dec	1.20	Dec12m	20	20	20	1	1
				Cygnus BT	1.10	1.10	Dec	1.20	Dec12m	20	20	20	1	1
				Cygnus BU	1.10	1.10	Dec	1.20	Dec12m	20	20	20	1	1
				Cygnus BV	1.10	1.10	Dec	1.20	Dec12m	20	20	20	1	1
				Cygnus BW	1.10	1.10	Dec	1.20	Dec12m	20	20	20	1	1
				Cygnus BX	1.10	1.10	Dec	1.20	Dec12m	20	20	20	1	1
				Cygnus BY	1.10	1.10	Dec	1.20	Dec12m	20	20	20	1	1
				Cygnus BZ	1.10	1.10	Dec	1.20	Dec12m	20	20	20	1	1
				Cygnus CA	1.10	1.10	Dec	1.20	Dec12m	20	20	20	1	1
				Cygnus CB	1.10	1.10	Dec	1.20	Dec12m	20	20	20	1	1
				Cygnus CC	1.10	1.10	Dec	1.20	Dec12m	20	20	20	1	1
				Cygnus CD	1.10	1.10	Dec	1.20	Dec12m	20	20	20	1	1
				Cygnus CE	1.10	1.10	Dec	1.20	Dec12m	20	20	20	1	1
				Cygnus CF	1.10	1.10	Dec	1.20	Dec12m	20	20	20	1	1
				Cygnus CG	1.10	1.10	Dec	1.20	Dec12m	20	20	20	1	1
				Cygnus CH	1.10	1.10	Dec	1.20	Dec12m	20	20	20	1	1
				Cygnus CI	1.10	1.10	Dec	1.20	Dec12m	20	20	20	1	1
				Cygnus CJ	1.10	1.10	Dec	1.20	Dec12m	20	20	20	1	1
				Cygnus CK	1.10	1.10	Dec	1.20	Dec12m	20	20	20	1	1
				Cygnus CL	1.10	1.10	Dec	1.20	Dec12m	20	20	20	1	1
				Cygnus CM	1.10	1.10	Dec	1.20	Dec12m	20	20	20	1	1
				Cygnus CN	1.10	1.10	Dec	1.20	Dec12m	20	20	20	1	1
				Cygnus CO	1.10	1.10	Dec	1.20	Dec12m	20	20	20	1	1
				Cygnus CP	1.10	1.10	Dec	1.20	Dec12m	20	20	20	1	1
				Cygnus CQ	1.10	1.10	Dec	1.20	Dec12m	20	20	20	1	1
				Cygnus CR	1.10	1.10	Dec	1.20	Dec12m	20	20	20	1	1
				Cygnus CS	1.10	1.10	Dec	1.20	Dec12m	20	20	20	1	1
				Cygnus CT	1.10	1.10	Dec	1.20	Dec12m	20	20	20	1	1
				Cygnus CU	1.10	1.10	Dec	1.20	Dec12m	20	20	20	1	1
				Cygnus CV	1.10	1.10	Dec	1.20	Dec12m	20	20	20	1	1
				Cygnus CW	1.10	1.10	Dec	1.20	Dec12m	20	20	20	1	1
				Cygnus CX	1.10	1.10	Dec	1.20	Dec12m	20	20	20	1	1
				Cygnus CY	1.10	1.10	Dec	1.20	Dec12m	20	20	20	1	1
				Cygnus CZ	1.10	1.10	Dec	1.20	Dec12m	20	20	20	1	1
				Cygnus DA	1.10	1.10	Dec	1.20	Dec12m	20	20	20	1	1
				Cygnus DB	1.10	1.10	Dec	1.20	Dec12m	20	20	20	1	1
				Cygnus DC	1.10	1.10	Dec	1.20	Dec12m	20	20	20	1	1
				Cygnus DD	1.10	1.10	Dec	1.20	Dec12m	20	20	20	1	1
			</											

La Société Générale de Financement du Québec vient de faire connaître pour la première fois les résultats financiers des principales industries qu'elle contrôle. Ces faits sont contenus dans le rapport annuel pour l'exercice terminé au 31 août 1965. Ce rapport rendu public il y a plusieurs mois, vient d'être republié sous une forme plus élaborée.

La S.G.F. continue, comme par le passé, de publier un rapport non consolidé. Le revenu de la S.G.F. n'inclut que les dividendes reçus des filiales et des autres placements de même que les frais d'intérêts et de gestion en provenance de la même source.

Les renseignements contenus sur les différentes filiales ne permettent pas malheureusement de présenter un état consolidé de la S.G.F., état qui permettrait de juger réellement de l'ensemble de l'entreprise; les filiales ont une année fiscale de la S.G.F. qui se termine le 31 août. D'autre part, certains postes comp-

La S.G.F. continue, comme par le passé, de publier un rapport non consolidé. Le revenu de la

S.G.F. n'inclut que les dividendes reçus des filiales et des autres placements de même que les frais d'intérêts et de gestion en provenance de la même source.

Les renseignements contenus sur les différentes filiales ne permettent pas malheureusement de présenter un état consolidé de la S.G.F., état qui permettrait de juger réellement de l'ensemble de l'entreprise; les filiales ont une année fiscale de la S.G.F. qui se termine le 31 août. D'autre part, certains postes comp-

Année terminée le	VOLCANO LTEE 31 décembre		PORANO LTEE 30 novembre		MARINE INDUSTRIES LTD. 31 décembre		LA SALLE TRICOT LTEE 30 novembre		ROGEFOR LTEE 31 mars	
	1964	1963	1964	1963	1964	1963	1965	1964	1965	
ACTIF										
Disponibilités	\$2.063.142	\$1.780.260	\$6.612.174	\$4.790.728	\$15.100.385	\$14.250.523	\$1.490.587	\$1.297.260	\$	1.222.927
Amortissements (nettes)	1.733.886	1.676.148	2.409.861	2.535.946	3.866.554	2.037.704	769.792	623.094	2.201.346	
Actif total	3.867.115	3.456.408	9.071.262	7.477.302	20.768.253	18.690.560	2.260.379	1.850.359	2.585.111	
PASSIF										
Exigibilités	1.933.986	1.425.376	4.140.455	2.414.969	5.094.627	4.059.325	1.090.559	990.874	195.357	
Dettes à long terme	774.000	845.000	1.339.450	1.434.450	—	—	472.041	501.065	—	
Part des actionnaires	1.256.670	1.255.380	3.598.357	3.557.983	15.873.626	14.631.225	651.382	358.620	2.389.754	
Ventes	6.732.922	4.278.720	11.255.884	8.589.329	39.905.408	14.455.414	3.348.479	2.790.432	—	
Benefices avant impôts	273.239	166.458	601.138	282.462	1.921.080	1.734.991	142.718	151.517	—	
Benefices nets	136.371	91.232	302.865	131.736	1.042.391	924.947	81.963	67.872	—	
Flux de trésorerie	202.031	155.392	414.721	245.942	1.936.588	806.913	211.965	174.346	—	
Dividendes	38.500	32.500	41.329	5.042	—	—	39.990	10.370	—	
Année terminée le	NOFOBFC LTEE 31 octobre		J. B. DURE LTEE 31 mars		DAVID LORD LTEE 3 avril		COMPAGNIE DE FABRICATION DE MEUBLES 31 décembre		KOMA LEE 31 octobre	
	1965	1964	1965	1964	1965	1964	1965	1964	1965	
ACTIF										
Disponibilités	\$1.998.604	\$1.594.393	\$ 118.238	\$ 727.437	\$ 6.746	\$ 299	\$ 8.338	\$ 7.221	\$	143.822
Amortissements (nettes)	1.342.046	1.128.389	333.897	408.900	910.521	729.661	1.144.701	1.212.878	2.805.374	
Actif total	3.356.951	2.914.584	1.072.789	1.158.629	919.361	732.265	1.155.245	1.222.305	3.635.733	
PASSIF										
Exigibilités	1.382.759	813.450	594.184	703.678	47.252	196.265	4.349	4.025	1.337.897	
Dettes à long terme	140.000	150.000	313.672	342.651	—	336.090	850.896	919.280	2.325.446	
Part des actionnaires	1.956.104	1.941.134	164.932	111.300	202.009	200.000	300.000	300.000	100.000	
Ventes	4.263.599	4.670.058	1.080.298	2.967.970	51.063	—	155.000	90.417	—	
Benefices avant impôts	245.703	276.073	32.540	1.490	10.009	—	—	—	—	
Benefices nets	128.008	160.927	50.788	4.997	10.009	—	—	—	—	
Flux de trésorerie	280.913	280.396	75.622	17.295	21.535	—	—	—	—	
Dividendes	113.117	18.023	—	—	8.000	—	68.177	27.122	—	

Les états financiers de l'année terminée le 26 mars 1966 indiquent des progrès marqués dans tous les domaines chez Couvrette & Provost Ltée.

Les ventes pour les 52 semaines au 26 mars 1966 furent de \$50,332,527 par rapport à \$42,711,557 pour l'exercice précédent, soit une augmentation de 17.8 p.c.

Les profits nets, après impôts, de \$315,546 comparativement à \$256,398 l'an dernier, accusent une augmentation de 23 p.c.

Le nombre d'actions classe "A" émises au 26 mars 1966 était de 689,865 soit 7,165 de plus qu'à la fin de l'an dernier. (A remarquer que les actions Classe "A" ont été fractionnées 5 pour 1 au cours de l'année).

Le profit net par action Classe "A" est de .29¢ à rapprocher de .24¢ pour l'année précédente soit 20 p.c. de plus.

La date de l'assemblée générale annuelle a été fixée au lundi, 20 juin prochain.

Au cours des six mois clos le 28 février 1966, les comptes à recevoir de Crédico Inc. sont passés de \$4.4 millions à \$6.6 millions. La provision pour créances douteuses s'établit à \$324,106 au regard de \$130,978 au 31 août 1965. La dette à long terme et les billets à court terme totalisaient au 28 février dernier \$4.9 millions comparativement à \$3.5 millions, six mois auparavant. Crédico au cours des six premiers mois a réalisé un profit de \$66,843.



ARPENTAGE,
 TRAVAUX PUBLICS ET MUNICIPAUX,
 MÉCANIQUE, ÉLECTRICITÉ, STRUCTURE
 CALCUL ÉLECTRONIQUE

1650 boul. des Laurentides, Edifice G
Ville de Laval, P.Q. — 384-1260

George Weston accroît son dividende annuel de 20 cents

George Weston Ltd. accroît son taux annuel de dividende de 55 cents à 75 cents. Le nouveau taux représente une augmentation de 36.3 p.c. et s'appliquera tout autant aux actions classe A non votantes qu'aux actions classe B votantes. Le président de la compagnie, M. Metcalf, a déclaré que le nouveau taux de paiement représente environ 48 p.c. des profits nets consolidés de la compagnie.

Pour l'année 1965, le profit par action classes A et B de George Weston se chiffre à \$1.56 par rap-

port à \$1.36 en 1964. Cependant, le rapport de la compagnie ne consolide pas toutes les filiales. Sur la base d'une consolidation totale, M. Metcalf a déclaré que Weston a gagné en 1965 \$2.25 par action contre \$2 en 1964. Rien n'a été dit sur les résultats probables de 1966 ou encore sur ceux du premier trimestre. George Wilson, en outre d'opérer une boulangerie, est une vaste société de gestion dont les principaux intérêts comprennent un bloc majoritaire d'actions dans les compagnies Loblaw, National Tea et Eddy Paper.

Résultats...

PEOPLE CREDIT JEWELLERS

	1966	1965
Ventes	\$17,141,849	\$14,459,851
Profit	\$ 1,019,934	\$ 824,429
Par action	\$1.42	\$1.13

MONTEZ APPAREL INDUSTRIES

	1966	1965
Profit	\$ 523,242	\$ 172,960
Par action	\$1.83	60 cents.

HUSKY OIL CANADA

	1966	1965
Ventes	\$12,923,000	\$11,396,000
Profit	\$ 1,052,000	\$ 901,000
Par action	13 cents	11 cents

• après dividendes privilégiés

SLATER STEEL

	1966	1965
Profit	\$ 1,355,999	\$ 1,082,970
Par action	43.6 cents	—

DISTILLERS SEAGRAMS

	1966	1965
Ventes	\$845,000,000	\$757,781,000
Profit	\$ 31,600,000	\$ 28,797,000
Par action	\$1.80	\$1.64

• Devises américaines

Gunnar Mining réduit sa dette bancaire

La dette bancaire de Gunnar Mining et de sa filiale McNamara, une vaste entreprise de construction a été réduite substantiellement. Le président de Gunnar, M.T.P. O'Connor, a déclaré aux actionnaires de

la compagnie que les dettes bancaires de Gunnar totalisaient maintenant \$22 millions comparativement à \$26.9 millions au 31 décembre dernier et de \$45.5 millions en août 1965.

M. A.D. McKee le président de MacNamara a ajouté que la compagnie devrait être en mesure de terminer dès cette année tous les travaux sur lesquels elle anticipe des pertes. On a déduit du rapport financier de 1965 les pertes anticipées de 1966 et la position de la compagnie n'est pas changée à cet égard. Cependant, il pourrait s'avérer que certaines pertes soient moins considérables que prévu.

Les bénéfices...

(suite de la page 16)
a depuis longtemps considéré son exploitation dans la province de Québec comme une entité distincte à plusieurs égards.

Au Québec

Par exemple, elle ne transfère à aucune autre province des revenus qui proviennent de son activité au Québec. Dominion Stores fait en outre mention que tous les profits de la division du Québec sont déposés dans une banque à charte canadienne-française qui dans le cours normal de ses opérations, les met au service de la mise en valeur de l'économie du Québec. Dominion Stores souligne que la compagnie achète plus au Québec qu'elle ne vend, et que ses achats au Québec se sont élevés à \$100,000,000, et que son personnel au Québec est bilingue ou canadien-français dans la proportion de plus de 98 p.c. Depuis dix ans, la compagnie a investi dans la province \$23,000,000. Enfin, Dominion Store va même jusqu'à mentionner ses dépenses de publicité au Québec et les salaires qu'elle paie. Sur les 44 des principaux dirigeants de l'entreprise tels que mentionnés dans le rapport annuel, six d'entre eux sont d'origine française.

FONDS MUTUEL ADANAC

AVIS EST, PAR LES PRESENTES, DONNE que la compagnie a autorisé la distribution d'un huitième dividende trimestriel de 2c par unité de participation en cours à la fermeture des affaires le 31 mai 1966, payable le 15 juin 1966 aux détenteurs inscrits et aux détenteurs de certificats au porteur en cours à ladite fermeture des affaires le 31 mai 1966.

Tel dividende sera payé aux détenteurs de certificats au porteur sur présentation et remise des coupons No. 8, le 15 juin 1966 ou après, à toute succursale, dans la province de Québec, de la Banque Provinciale du Canada.

MONTREAL, ce 1er juin 1966.

FONDS ADANAC INC.
Le Secrétaire,
M.L. Frizzle

MARION, ROBIC & ROBIC

ci-devant

MARION, MARION

fondée en 1892

- Brevets d'invention
- Marques de commerce
- Droits d'auteur en tous pays

2100, rue Drummond

MONTREAL 25

Tel.: 288-2152-53-54

LES OBLIGATIONS — COURS DE VENDREDI

finissant à midi le 3 juin 1966

Renseignements fournis par l'Association canadienne des courtiers en valeurs mobilières

GOUVERNEMENT DU CANADA

O. D. Bid Asked

3 Sept/65 99.44 99.49

34 Sept/66 99.54 99.59

4 Dec/66 99.54 99.59

4 Dec/66 99.54 99.59

4 Dec/66 99.54 99.59

4 Dec/66 99.54 99.59

4 Dec/66 99.54 99.59

4 Dec/66 99.54 99.59

4 Dec/66 99.54 99.59

4 Dec/66 99.54 99.59

4 Dec/66 99.54 99.59

4 Dec/66 99.54 99.59

4 Dec/66 99.54 99.59

4 Dec/66 99.54 99.59

4 Dec/66 99.54 99.59

4 Dec/66 99.54 99.59

4 Dec/66 99.54 99.59

4 Dec/66 99.54 99.59

4 Dec/66 99.54 99.59

4 Dec/66 99.54 99.59

4 Dec/66 99.54 99.59

4 Dec/66 99.54 99.59

4 Dec/66 99.54 99.59

4 Dec/66 99.54 99.59

4 Dec/66 99.54 99.59

4 Dec/66 99.54 99.59

4 Dec/66 99.54 99.59

4 Dec/66 99.54 99.59

4 Dec/66 99.54 99.59

4 Dec/66 99.54 99.59

4 Dec/66 99.54 99.59

4 Dec/66 99.54 99.59

4 Dec/66 99.54 99.59

4 Dec/66 99.54 99.59

4 Dec/66 99.54 99.59

4 Dec/66 99.54 99.59

4 Dec/66 99.54 99.59

4 Dec/66 99.54 99.59

4 Dec/66 99.54 99.59

4 Dec/66 99.54 99.59

4 Dec/66 99.54 99.59

4 Dec/66 99.54 99.59

4 Dec/66 99.54 99.59

4 Dec/66 99.54 99.59

4 Dec/66 99.54 99.59

4 Dec/66 99.54 99.59

4 Dec/66 99.54 99.59

4 Dec/66 99.54 99.59

4 Dec/66 99.54 99.59

4 Dec/66 99.54 99.59

4 Dec/66 99.54 99.59

4 Dec/66 99.54 99.59

4 Dec/66 99.54 99.59

4 Dec/66 99.54 99.59

4 Dec/66 99.54 99.59

4 Dec/66 99.54 99.59

4 Dec/66 99.54 99.59

4 Dec/66 99.54 99.59

4 Dec/66 99.54 99.59

4 Dec/66 99.54 99.59

4 Dec/66 99.54 99.59

4 Dec/66 99.54 99.59

4 Dec/66 99.54 99.59

4 Dec/66 99.54 99.59

4 Dec/66 99.54 99.59

4 Dec/66 99.54 99.59

4 Dec/66 99.54 99.59

4 Dec/66 99.54 99.59

4 Dec/66 99.54 99.59

4 Dec/66 99.54 99.59

4 Dec/66 99.54 99.59

4 Dec/66 99.54 99.59

4 Dec/66 99.54 99.59

4 Dec/66 99.54 99.59

4 Dec/66 99.54 99.59

4 Dec/66 99.54 99.59

4 Dec/66 99.54 99.59

Un bon placement: un abonnement aux "Affaires"

POSTEZ CE COUPON DÈS AUJOURD'HUI!

Les Affaires

Le seul hebdomadaire à traiter des affaires en français au Québec

635 est, rue Henri-Bourassa, Montréal 12, P.Q.

Veillez m'inscrire au nombre de vos abonnés.

1 an — \$ 8.00 ☐
3 ans \$15.00 ☐

Nouvel abonné ☐
Renouvellement ☐

Paiement inclus: \$..... Facturez-moi: \$.....

Nom de l'entreprise.....

Aux soins de.....

Adresse.....

Localité..... Zone.....

Genre d'entreprise.....

Votre fonction.....

Hors-listes

Mnt. payable enr.	Précédent	Bid	Asked	Mnt. payable enr.	Précédent	Bid	Asked
Administrat. & Trust	32	34	Do	5%	14	14%	47
Bank of Montreal	15	15%	Pacific Gas	14	14%	2.50	2.70
Bank of New York	3	4	Permeator	9	10	—	—
Bank of Toronto	2	2%	La Prevoyance	13%	14%	—	—
Bank of Victoria	5	5%	Que. Sav. Bank	6%	7%	—	—
Bank of Western Canada	2	2%	SFCI	11	11	—	—
Bank of World	2	2%	Simard wts	175	250	—	—
Bank of World	2	2%	Stability Life	6%	7%	—	—
Bank of World	2	2%	Steadman	5	5	—	—
Bank of World	2	2%	Supersol	3%	4%	—	—
Bank of World	2	2%	Supersol	9	10	—	—
Bank of World	2	2%	Trizec	75	100	—	—
Bank of World	2	2%	Union Can. Assur	27	29	—	—
Bank of World	2	2%	Unit Amusement 'A'	235	245	—	—
Bank of World	2	2%	Velox	235	245	—	—
Bank of World	2	2%	Zeus	235	245	—	—
Bank of World	2	2%	Zodiac	235	245	—	—

L'impôt sur le revenu réduit l'initiative - M.C. Pelletier

M. Charles Pelletier, professeur à la faculté de Commerce de l'université Laval, a déclaré, dans une conférence publique, que l'impôt sur le revenu, à son niveau actuel, réduit l'initiative, empêche l'accumulation des capitaux et limite le progrès de l'économie canadienne.

Cet économiste a déclaré que le niveau élevé de l'impôt force les contribuables à rechercher des formules d'évasion; à cause de cela, le fisc est obligé d'édicter des lois et des règlements pour mettre un terme aux échappatoires, mais sans y parvenir assez souvent.

De son côté, M. Marcel Bélanger c.a., économiste qui a présidé aux

travaux de la commission qui porte son nom et qui a étudié à fonds tout le système fiscal du Québec, a dit que la perception des droits annuels sur les commerces est apparue à la commission comme une mesure fiscale injuste et il a dénoncé la situation actuelle qui permet aux municipalités de lever des impôts différents, parfois discriminatoires, alors que ce régime fiscal consacre parfois des exemptions de 30 p.c. de l'ensemble des biens immobiliers situés dans la province de Québec. Il arrive, à cause de cela qu'un plombier, par exemple, est appelé à payer un impôt dans sa municipalité et à acquitter des droits semblables dans toutes les municipalités où il va travailler.

Les véhicules électriques prendront la vedette

Un convoi de véhicules fonctionnant à l'électricité traversera le Canada cet automne, tout en s'arrêtant dans onze villes importantes. Il aura pour but de démontrer aux hommes d'affaires, aux gérants d'entrepôts et dans certains cas aux fermiers la valeur et l'efficacité de nouveaux types de véhicules électriques.

La démonstration de plus de vingt unités, en première transcanadienne, comprendra des camions monte-charge et des voiturettes de golf. Ce spectacle a l'appui conjoint de huit compagnies hydro-électriques. Il sera coordonné par l'Association canadienne de l'électricité et un groupe comprenant les fabricants et les distributeurs de véhicules ainsi que COMINCO Ltée.

Ces démonstrations prouveront que les nouveaux types de véhicules

à batterie peuvent satisfaire les besoins rigoureux de l'industrie. En plus, deux qualités importantes de ces véhicules sont d'être silencieux et l'absence de gaz d'échappement.

Les dernières améliorations permettent un rendement accru des batteries à base de plomb ainsi qu'une plus grande durée de charge. En plus, des systèmes de contrôles perfectionnés rendent la conduite des véhicules plus précise et facile.

Les fabricants et les sociétés hydro-électriques soutiennent que l'usage de batteries à base de plomb permet d'économiser grâce aux coûts d'entretien moindre et aussi d'obtenir le service électrique au taux industriel.

Les arrêts s'effectueront dans les villes suivantes: Québec, Montréal, Toronto, Hamilton, London, Vancouver, Edmonton, Regina, Saskatoon, Winnipeg et Moncton.

La vie du Venezuela sera illustrée à l'Expo 67

La vie, le peuple, l'industrie et les arts du Venezuela seront illustrés, à l'Expo 67, dans un pavillon réparti en trois cubes de 45 pieds de côté, qui couvriront une superficie de 27,041 pieds carrés de terrain. L'édifice sera situé dans l'île Notre-Dame, entre les pavillons de la Tchécoslovaquie et du Maroc.

En expliquant les grandes lignes du scénario de la présentation vénézuélienne, le Dr Manuel Silveira, commissaire général intérimaire de la participation du Venezuela à l'Expo 67, a précisé que chacun des trois cubes abritera des éléments d'exposition qui offriront tous les aspects de la vie au Venezuela: son peuple, son folklore, sa végétation.

"La tâche de présenter le Venezuela au monde, dans si peu d'espace et en si peu de temps, a été confiée à M. Carlos Raul Villanueva que nous considérons comme l'architecte le plus remarquable du pays. La visite des trois secteurs du pavillon, qui seront reliés entre eux, prendra environ une heure et sera un peu comme une longue conversation sur notre pays."

Pour illustrer le Venezuela, on utilisera surtout le film. Dans une salle qui occupera entièrement le premier cube plusieurs écrans montreront, sans interruption, l'aspect géographique du Venezuela, la vie des Vénézuéliens, jeunes et adultes, leur façon de se cultiver, de se récréer. D'autres films montreront en même temps les rues

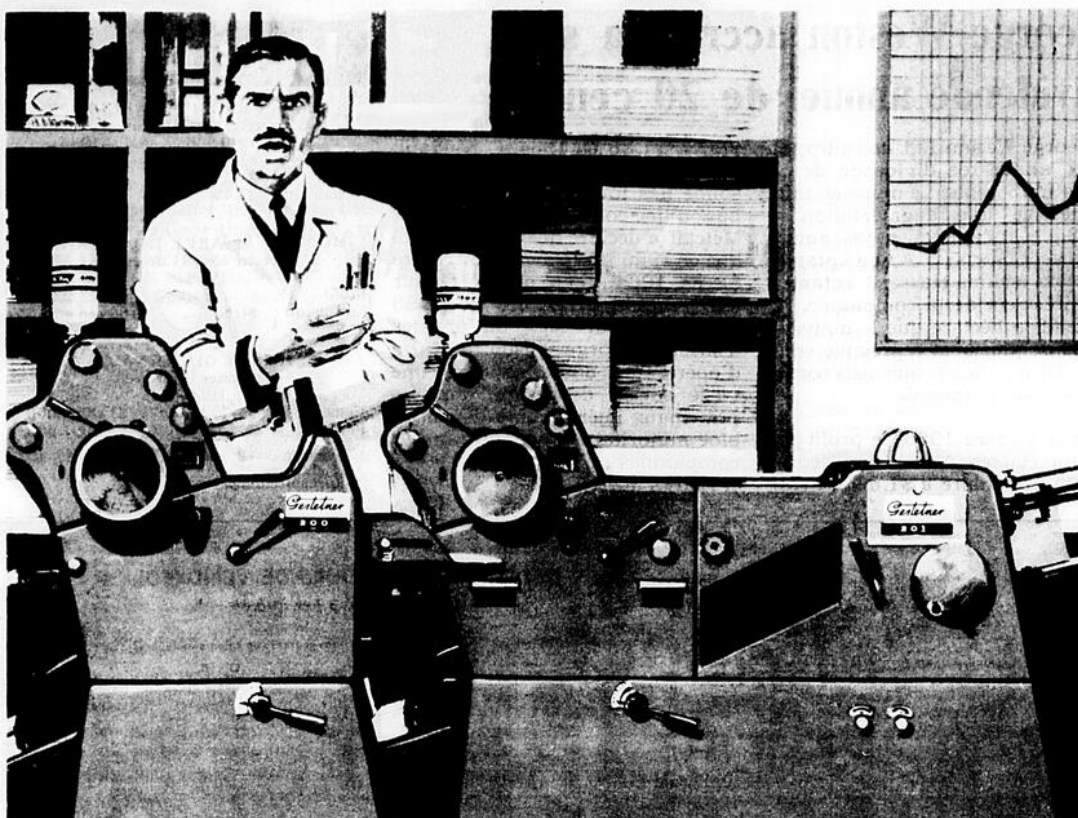
et les villes où ils vivent. Sur d'autres écrans défileront sans arrêt les panoramas du Venezuela: ses montagnes, ses plages, etc.

D'autres films illustreront la croissance industrielle du pays et ses échanges commerciaux avec le Canada, qui vient au deuxième rang parmi ses clients.

A l'intérieur du deuxième cube, le visiteur découvrira l'intensité avec laquelle le Vénézuélien puise dans son folklore: sa musique, ses danses, ses chansons. Ce secteur aura trois étages. Au premier, un des plus grands orchestres du pays, la Compagnie de ballet du Venezuela et des groupes de danseurs et de chanteurs folkloriques donneront tour à tour des spectacles. Les deuxième et troisième étages seront occupés par les loges des artistes, un bar-salon et les bureaux d'administration du pavillon.

Le troisième secteur sera à la forêt tropicale et oasis. Au milieu d'une sorte de jardin d'hiver constitué d'arbres tropicaux, de fleurs, de chutes d'eau et de fontaines, le visiteur pourra s'asseoir quelques moments sur des pierres ou dans des anfractuosités pratiquées dans des troncs d'arbres.

Selon les concepteurs du pavillon, la simplicité de la forme géométrique a pour but de créer un contraste avec les pavillons voisins. Par ailleurs, l'usage de couleurs comme le jaune, le noir, le vert, le bleu et le rouge, sur les surfaces,



Comment une machine offset compacte peut-elle exécuter tous les travaux différents que nous avons à faire?

C'est facile.

Les machines Gestetner 200 et 201 s'adaptent d'une façon étonnante.

Avec fierté — et en toute sincérité — nous disons que ces deux machines, dont l'efficacité a été prouvée, peuvent rendre agréable et profitable *n'importe quel* travail "à l'atelier". Elles assurent une reproduction offset de qualité pour les tirages à répétition, les faibles tirages et tous les travaux de copie à toutes fins. Nos représentants connaissent à fond le procédé de reproduction et peuvent vous donner tous les détails sur la rapidité et l'efficacité du procédé Gestetner.

Gestetner

PROCÉDÉ DE REPRODUCTION OFFSET ET PAR STENCIL

849 DON MILLS ROAD, DON MILLS, ONT.

Bureaux de vente et de service dans toutes les principales villes du Canada

CONSULTEZ LES PAGES JAUNES

LAF-2-6-66 2

tendra à donner de l'animation et de la gaieté. Les parois extérieures du pavillon seront polies comme

un miroir et ne présenteront aucun joint visible. Les contrats de construction du

pavillon et d'aménagement de ses éléments d'exposition n'ont pas encore été adjugés.